



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Le 9 juin 2023 à 19h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle Anna Marly, suivant la convocation en date du 1^{er} juin 2023.

M. le Maire ouvre la séance et invite Monsieur le Directeur Général des Services à faire l'appel.

PRESENTS : M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, Mme BELLIZIO, M. LACOU, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PIVAIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ (arrivée à 19h43), M. DIARRA, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. ZING TSALA, Mme GAUTHIER, Mme NOGUES, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. LAFRAYHI (arrivée à 19h35), M. RINA-BASILIO, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, Mme DAHOU, M. DUPRE, Mme PAROU.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. RIVIERE DA SILVA a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, M. AMSTUTZ a donné pouvoir à Mme GAMBONI (arrivée à 19h43), M. LAFRAYHI a donné pouvoir à Mme BELLIZIO (arrivée à 19h35), Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO et M. HUYGHUES DES ETAGES a donné pouvoir à Mme DAHOU.

AUCUN ABSENT NON REPRESENTE

La séance est ouverte.

Le Maire constate suite à l'appel nominal, que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Maire propose de désigner M. RINA-BASILIO comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

SECRETARE DE SEANCE : M. RINA-BASILIO.

Le Maire invite le Conseil Municipal à adopter le procès-verbal de la séance du 27 février 2023.

31 VOIX POUR

2 ABSTENTIONS : MME DAHOU, M. HUYGHUES DES ETAGES ayant donné pouvoir à Mme DAHOU.

Pour information : Suite à un problème technique, l'enregistrement audio du présent Conseil Municipal n'a pu être effectué.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous excuser de l'absence de transcription des débats.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2023,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,
- Délibérations :

Rapporteur.e.s :

		Rapporteur.e.s :
	FINANCES	
2023-367	Budget principal – Approbation du compte de gestion 2022.	
2023-368	Budget annexe locations immobilières – Approbation du compte de gestion 2022.	C. CHAILLOU
2023-369	Budget annexe camping – Approbation du compte de gestion 2022.	
2023-370	Budget principal – Adoption du compte administratif 2022.	
2023-371	Budget annexe locations immobilières – Adoption du compte administratif 2022.	
2023-372	Budget annexe camping – Adoption du compte administratif 2022.	
2023-373	Budget principal – Affectation du résultat 2022.	
2023-374	Budget annexe locations immobilières – Affectation du résultat 2022.	
2023-375	Budget annexe camping – Affectation du résultat 2022.	
2023-376	Budget principal – Rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain et de Cohésion Sociale sur l'exercice 2022.	
2023-377	Requalification du groupe scolaire Jean-Moulin – demande de subvention au titre du fonds vert.	
2023-378	Convention de fonds de concours – Mise aux normes de l'éclairage public.	
	AMENAGEMENT	
2023-379	Aliénation d'une partie de parcelle allée Daniel Mayer.	P. LAVAL
2023-380	Mise en vente de plusieurs propriétés communales.	
2023-381	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Fixation des tarifs pour l'année 2024.	E. LACOU
	ENVIRONNEMENT	
2023-382	Convention de partenariat « Objectif Mares » avec l'association Loiret Nature Environnement pour la restauration de la mare communale située chemin du Fromentin.	F. BUREAU
	EDUCATION	
2023-383	Subventions exceptionnelles au collège André Malraux et au collège Max Jacob dans le cadre d'un appel à projets éducatifs communal.	N. HAMEAU

	CULTURE	
2023-384	Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à L'Unisson pour la saison culturelle 2023-2024.	A. LE BIHAN
	AFFAIRES GENERALES	
	Elections sénatoriales – désignation des délégués suppléants.	C. CHAILLOU
2023-385	Désignation d'un nouveau représentant de la commune au sein du conseil d'administration de la régie de quartier Respire.	
2023-386	Mutualisation des achats – Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole.	I. GAUTHIER
2023-387	Concours des maisons et balcons fleuris 2023 – Désignation du jury.	F. BUREAU
	RESSOURCES HUMAINES	
2023-388	Mise à jour du tableau des effectifs permanents.	C. CHAILLOU
2023-389	Mise à jour du tableau des effectifs non permanents.	
2023-390	Mise à jour de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS).	
2023-391	Recours aux contrats d'apprentissage.	
2023-392	Mise à jour du règlement des astreintes.	
2023-393	Convention portant organisation d'un service commun de médecine préventive confié à la ville d'Orléans.	
2023-394	Mise à disposition d'un agent auprès de l'Union interprofessionnelle CFDT PACA.	
2023-395	Mise à disposition du Directeur de l'animation urbaine auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jean de la Ruelle.	

- Questions diverses.

**Décisions prises
dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal
à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire**

Numéro	Pôle	Nature de la décision	Date envoi Préfecture
2023-11	Maison Pour Tous	Contrat avec l'association ALERTE SAINT JEAN en vue de mettre à disposition à titre gratuit l'accueil de loisirs des Queues de Forêt pour l'organisation d'une marche le 1 ^{er} mai 2023. En compensation, un cours atelier danse « Modern-Jazz », sera dispensé aux enfants fréquentant les Maisons Pour Tous.	06-avr-23
2023-20	Affaires juridiques	Marché n°22SJ01 attribué au groupement BFC PARTENAIRES, BFC EG, VACONSIN MAZAUD ARCHITECTES, CS ARCHITECTURE, SEITH, GD ECO, STRIBLEN SAS, ESBAT,	09-févr-23

		GANTHA, VINCI Facilities mandataire du groupement BFC PARTENAIRES, pour un montant de 9 127 626,81 € HT. La durée prévisionnelle du marché est de 36 mois pour les phases de conception et réalisation à compter de la date de notification du marché, et de trois ans pour la phase exploitation-maintenance, à compter de la réception des travaux.	
2023-21	Finances	Décision budgétaire modificative portant virement de crédits du chapitre 022 vers le chapitre 68.	10-févr-23
2023-22	Aménagement	Approbation du cahier des charges de cession des terrains situés à l'intérieur du périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté Alleville nord concernant le lot I3, cadastré section AC n°584p, pour une superficie de 417 m ² , par VALLOIRE HABITAT au profit de M. et Mme WATTAH Mostafa et Khadija. Le terrain est destiné à recevoir une maison individuelle d'une surface de plancher maximale de 150 m ² .	15-févr-23
2023-23	Affaires juridiques	Modification en cours d'exécution n°3 concernant le marché n°17SJ28 ayant pour objet les travaux de transformation du cabinet médical du Quartier des Chaises en Maison de Santé Pluridisciplinaire. Le titulaire du lot 8 est la société MISSENERD QUINT B. Afin de tirer les conséquences financières d'un état de fait et de permettre de procéder aux règlements des factures, cette modification a pour objet d'acter la prolongation des délais d'exécution du marché de huit semaines à compter du 1er mars 2020, soit jusqu'au 25 avril 2020, hors périodes d'interruption.	16-févr-23
2023-24	Sports	Actualisation de la convention de mise à disposition des équipements sportifs conclue avec le Comité départemental du Sport Adapté du Loiret pour la mise à disposition du Boulodrome Bernadette Carton le samedi 18 mars 2023 de 8h à 18h pour le championnat départemental de Para Pétanque Adaptée. Cette mise à disposition est accordée à titre gracieux.	22-févr-23
2023-25	Aménagement	Convention avec l'association Régie de Quartier « Respire », pour la mise à disposition à titre onéreux de locaux situés Espace Qanat pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.	01-mars-23
2023-26	Aménagement	Avenant n°1 à la convention avec l'association Amicale de la Fête et des Loisirs du 17 août 2022, pour la mise à disposition d'une pièce supplémentaire n°5 située dans les locaux 1 rue du Clos neuf, pour la période du 1er juin 2022 au 31 mai 2024. Les conditions d'utilisation des locaux demeurent inchangées.	01-mars-23
2023-27	Sports	Convention avec le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire en vue de la mise à disposition à titre gratuit du matériel d'exposition intitulé « Histoire des Jeux » en vue de son utilisation dans le cadre de la labellisation « Terre de Jeux 2024 » au centre aquatique, du 27 février au 7 avril 2023.	02-mars-23

2023-28	Sports	Convention avec l'ASC Orléans-Saran BNP Paribas en vue de la mise à disposition de la salle de tennis de table de l'Espace Carat pour un challenge inter-entreprises le dimanche 26 mars 2023 de 8h30 à 12h30 au tarif horaire de 52,00 €, soit un total 208 € correspondant à quatre heures d'utilisation.	02-mars-23
2023-29	Affaires juridiques	Cession des véhicules non roulants 2019-2020.	13-mars-23
2023-30	Aménagement	Convention avec l'association Scrabble Val de Loire pour la mise à disposition à titre précaire et révocable de la salle Armand Theuriot en vue de l'organisation de rencontres de scrabble chaque lundi de 13h00 à 19h00 et chaque vendredi de 13h00 à 19h00 pour la période du 3 janvier 2023 au 2 janvier 2024. Le montant de participation aux frais de chauffage, d'électricité et d'eau est fixé forfaitairement pour la durée de la convention à 245 € par trimestre payable à terme à échoir.	13-mars-23
2023-31	Police municipale	Demande de subvention de l'Etat à hauteur de 14 141 € au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2023 afin de financer l'extension du réseau de caméras de vidéo protection.	10-mars-23
2023-32	Centre aquatique	Convention avec L'association CLUB NAUTIQUE, représentée par son Président M. Matthew DOMAIN, en vue de la mise à disposition du Centre Aquatique pour deux compétitions le dimanche 12 mars 2023 de 8h à 20h et le dimanche 9 avril de 8h à 20h au tarif de 204,90 € la journée, soit pour deux jours, la somme totale de 409,80 €.	15-mars-23
2023-33	Sports	Convention de mise à disposition des équipements sportifs conclue avec la Direction Zonale au Recrutement et à la Formation de la Police Nationale Ouest Campus de Ker Lann, pour la mise à disposition du Dojo du Complexe sportif des Trois Fontaines au tarif horaire de 52 €, aux dates et heures fixées printemps-été 2023.	27-mars-23
2023-34	Sports	Convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) chargée de la gestion de l'application d'encaissement des titres payables par internet ou des factures de produits locaux dénommée PayFiP dans le cadre de la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire et prélèvement unique sur internet. La ville aura à sa charge les coûts relatifs à la création et à la mise à jour de son portail ou d'adaptation des titres ou des factures, ainsi que le coût du commissionnement carte bancaire en vigueur pour le Secteur Public Local.	05-avr-23
2023-35	Police municipale	Convention avec Les Résidences de l'Orléanais ayant pour objet de permettre à la Mairie de Saint Jean de la Ruelle d'implanter à titre gratuit un dispositif de vidéoprotection avec l'ancrage de dispositifs techniques adaptés dans des gaines techniques passant par des caves d'une résidence pour une durée de cinq ans.	22-mai-23
2023-36	Culture	Sollicitation d'une attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret au titre de l'organisation	05-avr-23

		de la 31 ^{ème} édition du festival Le Grand Unisson, les 16 et 17 juin 2023.	
2023-37	Sports	Institution d'une régie de recettes "camping" auprès du Pôle sports de la ville pour l'encaissement du produit des droits d'emplacement de camping ainsi que ses autres prestations.	07-avr-23
2023-38	Culture	Actualisation des tarifs d'inscription au conservatoire saison 2023-2024.	19-avr-23
2023-39	Affaires juridiques	Marché n°23SJ04 concernant des prestations de services de surveillance et gardiennage pour le festival du Grand Unisson 2023, attribué à la société AS SÉCURITÉ pour un montant 14 544,10 € TTC. La prestation se déroulera du 13 juin 2023 au 19 juin 2023.	21-avr-23
2023-40	Affaires juridiques	Marché n°23SJ02 concernant la location, l'installation et l'exploitation technique pour le festival du Grand Unisson 2023, attribué pour un montant de 37 456,93 € HT réparti par lot.	21-avr-23
2023-41	Sports	Convention avec l'association Inter-omnisports des Sourds d'Orléans en vue de la mise à disposition à titre gracieux du Boulodrome Bernadette Carton pour des challenges de pétanque aux dates et horaires suivants : les samedis 22 avril, 8 juillet, 21 octobre et 4 novembre 2023 de 8h à 19h.	21-avr-23
2023-42	Sports	Convention avec la Maison de l'Enfance d'Orléans en vue de la mise à disposition à titre gracieux de la salle Multisports du Complexe Maurice Millet pour l'activité boxe au cours de la période suivante : A compter du 5 avril 2023 jusqu'au 31 mars 2024 (sauf pendant le mois d'août 2023) le mercredi de 16h à 18h.	21-avr-23
2023-43	Aménagement	Convention avec le Cabinet d'infirmiers, représenté sous la forme d'un contrat d'exercice commun entre Mesdames Claire BERGER, Pamela CHEVALIER, Ludivine CORVAISIER et Céline GASNIER, pour la mise à disposition de locaux situés 1 rue du Clos Neuf, du 15 décembre 2022 au 14 décembre 2023. Le montant de la redevance forfaitaire est fixé à 220 euros par mois payable à terme à échoir. Le montant de participation aux frais de chauffage, d'électricité et d'eau est fixé forfaitairement pour la durée de la convention à 140 € par mois payable à terme à échoir.	24-avr-23
2023-44	Aménagement	Convention avec l'association l'Amicale Solognote Blésois pour la mise à disposition à titre précaire et révocable de la salle Armand Theuriot pour 68 dates sur une période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023. Le montant de participation aux frais de chauffage, d'électricité et d'eau est fixé forfaitairement pour la durée de la convention à 429 € payable à terme à échoir.	24-avr-23
2023-45	Aménagement	Convention avec Monsieur Samir BELGUASMI, pour la mise à disposition d'une maison d'habitation située 25 rue du Clos du Renard, du 26 avril 2023 au 31 décembre 2024. Le montant de la redevance pour le loyer est fixé à 515 euros par mois payable mensuellement à terme à échoir.	24-avr-23



2023-46	Aménagement	Convention avec Monsieur Saïd LAFRAYHI, pour la mise à disposition d'une partie d'espaces verts situé rue des Turquoises, pour la période du 10 octobre 2022 au 9 octobre 2024. Le montant de la redevance forfaitaire annuelle est fixé à 20 euros payable à la date d'effet de la présente convention.	24-avr-23
---------	-------------	---	-----------

DELIBERATIONS :**2023-367 Budget principal – Approbation du compte de gestion 2022.**

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Chaque année, dans le cadre de la règle de la séparation de l'ordonnateur et du comptable, Monsieur le Trésorier Principal présente les comptes de gestion qui retracent les opérations qu'il a effectuées au titre des différents budgets.

Les écritures retracées dans le compte de gestion du budget principal sont conformes à celles de la comptabilité administrative au niveau des articles natures et chapitres budgétaires.

Il est précisé que le compte de gestion est consultable auprès du pôle finances à l'Hôtel de Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Vu l'exposé de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire sur le compte de gestion du budget principal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-31,

Vu le budget primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion accompagné des pièces générales établi par Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2022,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire, le compte de gestion du Trésorier Principal est arrêté, sauf règlement définitif par la Chambre Régionale des Comptes :

En recettes à la somme de : 30 347 261,56 €

En dépenses à la somme de : 27 449 854,19 €

Le résultat du compte de gestion est arrêté à : 2 897 407,37 €



APPROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier Principal, qui n'appelle aucune observation particulière ni réserve de sa part.

2023-368 Budget annexe locations immobilières – Approbation du compte de gestion 2022.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Chaque année, dans le cadre de la règle de la séparation de l'ordonnateur et du comptable, Monsieur le Trésorier Principal présente les comptes de gestion qui retracent les opérations qu'il a effectuées au titre des différents budgets.

Les écritures retracées dans le compte de gestion du budget annexe locations immobilières sont conformes à celles de la comptabilité administrative au niveau des articles natures et chapitres budgétaires.

Il est précisé que le compte de gestion est consultable auprès du pôle finances à l'Hôtel de Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Vu l'exposé de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire sur le compte de gestion du budget annexe locations immobilières,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-31,

Vu le budget primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion accompagné des pièces générales établi par Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2022,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire, le compte de gestion du Trésorier Principal est arrêté, sauf règlement définitif par la Chambre Régionale des Comptes :

En recettes à la somme de : 164 000,56 €

En dépenses à la somme de : 820 088,50 €

Le résultat du compte de gestion est arrêté à : -656 087,94 €

APPROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier Principal, qui n'appelle aucune observation particulière ni réserve de sa part.



2023-369 Budget annexe camping – Approbation du compte de gestion 2022.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Chaque année, dans le cadre de la règle de la séparation de l'ordonnateur et du comptable, Monsieur le Trésorier Principal présente les comptes de gestion qui retracent les opérations qu'il a effectuées au titre des différents budgets.

Les écritures retracées dans le compte de gestion du budget annexe camping sont conformes à celles de la comptabilité administrative au niveau des articles natures et chapitres budgétaires.

Il est précisé que le compte de gestion est consultable auprès du pôle finances à l'Hôtel de Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Vu l'exposé de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire sur le compte de gestion du budget annexe camping,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-31,

Vu le budget primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion accompagné des pièces générales établi par Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2022,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire, le compte de gestion du Trésorier Principal est arrêté, sauf règlement définitif par la Chambre Régionale des Comptes :

En recettes à la somme de : 66 650,69 €

En dépenses à la somme de : 68 908,07 €

Le résultat du compte de gestion est arrêté à : - 2 257,38 €

APPROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier Principal, qui n'appelle aucune observation particulière ni réserve de sa part.

2023-370 Budget principal – Adoption du compte administratif 2022.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte administratif 2022 avant le 30 juin 2023.



Le rapport de présentation du compte administratif est présenté à l'assemblée délibérante.

Vu les articles L2121-14, L2121-31 et L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au compte administratif et au compte de gestion,

Vu le budget primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion du budget de la commune 2022 préalablement approuvé, lequel présente un excédent global de clôture égal à celui du compte administratif pour le même exercice,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Hors la présence de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DAHOU et M. HUYGHUES DES ETAGES),

ADOpte le compte administratif 2022 du budget principal, défini comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 040 027,99	1 198 879,76			841 148,23
Opérations de l'exercice	22 542 939,16	24 586 384,74	4 906 915,03	5 760 876,82	27 449 854,19	30 347 261,56
Résultat de l'exercice		2 043 445,58		853 961,79		2 897 407,37
Résultat de clôture		4 083 473,57	344 917,97			3 738 555,60
Solde des reports			704 770,86		704 770,86	
Résultats définitifs		4 083 473,57	1 049 688,83			3 033 784,74

2023-371 Budget annexe locations immobilières – Adoption du compte administratif 2022.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte administratif 2022 avant le 30 juin 2023.

Le rapport de présentation du compte administratif est présenté à l'assemblée délibérante.

Vu les articles L2121-14, L2121-31 et L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au compte administratif et au compte de gestion,

Vu le budget primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion du budget annexe locations immobilières 2022 préalablement approuvé, lequel présente un excédent global de clôture égal à celui du compte administratif pour le même exercice,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Hors la présence de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DAHOU et M. HUYGHUES DES ETAGES),

ADOpte le compte administratif 2022 du budget annexe locations immobilières, défini comme suit :

LIBELLE <i>en €</i>	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		67 285,18		174 386,13		241 671,31
Opérations de l'exercice	92 333,30	134 761,14	727 755,20	29 239,42	820 088,50	164 000,56
Résultat de l'exercice		42 427,84	698 515,78		656 087,94	
Résultat de clôture		109 713,02	524 129,65		414 416,63	
Solde des reports				509 801,17		509 801,17
Résultats définitifs		109 713,02	14 328,48			95 384,54

2023-372 Budget annexe camping – Adoption du compte administratif 2022.
--

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte administratif 2022 avant le 30 juin 2023.

Le rapport de présentation du compte administratif est présenté à l'assemblée délibérante.

Vu les articles L2121-14, L2121-31 et L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au compte administratif et au compte de gestion,

Vu le budget primitif, supplémentaire et décisions modificatives de l'exercice qui s'y rattachent,

Vu le compte de gestion du budget annexe camping 2022 préalablement approuvé, lequel présente un excédent global de clôture égal à celui du compte administratif pour le même exercice,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Hors la présence de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DAHOU et M. HUYGHUES DES ETAGES),

ADOpte le compte administratif 2022 du budget annexe camping, défini comme suit :



LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
<i>en €</i>						
Résultats reportés		26 596,24	13 225,59			13 370,65
Opérations de l'exercice	36 779,99	38 608,32	32 128,08	28 042,37	68 908,07	66 650,69
Résultat de l'exercice		1 828,33	4 085,71		2 257,38	
Résultat de clôture		28 424,57	17 311,30			11 113,27
Solde des reports			1 100,00		1 100,00	
Résultats définitifs		28 424,57	18 411,30			10 013,27

2023-373 Budget principal – Affectation du résultat 2022.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Le compte administratif 2022, voté par le Conseil Municipal, fait apparaître les résultats suivants :

Résultat d'investissement de clôture 2022 (A)	-344 917,97 €
Reports de crédits :	
<i>Dépenses (B)</i>	1 592 686,11 €
<i>Recettes (C)</i>	887 915,25 €
<i>Solde des reports de crédits (C-B)</i>	-704 770,86 €
Résultat d'investissement de clôture 2021 après intégration des reports (A+C-B)	-1 049 688,83 €

Résultat de fonctionnement de clôture 2022	4 083 473,57 €
---	-----------------------

Selon la législation en vigueur, l'assemblée doit au minimum couvrir le déficit d'investissement constaté après intégration des reports de crédits par affectation en réserve de la part correspondante de l'excédent de fonctionnement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

En recettes d'investissement :	
article 1068 : réserves	1 049 688,83 €
En section de fonctionnement :	
article 002 : résultat de fonctionnement reporté	3 033 784,74 €

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir la proposition de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire en ce qui concerne l'affectation du résultat.

2023-374 Budget annexe locations immobilières – Affectation du résultat 2022.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Le compte administratif 2022, voté par le Conseil Municipal, fait apparaître les résultats suivants :

Résultat d'investissement de clôture 2022 (A)	-524 129,65 €
Reports de crédits (restes à réaliser):	
Dépenses (B)	212 882,93 €
Recettes (C)	722 684,00 €
Solde reports de crédits (C-B)	509 801,17 €
Résultat d'investissement de clôture 2022 après intégration des reports (A+C-B)	-14 328,48 €

Résultat de fonctionnement de clôture 2022	109 713,02 €
---	---------------------

Selon la législation en vigueur, l'assemblée doit au minimum couvrir le déficit d'investissement constaté après intégration des reports de crédits par affectation en réserve de la part correspondante de l'excédent de fonctionnement.

Aucun déficit n'étant constaté en investissement, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

En recettes d'investissement :	
article 1068 : réserves	14 328,48 €
En section de fonctionnement :	
article 002 : résultat de fonctionnement reporté	95 384,54 €

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir la proposition de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire en ce qui concerne l'affectation du résultat.

2023-375 Budget annexe camping – Affectation du résultat 2022.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Le compte administratif 2022, voté par le Conseil Municipal, fait apparaître les résultats suivants :



Résultat d'investissement de clôture 2022 (A)	- 17 311,30 €
Reports de crédits :	
<i>Dépenses (B)</i>	1 100,00 €
<i>Recettes (C)</i>	- €
<i>Solde reports de crédits (C-B)</i>	- 1 100,00 €
Résultat d'investissement de clôture 2022 après intégration des reports (A+C-B)	- 18 411,30 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2022	28 424,57 €

Selon la législation en vigueur, l'assemblée doit au minimum couvrir le déficit d'investissement constaté après intégration des reports de crédits par affectation en réserve de la part correspondante de l'excédent de fonctionnement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

En recettes d'investissement :	
article 1068 : réserves	18 411,30 €
En section de fonctionnement :	
article 002 : résultat de fonctionnement reporté	10 013,27 €

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir la proposition de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire en ce qui concerne l'affectation du résultat.

2023-376 Budget principal – Rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain et de Cohésion Sociale sur l'exercice 2022.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

En vertu de l'article L2334-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de Développement Social Urbain et de Cohésion Sociale (DSUCS) entreprises au cours de l'exercice précédent ainsi que leurs conditions de financement.

La Dotation de Solidarité Urbaine est destinée aux communes urbaines.

Elle est ainsi versée à 10 % des communes de métropole comptant entre 5 000 et 10 000 habitants et aux deux tiers des communes de plus de 10 000 habitants.

L'éligibilité des communes à cette dotation est déterminée à partir d'un classement qui fait intervenir les critères de ressources et de charges suivants :

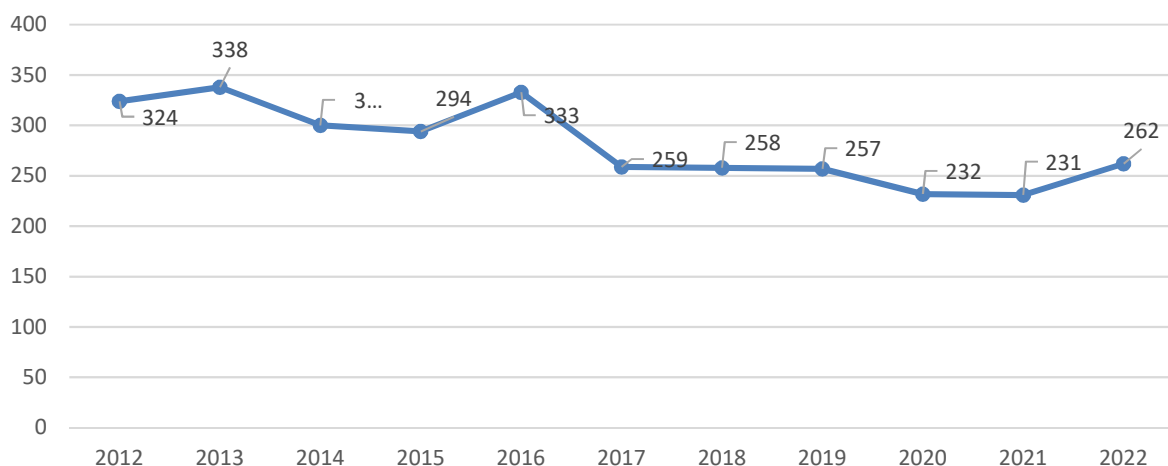
- Le potentiel financier par habitant ;
- Le nombre de logements sociaux ;
- Le nombre de personnes bénéficiant des allocations logement ;
- Le revenu moyen par habitant ;
- La population domiciliée en Zone Franche Urbaine (ZFU).

Pour une commune éligible, le montant de l'attribution dépend de ces mêmes critères, ainsi que de l'effort fiscal et de la population résidant en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) et en Zone Franche Urbaine (ZFU).

Pour Saint Jean de la Ruelle, la dotation s'élève à 1 097 766 € au titre de 2022 contre 1 044 406 € en 2021, soit une progression de + 5,11 %. Elle avait progressé de + 5,84 % entre 2020 et 2021.

La commune est classée au 262^{ème} rang des villes métropolitaines de plus de 10 000 habitants. Les critères utilisés pour établir ce classement reposent sur la population, le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, de bénéficiaires de l'APL, le niveau de revenu des habitants, et le nombre d'habitants résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Evolution du classement DSU de la commune depuis 2012



Le revenu imposable par habitant atteint 12 388 € en 2022, contre 12 348 € en 2021 (+ 0,3 %). Au niveau national pour les communes de plus de 10 000 habitants, cet indicateur est passé de 16 497 € en 2021 à 16 629 € en 2022, soit + 0,8 %.

Depuis 2015, la commune est signataire du contrat de ville de l'agglomération orléanaise, pour la période 2015 – 2020. Ce contrat a été prolongé jusqu'en 2022 par l'adoption d'un protocole d'engagements réciproques et renforcés, validé en Conseil Municipal le 25 novembre 2019. Les actions qui en découlent visent les quartiers prioritaires définis en fonction de l'importance du nombre de ménages ayant des revenus inférieurs au revenu médian.

Ces quartiers prioritaires sont :

- le quartier Trois Fontaines réunissant les résidences Salmoneries, Prairie, Pincevent, Essarts.



Pour le parc social des Salmoneries et le parc privé de la Prairie, la rénovation a été soutenue par l'ANRU et l'ANAH. Les bailleurs sociaux ont également engagé des rénovations sur les patrimoines Pincevent et Essarts ;

- le quartier des Chaises dont le projet de rénovation est soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

L'intervention de la commune dans ces quartiers s'inscrit en complément d'actions d'envergure sur le patrimoine social ou privé, portées par leur gestionnaire (bailleurs sociaux, Conseil Syndical).

Les actions mises en œuvre par la ville en 2022 sont ainsi de plusieurs ordres :

- Les structures d'accueil et d'activité à destination des enfants, des jeunes et des familles représentent le volume d'activité et le volume financier les plus importants : accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires, crèches et haltes-garderies, Maison de la Musique et de la Danse, sports, etc. Les moyens mobilisés sont restés constants à la suite de l'épisode de crise sanitaire et ont permis d'adapter les modes d'accueils ou les enseignements dispensés.
- Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, des ateliers d'activités et d'animations PTIT TEMPO - A'TEMPO sont proposés, gratuitement, tous les jours en maternelle et deux fois dans la semaine en élémentaire, pour favoriser l'épanouissement et contribuer à la réussite scolaire des enfants. La municipalité a veillé à ce que les Temps d'Activités Périscolaires soient assurés toute l'année, afin de garantir la parfaite continuité de la prise en charge des enfants sur le temps scolaire et périscolaire. Les actions en élémentaire ont été supports à une démarche d'éducation à la citoyenneté, qui a donné lieu à un nouvel élan donné au Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités, en complément des actions relevant de l'Information Jeunesse.
- En parallèle, la ville a poursuivi la promotion de la lecture, des livres et des auteurs, s'appuyant sur la gratuité de l'inscription au réseau des bibliothèques de la ville, et maintenu les ouvertures dominicales. Les actions réalisées en direction des publics, enfants et adultes, visent notamment les écoliers et les familles des quartiers prioritaires.
- Durant l'été 2022, les structures municipales ont accueilli et porté dans l'espace public des animations et des représentations à dimension artistique et culturelle, pour aller vers les publics et accompagner la réouverture de l'Unisson. Cette programmation a inauguré la démarche de sensibilisation, d'initiation et de découverte qui est au cœur de la médiation culturelle à destination de tous les publics avec un effort particulier sur les actions « hors les murs ».
- Pour répondre aux demandes des usagers et des familles, les accueils et les aides à l'emploi des outils numériques ont été développés avec la montée en puissance de l'agence France Services, la 1^{ère} ouverte dans la Métropole orléanaise. Dans l'ensemble des structures, une vigilance est apportée aux problématiques de l'illectronisme, et des actions sont développées pour favoriser l'inclusion numérique.
- Une attention particulière est portée aux jeunes dans leurs pratiques des médias et réseaux sociaux, le confinement pouvant avoir induit un repli sur les écrans ; les centres sociaux sont inscrits dans le protocole « Promeneurs du Net » piloté par la CAF.

- Les centres sociaux (Maisons Pour Tous) sont les vecteurs d'une solidarité accentuée sur les quartiers d'habitat populaire, mais aussi des vecteurs de mixité dans les services proposés à toute la population et des vecteurs de solidarité entre les personnes. Ils initient un lien entre les habitants, autour d'activités ou d'actions thématiques ; un accent particulier est mis sur les vecteurs d'une insertion durable, notamment par l'alphabétisation et le renforcement de la pratique du français.
- L'aide et l'information apportées aux demandeurs d'emploi (jeunes et adultes, hommes et femmes) notamment par l'Espace Emploi Formation, mais aussi l'aide à la création de logements (notamment de logements sociaux), sont des leviers pour une ville solidaire sur le front de l'accès à l'emploi et au logement.
- Les aides directes aux familles, les services à la personne (notamment par le CCAS, l'épicerie sociale - EPIS, le portage des repas à domicile) sont des actes de solidarité intergénérationnelle, et de lutte contre les exclusions.

Afin de répondre aux exigences du Code Général des Collectivités Territoriales, certaines actions ainsi que leurs conditions de financement sont ici mises en évidence :

Actions	Coût	Financements spécifiques et remboursements divers	Charge nette communale
Vie sociale citoyenne et éducation	3 254 006	723 073	2 530 933
Soutien aux associations	218 734		218 734
Centres Sociaux	2 175 790	548 435	1 627 355
Politique de la ville, Jeunesse et Développement Social des Quartiers (actions culturelles et éducatives spécifiques sur les quartiers, correspondants de nuit, A'TEMPO ...)	539 030	-	539 030
Espace Emploi Formations	154 089	22 136	131 953
Portage des repas à domicile des personnes âgées et handicapées	166 363	152 502	13 861
Accès aux droits, services à la population	199 842	22 796	177 046
<i>Actions gérées par le CCAS et financés par la subvention communale</i>			
Epicerie sociale	15 505	-	15 505
Accompagnement social et suivi du RSA	173 059	22 400	150 659
Actions santé	4 206	396	3 810
Aides sociales versées	7 072	-	7 072
Total général	3 453 848	745 869	2 707 979

Seules sont ici retenues les actions qui visent à pallier les inégalités.

La Municipalité a par ailleurs conforté sa politique tarifaire en faveur de l'accès pour tous aux accueils de loisirs, à la restauration, au portage des repas à domicile et aux services culturels.

Le montant de 1 097 766 € perçu par la commune au titre de la DSU 2022 permet de couvrir 40,5 % des dépenses nettes engagées par la commune au titre de la solidarité et de la cohésion sociale.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport présenté par Monsieur le Conseiller Départemental-Maire concernant les actions de développement social urbain menées par la ville, en référence à l'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale en 2022.

2023-377 Requalification du groupe scolaire Jean-Moulin – demande de subvention au titre du fonds vert.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire des Chaises, la commune de Saint Jean de la Ruelle a décidé d'engager la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin (une école maternelle, une école élémentaire, un restaurant scolaire) comme équipement emblématique du futur quartier, en l'inscrivant dans la nouvelle trame viaire du quartier, en agrandissant et en réorganisant les locaux scolaires afin de répondre à l'évolution démographique et à l'objectif de mixité sociale.

Il s'agit de moderniser les bâtiments et leurs équipements au regard des normes actuelles d'usage, de confort thermique et acoustiques, d'exigences de sécurité et d'accessibilité, et d'atteindre un objectif de sobriété énergétique pilotée et mesurée.

L'opération sera réalisée dans le cadre d'un marché global de performance, qui engage les attributaires du marché sur les performances énergétiques des bâtiments.

Ce projet structurant mobilise plusieurs partenaires qui participeront à son financement.

Dans ce cadre et afin de se conformer à la demande de la Préfecture, alors même que le Conseil Municipal a délégué cette compétence au maire par une délibération du 27 mai 2020, ce dernier doit autoriser la commune à solliciter une subvention au titre du fonds verts sur partie rénovation énergétique des bâtiments (partie élémentaire et restauration scolaire) et au titre de la DSIL pour la reconstruction et l'extension de l'école maternelle.

Ces deux demandes de subvention représentent chacune 11 % du coût du projet (soit 22 % de façon cumulée). Le plan de financement prévisionnel se présente de la façon suivante :

DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
Maîtrise d'œuvre	700 000 €	DSIL	1 000 000 €
Aménagements extérieurs	450 000 €	ANRU	2 400 000 €
Gros œuvre, clos et couvert	4 000 000 €	CRST	800 000 €
Corps d'état secondaires	1 100 000 €	CAF (périscolaire)	300 000 €
Lots techniques	1 500 000 €	Fonds vert	1 000 000 €
Ecole Provisoire	200 000 €	Autofinancement	3 600 000 €
Exploitation Maintenance	160 000 €		
Frais	990 000 €		
TOTAL	9 100 000 €	TOTAL	9 100 000 €



Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne son accord pour la réalisation du projet de requalification du groupe scolaire Jean-Moulin selon les modalités financières présentées ci-dessus,

Sollicite auprès de l'Etat deux subventions d'un montant de 1 000 000 € chacune, soit 22 % du montant HT des travaux, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du Fonds vert,

S'engage à prendre en charge la part qui lui incombe, soit 39,6 % du montant HT,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser les formalités nécessaires à l'application de la présente délibération,

Dit que le montant des dépenses et recettes correspondantes seront traduites dans les différents budgets liés à l'exécution du projet, dans le cadre d'une autorisation de programme et de crédits de paiements (AP/CP).

2023-378 Convention de fonds de concours - Mise aux normes de l'éclairage public.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

La commune a décidé d'engager un vaste programme de travaux de mises en sécurité de l'éclairage public sur le territoire de commune. Ce programme prévoit la mise à la terre des candélabres, la mise aux normes des armoires (installation de disjoncteurs différentiels) et l'installation de coffrets classe II en pied de mât. Ces actions de sécurité ont été réalisées sur la base du diagnostic réalisé par NOCTA BENE. Les travaux ont été réalisés en plusieurs tranches entre 2021 et 2022.

Le coût des travaux portés par la Métropole d'Orléans a été chiffré à 323 924,10 € HT.

En application de l'article L. 5217-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dispositions de l'article L. 5215-26 dudit code s'appliquent aux métropoles et précisent que « Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté urbaine et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Sur le fondement des dispositions légales précitées, Orléans Métropole et la commune de Saint Jean de la Ruelle se sont rapprochées afin que cette dernière verse à Orléans Métropole un fonds de concours visant à contribuer au financement de ces travaux de mises en sécurité de l'éclairage public.

Le fonds de concours, objet de la présente convention, représente 50 % du montant HT des travaux des mises en sécurité de l'éclairage public. La part de la commune de Saint Jean de la Ruelle n'excède pas la part de financement propre, hors subvention, assurée par le maître d'ouvrage.

Il est donc proposé la signature d'une convention de fonds de concours, versée par la commune de Saint Jean de la Ruelle au bénéfice d'Orléans Métropole pour sa participation aux travaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5215-26,



Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances réunie le 31 mai 2023,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention ayant pour objet le versement d'un fonds de concours par la commune de Saint Jean de la Ruelle au bénéfice d'Orléans Métropole, pour un taux de participation à hauteur de 50 % dans le cadre de travaux des mises en sécurité de l'éclairage public,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document correspondant,

DIT que la dépense correspondante est inscrite au budget principal de l'exercice en cours, section d'investissement, compte 2041512, gestionnaire VOIR service CU.

2023-379 Aliénation d'une partie de parcelle allée Daniel Mayer.

**Présentée par M. LAVAL,
Adjoint au Maire.**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2019, la ville de Saint Jean de la Ruelle décidait la mise en vente de plusieurs propriétés communales et notamment un terrain nu cadastré AY n°921, situé allée Daniel Mayer. Cette décision n'a pu être mise en œuvre considérant la nécessité de modifier le zonage UH (« équipements ») du Plan d'urbanisme (PLU) pour l'ouvrir à une destination d'habitat dans le cadre de l'élaboration du PLU métropolitain (PLUm).

En parallèle, Monsieur Jérémie Robineau demeurant 4 allée Daniel Mayer a sollicité la ville pour acquérir une partie de la parcelle cadastrée AY n°921p, limitrophe à sa propriété, pour une superficie de 150 m² environ.

A la suite de la réception de l'avis du pôle d'Evaluation Domaniale prenant en compte le nouveau zonage du PLUm (UC 2-O : centre-ville) approuvé le 7 avril 2022, un accord est intervenu avec Monsieur Robineau sur les conditions d'aliénation du terrain pour une emprise globale de 150 m² environ (cf. plan ci-annexé), moyennant le prix de 140 € par mètre carré, soit 21 000 €, conforme à l'avis du pôle d'Evaluation Domaniale.

Les frais de division foncière seront pris en charge par la ville.

Vu l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale en date du 7 octobre 2022,
Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'aménagement, travaux et développement durable réunie le 16 mai 2023,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

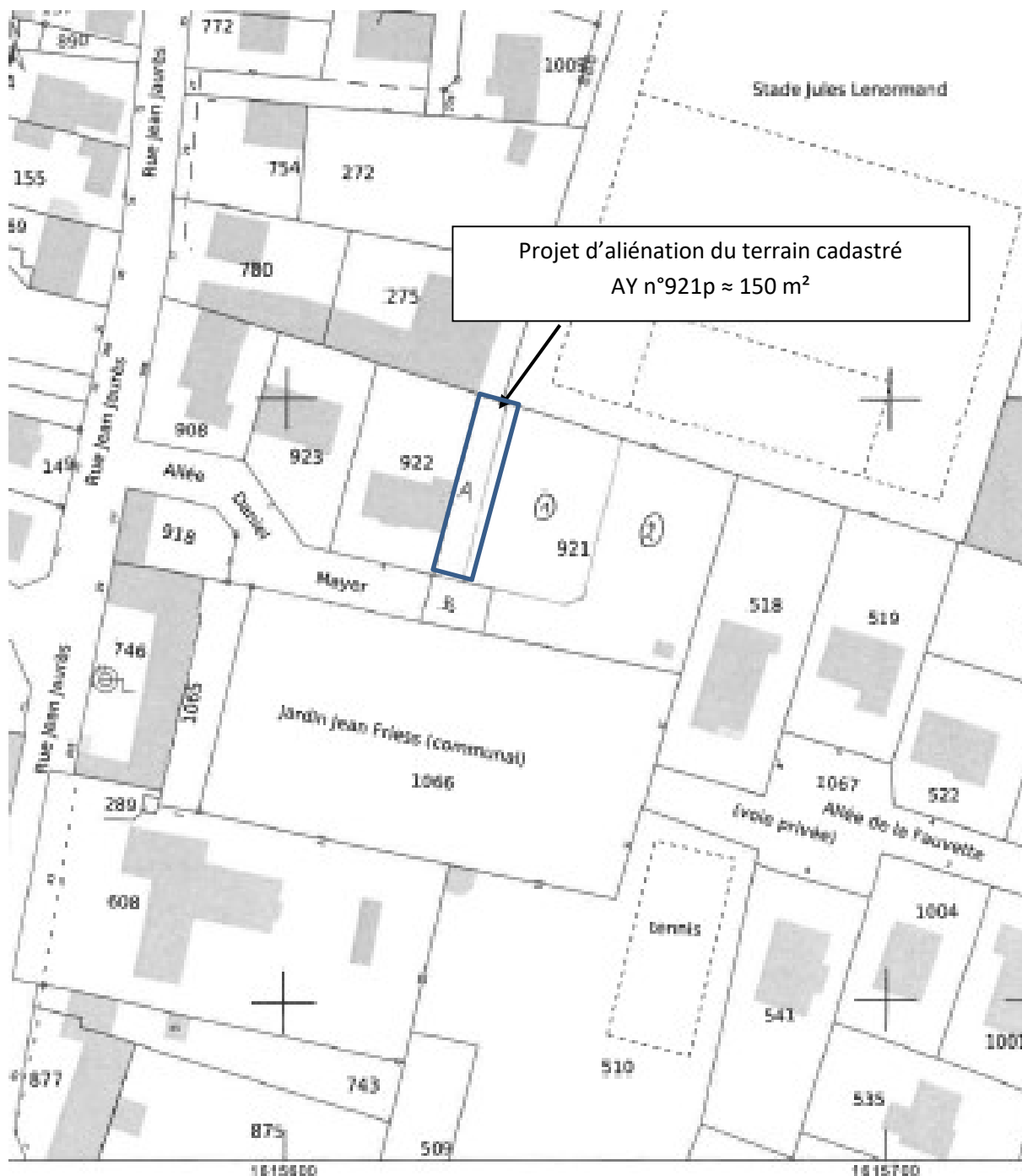
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'aliéner une partie du terrain cadastré AY n°921, pour une emprise globale de 150 m² environ, située allée Daniel Mayer selon les modalités susvisées,

AUTORISE Monsieur Jérémy Robineau à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme dans le cadre de la modification des clôtures à intervenir,

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir,

DIT que la dépense relative aux frais de division foncière et la recette relative à l'aliénation du bien seront inscrites au Budget 2023.



2023-380 Mise en vente de plusieurs propriétés communales.

**Présentée par M. LAVAL,
Adjoint au Maire.**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2019, la ville de Saint Jean de la Ruelle décidait la mise en vente de plusieurs propriétés communales et notamment un terrain nu cadastré AY n°921, situé allée Daniel Mayer. Cette décision n'a pu être mise en œuvre considérant la nécessité de modifier le zonage UH (« équipements ») du Plan Local d'urbanisme (PLU) pour permettre des projets de construction à destination d'habitat. Cette modification a été entérinée dans le cadre de l'élaboration du PLU métropolitain (PLUm) par la définition d'un zonage UC 2-O (centre-ville). Ce plan a été approuvé le 7 avril 2022.

Considérant les avis du pôle d'Evaluation Domaniale en date du 19 août 2022 prenant en compte le zonage du PLUm et la réalisation d'une étude de sol, rendue obligatoire par la Loi ELAN du (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018 qui impose la réalisation d'une étude de sol établissant une première identification des risques géologiques d'un terrain avant la vente d'un terrain constructible ou la construction d'une habitation, il est proposé de renouveler la mise en vente de ce terrain en 2 lots à bâtir selon les modalités suivantes :

- un terrain à bâtir n°1 cadastré AP n°921p, situé allée Daniel Mayer, d'une superficie de 600 m² environ (cf. plan ci-annexé).
Considérant la configuration du bien, sa localisation privilégiée et les frais de procédure préalable à la vente, portés par la ville (étude de sol, division foncière, viabilisation des terrains, dossier d'autorisation d'urbanisme en vue de la création d'un lotissement estimés au prorata du lot n°1 à 10 000 €, il est proposé de le mettre en vente au prix de 105 000 €.
- un terrain à bâtir n°2 cadastré AP n°921p, situé allée Daniel Mayer, d'une superficie de 750 m² environ (cf. plan ci-annexé).
Considérant la configuration du bien, sa localisation privilégiée et les frais de procédure préalable à la vente portés par la ville (étude de sol, division foncière, viabilisation des terrains, dossier d'autorisation d'urbanisme en vue de la création d'un lotissement estimés au prorata du lot n°2 à 10 000 €, il est proposé de le mettre en vente au prix de 130 000 €.

Ces terrains relèvent du domaine privé de la collectivité. Ils sont chacun destinés à recevoir une maison d'habitation selon les règles du PLUm en vigueur.

Il est également décidé de mettre en vente le bien ci-dessous situé en zone UR1 au PLUm :

- un terrain à bâtir cadastré AP n°592p, situé rue Henri Pavard, à l'angle de la bretelle d'accès à la tangentielle Ouest, d'une superficie d'environ 2 300 m² (cf. plan ci-annexé).
Considérant la configuration du bien et les frais de procédure préalable à la vente (étude de sol, division foncière, dossier d'autorisation d'urbanisme en vue de la création d'un lotissement, estimés à 2 500 €), il est proposé de le mettre en vente au prix de 296 000 €. Ce terrain est vendu non viabilisé.



Sa dernière affectation ayant été un espace vert, il convient de procéder à sa désaffectation et à son déclassement avant d'envisager sa cession.

La superficie des terrains ne sera définitive qu'après l'établissement d'un document d'arpentage par un cabinet de géomètre expert. Le prix de vente sur lequel un accord sera trouvé entre la ville et l'acquéreur sera global et ne pourra être remis en cause après précision apportée par le document d'arpentage mettant à jour un éventuel écart de surface.

Vu l'exposé de Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,

Vu l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L 2141-1 et L 3113-14,

Vu les avis du pôle d'Evaluation Domaniale en date du 19 août 2022 s'agissant des terrains situés allée Daniel Mayer,

Vu l'avis du pôle d'Evaluation Domaniale en date du 7 octobre 2022 s'agissant du terrain situé rue Henri Pavard,

Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'Aménagement, Travaux et Développement durable réunie le 16 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de mettre en vente deux terrains cadastrés AY n°921p situés allée Daniel Mayer et un terrain cadastré section AP n°592p situé rue Henri Pavard,

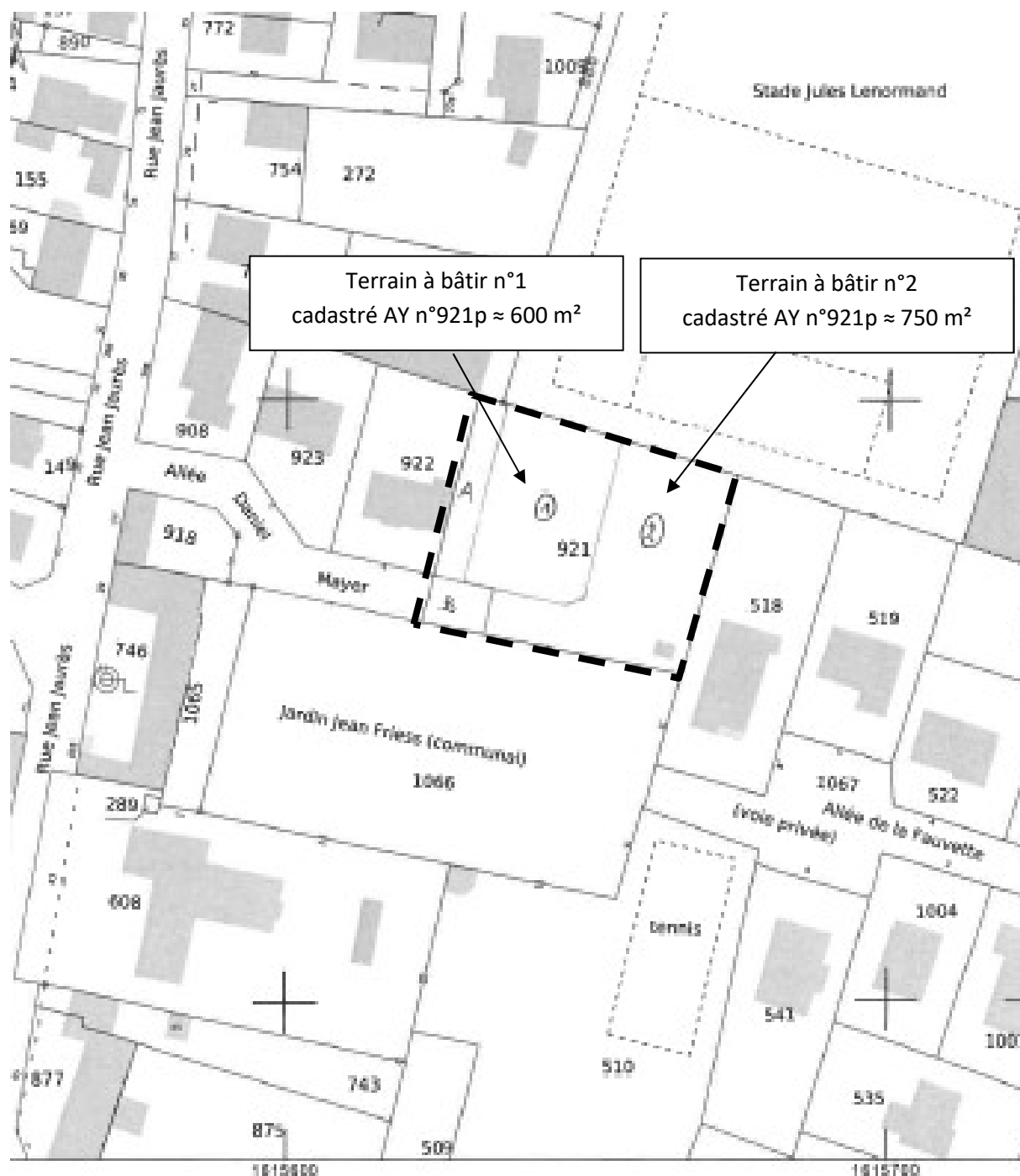
DIT que l'emprise concernée du terrain mis en vente rue Henri Pavard, pour une superficie globale de 2 300 m² environ, dépendante du domaine public est désaffectée du domaine public communal,

DECIDE de déclasser du domaine public communal cette même emprise foncière,

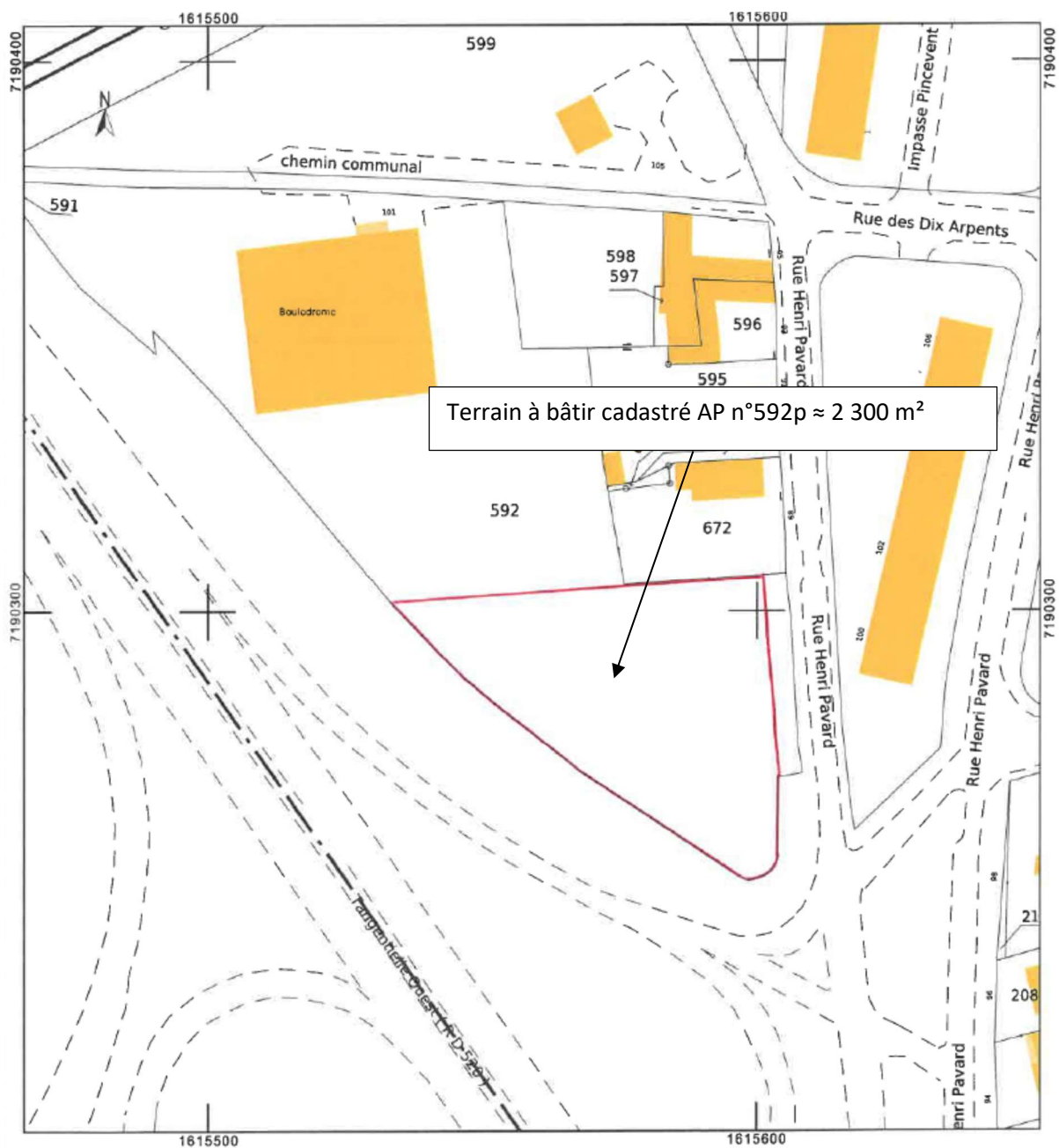
AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à procéder aux formalités nécessaires à la mise en vente desdits biens (division cadastrale, mesures de publicité, etc.),

DIT que la dépense relative aux frais de division foncière, d'étude de sol, de viabilisation et de constitution des autorisations au titre de l'urbanisme et que la recette relative à l'aliénation du bien sont inscrites au Budget 2023.

Terrains cadastrés AY n°921p – allée Daniel Mayer



Terrain cadastré section AP n°592p - rue Henri Pavard



2023-381 Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Fixation des tarifs pour l'année 2024.

Présentée par M. LAVAL,
Adjoint au Maire.

L'article L 2333-6 du Code Général des Collectivité Territoriales permet aux communes d'instaurer une Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) frappant les supports publicitaires dans les limites de leur territoire.

Par délibération du 3 octobre 2008, la commune a décidé d'appliquer le TLPE sur son territoire et de fixer les tarifs à 100 % des tarifs maximaux.

Par délibération en date du 29 juin 2022, les tarifs pour l'année 2023 ont été relevés de 2,8 %.

En application de l'article L 2333-9 et suivants du Code Général des Collectivité Territoriales, il convient de fixer avant le 1^{er} juillet de l'année N, les modalités d'application de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année N+1. Les tarifs sont en effet revalorisés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année, ce qui représenterait, pour l'année 2024, un taux de variation des tarifs de + 6 %.

Superficie	Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques		Dispositifs publicitaires et préenseignes numériques		Enseignes			
	≤ 50 m ²	> 50 m ²	≤ 50 m ²	> 50 m ²	entre 7 et 12 m ² *	de 12 à 20 m ²	de 20 à 50 m ²	> 50 m ²
RAPPEL Tarifs 2023	22,00 €	44,00 €	66,00 €	132,00 €	22,00 €	22,00 € ¹ ¹ réfaction de 50%	44,00 €	88,00 €
Tarifs 2024	23,30 €	46,60 €	69,90 €	139,80 €	23,30 €	23,30 € ¹ ¹ réfaction de 50%	46,60 €	93,20 €

* Rappel : les enseignes, autres que scellées au sol, inférieures ou égales à 12 m² sont exonérées (délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2010).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2333-6 à 16 et R 2333-10 à R. 2333-17,

Vu le Décret n° 2103-206 du 11 mars 2013 relatif à la taxe locale sur la publicité extérieure,

Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'Aménagement, Travaux et Développement durable réunie le 16 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter une revalorisation de + 6 % des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure au titre de l'année 2024,

MAINTIENT l'application d'une réfaction de 50 % aux enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20 m²,



MAINTIENT l'exonération des enseignes autres que scellées au sol, dont la superficie est inférieure ou égale à 12 m²,

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir,

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au BP 2024.

2023-382 Convention de partenariat "Objectif Mares" avec l'association Loiret Nature Environnement pour la restauration de la mare communale située chemin du Fromentin.

**Présentée par Mme BUREAU,
Adjointe au Maire.**

Les mares représentent un patrimoine naturel et culturel souvent sous-estimé et négligé. Elles hébergent des espèces qui se raréfient.

L'association Loiret Nature Environnement et sa fédération régionale FNE Centre-Val de Loire ont fait de la sauvegarde des mares une de leurs priorités, avec le projet « Objectif MARES » qui s'articule autour de quatre objectifs majeurs :

- Améliorer la connaissance du réseau de mares,
- Restaurer et réhabiliter des mares à l'échelle régionale,
- Sensibiliser, mobiliser et informer les collectivités et le grand public sur la protection des mares,
- Conseiller les propriétaires des mares diagnostiquées et restaurées sur les bonnes pratiques de gestion durable.

La ville de Saint Jean de la Ruelle a recensé une mare sur son territoire située chemin du Fromentin, sur la parcelle cadastrale AL 984, et s'est engagée dans un processus de restauration. Il est proposé d'approuver la convention de partenariat entre la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle et l'association Loiret Nature Environnement pour la restauration de la mare communale.

La ville de Saint Jean de la Ruelle, porteuse du projet, travaille en étroite collaboration avec l'association Loiret Nature Environnement afin de restaurer/réhabiliter cette mare.

Loiret Nature Environnement s'engage ainsi à :

- Réaliser un diagnostic faune (ciblé sur les amphibiens et odonates) et flore sur la mare,
- Suite à ce diagnostic, proposer des actions concrètes de travaux de restauration et d'entretien de la mare,
- Mettre en place, coordonner et encadrer le chantier participatif s'il y a lieu,
- Assurer l'accompagnement technique nécessaire à la réalisation des travaux.

La réalisation des actions nécessite la mise en place des moyens, humains, matériels et financiers, et notamment des journées de missions de salariés de l'association Loiret Nature Environnement.

Ces actions sont financées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire et par la Région Centre-Val de Loire.

Cette convention ne donne lieu à aucune facturation. Elle définit les modalités de partenariat, les engagements réciproques des parties, les opérations et période d'intervention, la durée du partenariat, ainsi que la communication et le droit à l'image.

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,



Vu l'avis favorable de la commission municipale de l'Aménagement, Travaux et Développement durable réunie le 16 mai 2023,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver la convention de partenariat ci-annexée entre la commune de Saint Jean de la Ruelle et l'association Loiret Nature Environnement pour la restauration de la mare communale située chemin du Fromentin, sur la parcelle cadastrale AL 984, selon les modalités susvisées.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.

2023-383 Subventions exceptionnelles au collège André Malraux et au collège Max Jacob dans le cadre de l'appel à projets éducatifs communal.

**Présentée par Mme HAMEAU,
Adjointe au Maire.**

La commune de Saint Jean de la Ruelle a mis en place fin 2022, un appel à projets éducatifs. Après le lancement du dispositif, la commission de sélection des projets, instance partenariale, a décidé d'accompagner trois projets déposés par les collèges de la ville pour l'année 2023.

Ainsi, il est proposé d'allouer au collège Max Jacob la somme de 500 € pour un projet « végétaliser son cadre de vie ». Cette somme doit contribuer à l'achat de végétaux pour la cour de récréation.

Il est proposé d'allouer au collège André Malraux 600 € pour un projet intitulé « soirée astronomie » afin de rémunérer des intervenants de ce projet avec les parents et incluant la liaison CM2-6^e, et 1 000 € pour un projet « réussites au féminin ». Cette somme a permis à des élèves de visiter l'Assemblée Nationale et de rencontrer des députées.

Ces subventions seront versées aux établissements dans le courant du mois de juin 2023 et seront affectées aux projets pré-cités mis en œuvre en 2023.

Vu l'avis favorable de la commission municipale éducation, jeunesse et réussite éducative du 16 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au collège Max Jacob et une subvention d'un montant de 1 600 € au collège André Malraux pour la mise en œuvre de leurs projets éducatifs pour l'année scolaire 2022-2023.

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023, nature 6745.



2023-384 Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à L'Unisson pour la saison culturelle 2023-2024.

**Présentée par Mme LE BIHAN,
Adjointe au Maire.**

Par délibération en date du 26 mars 2021, le Conseil Municipal a adopté les tarifs des événements culturels mis en œuvre dans la salle de L'Unisson après sa rénovation.

La saison 2021-2022 a marqué la réouverture de la salle de spectacle et la reprise d'une saison culturelle régulière tout en étant encore marquée par la crise sanitaire et par la perte des habitudes des spectateurs. La saison 2022-2023 a permis de rétablir et conforter la notoriété de la salle et de sa programmation, et notamment de renforcer le lien avec les jeunes publics.

Dans l'optique de développer la diffusion culturelle à Saint Jean de la Ruelle et de maintenir une grille tarifaire adaptée aux nouvelles habitudes des publics et aux questionnements sur le pouvoir d'achat, il est proposé, pour la saison à venir, de reconduire les tarifs de la saison précédente et d'apporter deux simplifications :

- Tarif jeune public ajusté (tarif unique) ;
- Tarif réduit accordé aux personnes ayant participé à une action de médiation ;

Les tarifs proposés pour la saison 2023-2024 sont annexés à la présente délibération.

Vu l'avis favorable émis par la commission municipale culture, coopération et vie associative réunie le 11 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE la tarification applicable pour les spectacles dans la salle des fêtes pour la saison 2023-2024 telle que retracée dans le tableau en annexe.



ELECTIONS SENATORIALES

Désignation des délégués suppléants

Le bureau électoral est présidé par M. CHAILLOU, maire de la ville, et les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- Mme Anne-Marie MOULIN,
- M. Guy PIVAIN,
- M. Thomas HUBERT,
- M. Prince MABOUSSOU ;

En annexe :

- Les listes,
- Procès-verbal de la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,
- Feuille de proclamation,
- Déclaration de choix,
- Récépissé de dépôt.



2023-385 Désignation d'un nouveau représentant de la commune au sein du conseil d'administration de la régie de quartier Respire.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Le Conseil Municipal doit désigner en son sein, ses représentants auprès de divers organismes et établissements scolaires.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L2121-21, dispose que le vote se déroule à bulletin secret « lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou une présentation ». Il est précisé au paragraphe 4 du même article que « le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Le 10 juillet 2020, M. Villaret a été désigné comme représentant de la ville au sein de la régie de quartier Respire. Or, Il a depuis été désigné au titre de la Métropole d'Orléans en tant que membre de la SEM des Résidences de l'orléanais et membre de la commission d'appel d'offre. Il ne peut donc pas continuer d'être représentant de la ville au conseil d'administration de la régie de quartier Respire. Il convient donc de le remplacer par un autre membre du Conseil Municipal.

Il est proposé la désignation suivante :

STRUCTURES	REPRESENTANT.E.S
Régie de quartier Respire	<ul style="list-style-type: none">M. RIVIERE DA SILVA

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de nommer M. RIVIERE DA SILVA en tant que représentant de la commune au sein du conseil d'administration de la régie de quartier Respire.

2023-386 Mutualisation des achats – Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole.

**Présentée par Mme GAUTHIER,
Adjointe au Maire.**

Le Conseil Municipal, par délibération du 18 décembre 2020 a approuvé une convention de groupement de commandes entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la métropole dont la liste des familles à mutualiser est approuvée chaque année.

Pour 2023, il est proposé d'y ajouter les familles d'achat suivantes :



Intitulé Famille	Coordonnateur
CONTROLES PERIODIQUES EQUIPEMENTS, BATIMENTS, QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DIVERSES MESURES	Orléans Métropole
POSE DEPOSE MAINTENANCE ET STOCKAGE DES ILLUMINATIONS DE NOEL	Orléans Ville
SERVICES TELECOM VOIX MOBILITE ET INTERNET	Orléans Métropole

Ceci exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver l'ajout des familles d'achat suscitées à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole,

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,

DIT que les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrits au budget.

2023-387 Concours des maisons et balcons fleuris 2023 – Désignation du jury.

**Présentée par Mme BUREAU,
Adjointe au Maire.**

Chaque année, la ville de Saint Jean de la Ruelle organise le concours communal des maisons et balcons fleuris. Cette année, le jury se réunira le 30 juin 2023 à 18 heures.

Il appartient au conseil municipal de désigner les membres du jury communal chargés d'examiner les réalisations particulières et de procéder au classement des maisons fleuries par ordre de mérite.

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale aménagement, travaux et développement durable réunie le 16 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE, pour effectuer le classement des concurrents, les membres du Conseil Municipal suivants :

- ✓ Mme LE BIHAN,
- ✓ M. RIVIERE DA SILVA,
- ✓ Mme BUREAU,
- ✓ Mme MOULIN,
- ✓ M. PASSEGUE,
- ✓ M. AMSTUTS,
- ✓ Mme GAMBONI,
- ✓ M. HUYGHUES DES ETAGES,
- ✓ Mme DAHOU,



ainsi que le responsable du pôle Espaces verts ou son.a représentant.e.

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir.

2023-388 Modification du tableau des effectifs permanents.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Ainsi, il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Créations de postes

○ ***Avancement de grade***

Chaque année, les responsables de services proposent des agents pour bénéficier d'un avancement de grade compte-tenu de la manière de service, de l'implication de l'agent et de la réalisation des objectifs fixés par le supérieur hiérarchique.

Les critères d'évaluation ont été déterminés dans les lignes directrices de gestion validées lors du comité technique du 15 décembre 2020.

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps non complet (28/35^{ème})
- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 2 postes de brigadier-chef principal à temps complet
- 5 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31.5/35^{ème})
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (28/35^{ème})
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (24.5/35^{ème})
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet

○ ***Responsable espaces verts du secteur nord et des équipements sportifs***

Pour remplacer l'agent qui a bénéficié d'une mobilité interne sur le poste d'adjoint au responsable de pôle, il convient d'ouvrir le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

○ ***Responsable Maison Pour Tous sud***

Dans le cadre du projet de réorganisation de la direction des solidarités et de l'animation urbaine avec la prise de fonction de cette nouvelle entité par le directeur de l'animation urbaine, il convient de le remplacer sur ses fonctions de responsable de pôle de la Maison Pour Tous sud en ouvrant son poste sur les grades suivants :



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

- Attaché territorial à temps complet,
- Attaché principal à temps complet,
- Conseiller socio-éducatif à temps complet,
- Conseiller socio-éducatif supérieur à temps complet.

○ **Adjoints aux responsables de sites**

Dans le cadre de la mutation de l'adjoint au responsable de site « Paul Doumer », il convient d'ouvrir le poste sur les grades suivants :

- Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,
- Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

Dans le cadre du départ en retraite de l'adjointe au responsable de site « Jean Moulin », il convient d'ouvrir le poste sur les grades suivants :

- Adjoint technique à temps non complet (28/35e),
- Adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet (28/35e).

Dans le cadre de la mobilité interne de l'adjointe au responsable de site « Jules Lenormand », il convient d'ouvrir sur le cadre d'emplois des adjoints technique à temps non complet (28/35^e).

○ **Direction Général Adjoint en charge de l'aménagement du cadre de vie et du patrimoine**

Dans le cadre de la mutation de la directrice générale adjointe en charge de l'aménagement et du cadre de vie et du patrimoine, il convient d'ouvrir ce poste sur les grades suivants :

- Ingénieur principal à temps complet,
- Attaché à temps complet,
- Attaché principal à temps complet.

○ **Assistante finances et marchés publics**

Suite au départ en retraite de l'agent en charge des finances et des marchés publics au sein de la Direction Général Adjoint en charge de l'aménagement et du cadre de vie et du patrimoine, il convient d'ouvrir sur les grades :

- Adjoint administratif à temps complet,
- Adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

○ **Responsable des ateliers menuiserie, maçonnerie et jeux extérieurs**

Suite au départ prochain du responsable des ateliers menuiserie, maçonnerie et jeux extérieurs, il convient d'ouvrir ce poste sur le grade agent de maîtrise à temps complet.

○ **Responsable de l'action sportive**

Dans le cadre d'un départ futur de l'agent en charge de l'école du sport, il convient de le remplacer et d'ouvrir le cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet.

○ **Professeur de chant**

Pour répondre à des nouveaux besoins dans le domaine du chant, il convient d'ouvrir le poste sur le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement à temps non complet (8/20^{ème}).

○ **Professeur de piano**

Dans le cadre d'un départ en retraite du professeur de piano, il convient de la remplacer sur le cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement à temps non complet (7,5/20^{ème}).



○ **Professeur de guitare**

Dans le cadre d'un départ en retraite du professeur de guitare, il convient de la remplacer sur les grades suivants :

- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Assistant d'enseignement artistique à temps complet

○ **Professeur initiation artistique et chorale**

Dans le cadre d'un non renouvellement de contrat sur cette discipline, il convient d'ouvrir le poste sur les grades du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (5.25/20^{ème}).

○ **Enseignant artistique en formation musicale**

Dans le cadre d'un non renouvellement de contrat sur cette discipline, il convient d'ouvrir le poste sur les grades du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique à temps non complet (4.75/20^{ème}).

○ **Professeur de saxo**

Compte-tenu de l'activité dans cette discipline et de la réorganisation du temps de travail des agents du conservatoire, il convient d'ouvrir le poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (15/20^{ème}).

○ **Professeur de piano**

Compte-tenu de l'activité dans cette discipline et de la réorganisation du temps de travail des agents du conservatoire, il convient d'ouvrir le poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

○ **Professeur de tampon et MAO**

Suite à une réorganisation de l'activité du conservatoire, il convient d'ouvrir le poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (14/20^{ème}).

Les emplois créés ci-dessus peuvent être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

De même, par dérogation, ces emplois pourront être pourvus par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
- L332-8 2° Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncés, celui-ci exercera les fonctions définies et sera recruté en fonction de l'expérience professionnelle et du diplôme détenu. Par conséquent, le grade et la rémunération seront adaptés. Un régime indemnitaire peut être inclus en fonction du cadre d'intervention relative au RIFSEEP.

Suppressions de postes

Les suppressions de poste ont été soumises à l'avis préalable du Comité Social Territorial du 25 mai 2023 qui a donné un avis favorable à l'unanimité des membres.

Les suppressions de postes sont :

- liées à des recrutements. En effet, en amont de chaque recrutement, il faut ouvrir le poste à plusieurs grades lors des Conseils Municipaux.

Nb de postes à supprimer	Grades	Dates de la délibération
1	Brigadier-chef principal – TC	29/06/2022
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe – TNC 31.5/35	25/05/2009
4	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe – TNC 28/35	19/10/2022
4	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe – TNC 28/35	19/10/2022
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe – TNC 29.17/35	10/07/2020
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe – TNC 12/20	30/11/2022
	Assistant d'enseignement artistique – TNC 12/20	
1	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe – TC	30/11/2022
1	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe – TC	27/02/2023
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe – TC	27/02/2023
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe - TC	27/02/2023
1	Agent de maîtrise – TC	27/06/2014
1	Agent de maîtrise principal – TC	29/03/2022
1	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe – TNC 28/35	29/03/2022

- liées à des modifications du temps de travail de l'agent notamment pour lutter contre la précarité,

Nb de postes à supprimer	Grades	Dates de la délibération
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe – TNC 29.75/35	30/06/2021
1	Adjoint technique – TNC 29.75/35	26/03/2021
1	Adjoint technique – TNC 29.75/35	25/11/2019
1	Adjoint technique – TNC 29.75/35	29/06/2015
1	Adjoint technique – TNC 29.75/35	13/02/2015
1	Adjoint technique – TNC 29.75/35	12/10/2018
1	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe – TNC 31.5/35	30/06/2021
1	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe – TNC 29.75/35	10/07/2020
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe – TNC 29.75/35	30/11/2022
1	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à TNC 31.5/35	29/06/2015

- liées à des changements de filière de l'agent compte-tenu des missions effectuées par ce dernier.

Nb de poste à supprimer	Grade	Dates de la délibération
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe – TC	24/05/2019
1	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe - TC	30/06/2021



Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L313-1 ;
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 25 mai 2023,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

MET A JOUR le tableau des emplois permanents (annexe 1),
DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget.

2023-389 Mise à jour du tableau des effectifs non permanents.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Ainsi, il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Conseiller Départemental-Maire peut, pendant la durée de son mandat, recruter en tant que de besoin les agents non titulaires sur des postes non permanents dans le cadre de l'article L332-23 du Code Général de la Fonction Publique.

Lors du Conseil Municipal du 30 novembre 2022, il a été créé des emplois non permanents pour faire face à des accroissements temporaires d'activités dans l'année.

Il convient de mettre à jour le tableau pour s'adapter au mieux aux besoins des services.

	CADRE D'EMPLOI	CAT.	NOMBRE DE POSTES OUVERT	COMPLEMENT DE POSTES	TOTAL	TEMPS DE TRAVAIL	REMUNERATION
BESOINS DANS LES SERVICES DANS LE CADRE D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoints Techniques -	C	15	0	15	Temps non complet (17,5/35 ^{ème})	En fonction du niveau du diplôme et de l'expérience professionnelle.
	Agents d'entretien et de restauration		0	10	10	(25/35 ^{ème})	
			10	0	10	Temps complet	
	Adjoints techniques - ATSEM	2	0	2	Temps non complet (17,5/35 ^{ème})		
			0	3	3	Temps complet	

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L313-1 et L332-23,



Considérant que les collectivités peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ou à un accroissement temporaire d'activité,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CREE les emplois non permanents cités ci-dessus,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget,

DECIDE de mettre à jour le tableau des effectifs des emplois non permanents comme suit :

ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE						
DIRECTION ou POLE	CADRE D'EMPLOI OU GRADE	CAT.	EFFECTIF MAX	QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	REMUNERATION	REFERENCE DELIBERATION
Centre aquatique	Cadre d'emplois des éducateurs des APS	B	2	Temps non complet (28/35 ^e)	En fonction du niveau du diplôme et de l'expérience professionnelle	Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
Police Municipale	Adjoints techniques - agent sécurité école	C	6	Temps non complet (4,5/35 ^{ème})		Déli b n°2021-210 du 22 novembre 2021
	Adjoint technique – agent de sécurité des écoles chargé de l'ouverture et de la fermeture des lieux publics		1	Temps non complet (14/35 ^{ème})		
Accueil et formalités administratives	Adjoint technique - Ouverture du cimetière	C	1	Temps non complet (9/35 ^{ème})		Déli b n°2021-210 du 22 novembre 2021
Vie des écoles	Adjoints techniques - Agents d'entretien et de restauration	C	15	Temps non complet (17,5/35 ^{ème})		Postes 15h Délib. n°2021-210 du 22 novembre 2021 Postes 25h Délib. n°2023-389 du 9 juin 2023 Postes temps complet Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
			10	Temps non complet (25/35 ^{ème})		
			10	Temps complet		
	Adjoints techniques ATSEM		2	Temps non complet (17,5/35 ^{ème})	Postes 17,5h Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021	

			3	Temps complet		Postes temps complet Délib. n°2023-389 du 9 juin 2023
Animation urbaine	Cadre d'emploi des animateurs	B	3	Temps complet		Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
	Cadre d'emploi des Adjoints d'animation	C	8 20 10 15 40 8	Temps non complet (2/35 ^{ème}) Temps non complet (5/35 ^{ème}) Temps non complet (10/35 ^{ème}) Temps non complet (15/35 ^{ème}) Temps non complet (20/35 ^{ème}) Temps complet		Postes à 2h : 5 sur Délib n° 2022-267 du 29 mars 2022 3 sur Délib n°2022-338 du 30 novembre 2022 Postes à 35h : 5 sur Délib n° 2022-308 du 29 juin 2022 3 sur Délib n°2022-338 du 30 novembre 2022 Autres postes : Délib. n° 2022-308 du 29 juin 2022
Culturelle	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	Temps non complet (8/35 ^{ème})		Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
Conservatoire	Cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	1	Temps non complet (1/20 ^e)		Délib n°2022-267 du 29 mars 2022
Ressources humaines – postes polyvalents	Rédacteur	B	1	Temps complet		Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	C	2	Temps non complet (17,5/35 ^{ème})		Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
			3	Temps complet		
Cadre d'emploi des adjoints techniques	C	2	Temps non complet (17,5/35 ^{ème})		Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021	
Direction Générale des services	Adjoint technique	C	2	Temps complet		Délib n°2021-210 du 22 novembre 2021
			1		Temps non complet (10/35 ^{ème})	

ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE (JUN A SEPTEMBRE INCLUS)

	GRADES	CAT.	NOMBRE DE POSTES OUVERT – DELIBERATION 29/03/2022	COMPLEMENT DE POSTES	TOTAL	TEMPS DE TRAVAIL	REMUNERATION	REFERENCE DELIBERATION
BESOINS DANS LES SERVICES DANS LE CADRE D'ACCROISSEMENT SAISONNIER	Adjoint technique	C	17	8	25	Temps complet	En fonction du niveau du diplôme et de l'expérience professionnelle.	17 postes : Délib. n°2022-267 du 29 mars 2022
	Agent de maîtrise	C	1	0	1			8 postes : Délib. 2022-308 du 29 juin 2022
	Educateur des APS	B	3	1	4			1 poste : Délib. n°2022-267 du 29 mars 2022
								3 postes : Délib. n°2022-267 du 29 mars 2022
								1 poste : Délib. 2022-308 du 29 juin 2022

2023-390 Mise à jour de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS).

Présentée par **M. Christophe CHAILLOU**,
Conseiller Départemental-Maire.

A la demande du trésorier du service de Gestion Comptable Orléans Métropole, le Conseil Municipal est invité à délibérer de nouveau sur l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) afin de déterminer les conditions d'attribution et la liste des emplois pouvant y prétendre.

Peuvent prétendre aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires les agents appartenant aux grades de catégorie C ainsi que ceux appartenant aux grades de catégorie B, avec une exception pour certains agents de catégorie A de la filière médico-sociale.

Les professeurs et assistants d'enseignement artistique titulaires ou contractuels bénéficient d'un régime spécifique d'heures supplémentaires et ne sont pas concernés par cette délibération.

L'octroi d'IHTS est subordonné à la réalisation effective d'heures supplémentaires. Sont considérées comme heures supplémentaires les heures effectuées à la demande du chef de service au-delà des horaires définis par le cycle de travail.

La compensation des heures supplémentaires peut être réalisée, en tout ou partie, sous la forme d'un repos compensateur. Le temps de récupération accordé à un agent est égal à la durée des travaux supplémentaires effectués. Une majoration de nuit, dimanche ou jours fériés peut être envisagée dans les mêmes proportions que celles fixées pour la rémunération, c'est-à-dire une majoration de 100 % pour le travail de nuit et des 2/3 pour le travail du dimanche et des jours fériés (sauf le 1^{er} mai où la rémunération est doublée).

A défaut de compensation sous la forme d'un repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies par les agents de la fonction publique territoriale sont en principe indemnisées dans les conditions suivantes prévues pour les agents de la fonction publique d'Etat :



- La rémunération horaire est multipliée par 1,25 pour les 14 premières heures supplémentaires et par 1,27 pour les heures suivantes.
- L'heure supplémentaire est majorée de 100 % lorsqu'elle est effectuée de nuit (entre 22h et 7h), et des 2/3 lorsqu'elle est effectuée un dimanche ou un jour férié (sauf le 1^{er} mai où la rémunération est doublée).

Une même heure supplémentaire ne peut donner lieu à la fois à un repos compensateur et à une indemnisation.

Les agents qui exercent leurs fonctions à temps partiel peuvent bénéficier du versement d'IHTS. Le montant de l'heure supplémentaire est déterminé en divisant par 1 820 la somme du montant annuel du traitement et de l'indemnité de résidence d'un agent au même indice exerçant à temps plein.

Les agents qui occupent un emploi à temps non complet peuvent être amenés à effectuer des heures au-delà de la durée de travail fixée pour leur emploi. Ces heures sont considérées comme des heures complémentaires dès lors qu'elles ne les conduisent pas à dépasser la durée légale de travail hebdomadaire (35 heures). Elles sont rémunérées au taux normal. Dès lors que la réalisation d'heures au-delà de la durée afférant à leur emploi les conduit à dépasser la durée légale du travail (35 heures), les heures supplémentaires peuvent être indemnisées par des indemnités horaires pour travaux supplémentaires, dans les conditions définies par la présente délibération.

Le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent ne pourra excéder 25 heures par mois et par agent. Ce maximum est proratisé, en fonction de la quotité de temps de travail, pour les agents qui exercent leurs fonctions à temps partiel. En cas de nécessité de dépassement de ce contingent à titre exceptionnel, lorsque des circonstances exceptionnelles le justifient et pour une période limitée, la décision sera prise par le responsable hiérarchique sous validation de la Direction des Ressources Humaines qui en informera immédiatement les représentants du personnel du Comité Social Territorial compétent.

Le nombre maximum d'heures supplémentaires est fixé à 20h pour les agents médico-sociaux éligibles sur le fondement des dispositions applicables à la fonction publique hospitalière.

L'IHTS est cumulable avec :

- Le RIFSEEP,
- L'indemnité d'administration et de technique (IAT),
- La concession d'un logement à titre gratuit.

Il appartient à l'organe délibérant de fixer la liste des emplois ouvrant droit aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires ainsi que les conditions d'une éventuelle majoration du temps de récupération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.712-1 et L.714-4,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,



Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu le décret n°82-624 du 20 juillet 1982 fixant les modalités d'application pour les fonctionnaires de l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice des fonctions à temps partiel, notamment à l'article 3,
Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat,
Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 modifié relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires
Vu le décret n° 2004-777 du 29 juillet 2004 relatif à la mise en œuvre du temps partiel dans la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 2,
Vu le décret n° 2019-133 du 25 février 2019 portant application aux agents publics de la réduction de cotisations salariales et de l'exonération d'impôt sur le revenu au titre des rémunérations des heures supplémentaires ou du temps de travail additionnel effectif,
Vu le décret n° 2020-592 du 15 mai 2020 relatif aux modalités de calcul et à la majoration de la rémunération des heures complémentaires des agents de la fonction publique territoriale nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 6-3.
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 25 mai 2023,
Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 31 mai 2023,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer, dans les limites prévues par les textes, la nature, les conditions d'attribution et la liste des emplois pouvant prétendre aux IHTS,
Considérant que la notion d'heures supplémentaires correspond aux heures effectuées à la demande du responsable hiérarchique dès qu'il y a dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail,
Considérant qu'à défaut de compensation sous la forme d'un repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées dans les conditions fixées par les textes en vigueur,
Considérant que le bon fonctionnement des services peut nécessiter la réalisation d'heures supplémentaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) pour les fonctionnaires stagiaires et titulaires, ainsi que les agents contractuels de droit public relevant des emplois figurant à l'annexe 1 de la délibération.

DE COMPENSER les heures supplémentaires et complémentaires réalisées soit par l'attribution d'un repos compensateur soit par le versement de l'indemnité horaires pour travaux supplémentaires. Le

choix entre le repos compensateur ou l'indemnisation est laissé à la libre appréciation de l'autorité territoriale.

DE MAJORER le temps de récupération dans les mêmes propositions que celle fixées pour la rémunération lorsque l'heure supplémentaire est effectuée de nuit, un dimanche ou un jour férié.

DECIDE que la rémunération de ces travaux supplémentaires est subordonnée à un contrôle du supérieur hiérarchique et à la mise en place d'un décompte déclaratif.

DECIDE qu'en raison de circonstances exceptionnelles et à la condition de saisir préalablement pour information le Comité Social Territorial, les emplois figurant à l'annexe 1 de la présente délibération peuvent bénéficier d'un dépassement du contingent mensuel pour une durée déterminée.

D'AUTORISER Monsieur le Conseiller départemental-Maire ou de son représentant à mandater des heures « complémentaires » aux fonctionnaires et agents contractuels à temps non complet à un taux obtenu en divisant 1820 la somme du montant annuel du traitement.

DE CHARGER l'autorité territoriale de procéder au mandatement des heures réellement effectuées.

2023-391 Recours aux contrats d'apprentissage.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Depuis 2020, la municipalité a décidé de développer le soutien apporté par la collectivité sur le dispositif de l'apprentissage.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les personnes accueillies que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises.

En vue de continuer à contribuer au développement de l'apprentissage, et parallèlement, de former des jeunes sur des métiers en tension, il est proposé de recourir à quatre apprenti.e.s pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code du travail, notamment les articles L6227-1 à L6227-12 et D6271-1 à D6272-2,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 25 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage et de conclure dès la rentrée scolaire 2023/2024, quatre contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

POLE	Nombre de poste	Durée de la formation	Diplôme préparé
ANIMATION	1	10 à 18 mois	BPJEPS spécialité loisirs pour tous
SPORTS	1	10 à 18 mois	BPJEPS spécialité activités aquatiques et de natation



COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE	1	1 à 2 ans	Master 1 et/ou 2
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1	1 an	Licence RH

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement, à signer tous les actes nécessaires et à percevoir l'aide financière de l'Etat le cas échéant,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux frais pédagogiques sont inscrits au budget, respectivement au chapitre 012 et au chapitre 011.

2023-392 Mise à jour du règlement des astreintes.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Par délibération en date du 30 juin 2016, le Conseil Municipal a décidé la mise en œuvre d'un nouveau règlement des astreintes. Ce règlement a également été complété par délibération en date du 23 novembre 2017.

Pour prendre en compte le transfert de certains services à la métropole d'Orléans, une refonte du document a été engagée.

Il appartient à l'organe délibérant de bien vouloir approuver le règlement des astreintes actualisé ci-annexé.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale, notamment son article 5 précisant les règles d'organisation des astreintes dans les collectivités locales et leurs établissements publics,
Vu le Décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'Intérieur,
Vu le Décret n° 2002-148 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des permanences au profit de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'Intérieur,
Vu le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 fixant les modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n° 2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,
Vu l'arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,



Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 25 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de valider le règlement des astreintes annexé à cette délibération,

D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants,

D'AUTORISER Monsieur le Conseiller départemental-Maire à signer tout acte y afférent.

2023-393 Convention portant organisation d'un service commun de médecine préventive confié à la ville d'Orléans.

Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.

Dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services au sein de la métropole Orléans Métropole et des communes de la métropole, il a été créé un service commun de médecine préventive dont la gestion a été confiée à la ville d'Orléans.

Les communes de Fleury les Aubrais, Mardié, Saint Jean de Braye, Saint Jean de la Ruelle, Boigny-sur-Bionne, Bou, Chécy, Ingré, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc, Saint Pryvé Saint Mesmin, Marigny Les Usages, Olivet, Saran, Semoy, Saint Denis en Val, l'ESAD et la métropole Orléans Métropole adhèrent ainsi au sein du service commun de médecine préventive.

Considérant la nécessité d'adopter en ce sens une nouvelle convention portant organisation du service commun de médecine préventive, pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction au maximum quatre fois,

Considérant le coût unitaire de fonctionnement (soit une visite médicale) fixé à 78 € pour l'année 2023 et faisant l'objet d'une réévaluation de 2 % chaque année,

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la convention ci-annexée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-2,

Vu la délibération du conseil métropolitain du 17 décembre 2015 portant création d'un service commun de médecine préventive confié à la ville d'Orléans,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 25 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver la convention ci-jointe portant organisation d'un service commun de médecine préventive géré par la Mairie d'Orléans

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer la convention portant organisation d'un service commun de médecine préventive à compter du 1^{er} avril 2023.



2023-394 Mise à disposition d'un agent auprès de l'Union interprofessionnelle CFDT PACA.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

La ville de Saint Jean de la Ruelle est sollicitée par l'Union interprofessionnelle CDFT de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise à disposition de Madame Cécile Thiberge, rédacteur principal de 2^{ème} classe titulaire, à hauteur de 100 % de son temps de travail.

Cet agent était auparavant mis à disposition à hauteur de 100 % auprès de l'union interprofessionnelle de la Région Centre Val de Loire. Cette mise à disposition s'est achevée le 30 avril 2023.

Cette mise à disposition auprès de l'union interprofessionnelle CFDT PACA sera d'une durée de 36 mois à compter du 1^{er} mai 2023.

La convention précise d'une part l'objet de la mise à disposition, d'autre part, le calcul du remboursement de la rémunération à la ville par l'union interprofessionnelle CFDT de la Région PACA.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.512-6 et suivants,

Vu la convention de mise à disposition ci-annexée,

Considérant la nécessité de délibérer pour acter la convention entre la collectivité et l'établissement d'accueil,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition de Madame Cécile Thiberge auprès de l'union interprofessionnelle CFDT PACA, à hauteur de 100 %, pour une durée de 36 mois à compter du 1^{er} mai 2023.

AUTORISE Monsieur le Conseiller départemental-Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition.

DIT que les recettes correspondantes sont inscrites au budget.

2023-395 Mise à disposition du Directeur de l'animation urbaine auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jean de la Ruelle.

**Présentée par M. Christophe CHAILLOU,
Conseiller Départemental-Maire.**

Suite au départ du Directeur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Jean de la Ruelle au 1^{er} mai 2023 et afin de continuer à assurer la mise en œuvre des politiques menées par cet établissement, il est proposé que le Directeur de l'animation urbaine de la ville puisse être mis à disposition du CCAS à hauteur de 50 % de son temps de travail.



Cette proposition de mise à disposition du directeur de l'animation urbaine vise à renforcer la politique sociale sur le territoire et de créer des passerelles entre les missions des maisons pour tous et des activités exercées au sein du CCAS.

Ce dernier sera mis à disposition auprès de l'établissement du CCAS à compter du 1^{er} juillet 2023 pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette convention de mise à disposition.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition du Directeur de l'animation urbaine, conseiller socio-éducatif titulaire, auprès du CCAS, et ce, dans les conditions susvisées.

AUTORISE Monsieur le Conseiller Départemental-Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2023.



L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE

LA SEANCE EST LEVEE A 22H05

Signature par le président et la secrétaire à la séance

<p>Christophe CHAILLOU Président</p>	<p>Claude RINA-BASILIO Secrétaire de séance</p>
--	---

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe n°	Délibération N°	Intitulé de l'annexe
1	2023-370	Maquette Ville CA 2022
2	2023-371	Maquette Locations Immobilières CA 2022
3	2023-372	Maquette Camping CA 2022
4	2023-378	Convention fonds concours dans le cadre de travaux des mises en sécurité de l'éclairage public
5	2023-379	Avis du domaine sur la valeur vénale – Terrain à bâtir – Allée Daniel Mayer 45140 Saint Jean de la Ruelle
6	2023-380	Avis du domaine sur la valeur vénale : <ul style="list-style-type: none">- AY 921p lot 1 600 m2- AY 592p Pavard- AY 921p lot 2 750 m2
7	2023-382	Convention « Objectif Mare »
8	2023-383	Tarifcation Unisson 2023-2024
9	-	Elections sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants.
10	2023-388	Mise à jour Tableau des effectifs permanents
11	2023-392	Règlement des astreintes
12	2023-393	Convention médecine préventive
13	2023-394	Convention mise à disposition Mme Thiberge
14	2023-395	Convention mise à disposition du Directeur de l'animation urbaine



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

1	2023-370	Maquette Ville CA 2022
---	----------	------------------------

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2022- 045019- 285- 00- 09- -2023/5/11-14:24:07

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUEILLE- BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUEILLE- 2022- Compte Administratif

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: TECH_OPERATION_EQUIPEMENT_VOTE_SUPERIEUR_A_10 - Veuillez vérifier les codes opération de vos opérations votées car il y a au moins une ligne budgétaire pour laquelle le code opération n'est pas supérieur à 10.

Règle fonctionnelle: Pour les documents budgétaires M14 et M4, le code opération des opérations votées doit être un nombre supérieur à 10.

1 erreur

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE ST
JEAN DE LA RUELLE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450285800019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS
METROPOLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	54
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	65
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	111
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	147
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	148
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	154
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	155
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	156
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	158
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	159
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	160
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	161
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	162
A4 - Etat des provisions	163
A5 - Etalement des provisions	164
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	165
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	166
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	168
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	169
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	170
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	171
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	173
A10.3 - Opérations liées aux cessions	175
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	176
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	186
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	187
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	188
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	189
B1.6 - Etat des engagements reçus	190
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	191

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	193
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	194
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	195
C1.2 - Actions de formation des élus	198
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	199
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	200
C3.2 - Liste des établissements publics créés	201
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	202
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	203
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	204
C3.6 - Identification des flux croisés	206
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	207
D2 - Arrêté et signatures	208

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 45285	MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE	CA 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16678
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	43
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
21480414.00	22421963.00	1340.95	1180.37

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1289.35	1099.00
2	Produit des impositions directes/population	668.13	594.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1471.47	1305.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	235.68	297.00
5	Encours de dette/population	576.09	829.00
6	DGF/population	119.36	170.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	64.63	60.40
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91.42	91.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.02	22.80
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	39.15	63.50

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	22 542 939,16	G	24 586 384,74
	Section d'investissement	B	4 906 915,03	H	5 760 876,82

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 040 027,99 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 198 879,76 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	28 648 733,95	= G+H+I+J	32 387 289,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 592 686,11	L	887 915,25
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 592 686,11	= K+L	887 915,25

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	22 542 939,16	= G+I+K	26 626 412,73
	Section d'investissement	= B+D+F	7 698 480,90	= H+J+L	6 648 792,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	30 241 420,06	= G+H+I+J+K+L	33 275 204,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 592 686,11	L 887 915,25
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	630 083,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	257 832,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 253,49	0,00
204	Subventions d'équipement versées	373 042,23	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 198 751,68	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36	4 638,71	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 122 253,00	3 332 520,10	1 546 897,97	0,00	242 834,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 900 000,00	13 894 960,28	3 702,25	0,00	1 337,47
014	Atténuations de produits	16 500,00	15 088,00	0,00	0,00	1 412,00
65	Autres charges de gestion courante	2 343 494,50	2 236 257,42	69 319,08	0,00	37 918,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 382 247,50	19 478 825,80	1 619 919,30	0,00	283 502,40
66	Charges financières	178 847,56	123 333,22	22 354,71	0,00	33 159,63
67	Charges exceptionnelles	233 691,00	188 284,63	26 640,00	0,00	18 766,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	44 415,17	44 415,17			0,00
022	Dépenses imprévues	964 894,82				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 804 096,05	19 834 858,82	1 668 914,01	0,00	1 300 323,22
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 041 464,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	800 000,00	1 039 166,33			-239 166,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 841 464,94	1 039 166,33			1 802 298,61
TOTAL		25 645 560,99	20 874 025,15	1 668 914,01	0,00	3 102 621,83
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	37 538,00	72 986,25	87 923,39	0,00	-123 371,64
70	Produits services, domaine et ventes div	1 955 979,00	1 605 999,94	297 541,68	0,00	52 437,38
73	Impôts et taxes	17 660 399,00	17 940 162,58	33 000,00	0,00	-312 763,58
74	Dotations et participations	3 823 619,00	3 805 511,91	255 120,73	0,00	-237 013,64
75	Autres produits de gestion courante	64 170,00	91 361,79	2 339,54	0,00	-29 531,33
Total des recettes de gestion courante		23 541 705,00	23 516 022,47	675 925,34	0,00	-650 242,81
76	Produits financiers	0,00	177,66	0,00	0,00	-177,66
77	Produits exceptionnels	25 828,00	308 092,09	3 000,00	0,00	-285 264,09
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	38 000,00	37 998,45			1,55
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 605 533,00	23 862 290,67	678 925,34	0,00	-935 683,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	45 168,73			-45 168,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	45 168,73			-45 168,73
TOTAL		23 605 533,00	23 907 459,40	678 925,34	0,00	-980 851,74
Pour information		(3) 2 040 027,99				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	124 538,80	75 112,24	16 253,49	33 173,07
204	Subventions d'équipement versées	1 399 626,30	870 289,30	373 042,23	156 294,77
21	Immobilisations corporelles	3 482 254,65	1 975 365,32	1 198 751,68	308 137,65
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 500,00	2 265,49	0,00	234,51
	Total des opérations d'équipement	1 281 424,64	1 007 609,98	4 638,71	269 175,95
	Total des dépenses d'équipement	6 290 344,39	3 930 642,33	1 592 686,11	767 015,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 405 000,00	931 103,97	0,00	4 473 896,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	240 267,94			
	Total des dépenses financières	5 650 267,94	931 103,97	0,00	4 719 163,97
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 940 612,33	4 861 746,30	1 592 686,11	5 486 179,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	45 168,73		-45 168,73
041	Opérations patrimoniales (1)	560 000,00	0,00		560 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	560 000,00	45 168,73		514 831,27
	TOTAL	12 500 612,33	4 906 915,03	1 592 686,11	6 001 011,19
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 1 198 879,76			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 749 606,95	1 093 455,54	630 083,25	26 068,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 333 532,00	63 040,00	257 832,00	4 012 660,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	638,25	0,00	-638,25
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 203,12	0,00	-1 203,12
	Total des recettes d'équipement	6 083 138,95	1 158 336,91	887 915,25	4 036 886,79
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 490 000,00	1 381 305,18	0,00	108 694,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	2 180 774,20	2 180 774,20	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	1 294,20	0,00	3 705,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	534 114,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 214 888,20	3 563 373,58	0,00	651 514,62
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 298 027,15	4 721 710,49	887 915,25	4 688 401,41
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 041 464,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	800 000,00	1 039 166,33		-239 166,33
041	Opérations patrimoniales (1)	560 000,00	0,00		560 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 401 464,94	1 039 166,33		2 362 298,61
	TOTAL	13 699 492,09	5 760 876,82	887 915,25	7 050 700,02

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 879 418,07		4 879 418,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 898 662,53		13 898 662,53
014	Atténuations de produits	15 088,00		15 088,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 305 576,50		2 305 576,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	145 687,93	0,00	145 687,93
67	Charges exceptionnelles	214 924,63	255 496,13	470 420,76
68	Dot. aux amortissements et provisions	44 415,17	783 670,20	828 085,37
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		21 503 772,83	1 039 166,33	22 542 939,16
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	931 103,97	0,00	931 103,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 007 609,98		1 007 609,98
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		45 168,73	45 168,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	75 112,24	0,00	75 112,24
204	Subventions d'équipement versées	870 289,30	0,00	870 289,30
21	Immobilisations corporelles (6)	1 975 365,32	0,00	1 975 365,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 265,49	0,00	2 265,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 861 746,30	45 168,73	4 906 915,03
Pour information				1 198 879,76
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 198 879,76

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	160 909,64		160 909,64
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 903 541,62		1 903 541,62
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	17 973 162,58		17 973 162,58
74	Dotations et participations	4 060 632,64		4 060 632,64
75	Autres produits de gestion courante	93 701,33	0,00	93 701,33
76	Produits financiers	177,66	0,00	177,66
77	Produits exceptionnels	311 092,09	45 168,73	356 260,82
78	Reprise sur amortissements et provisions	37 998,45	0,00	37 998,45
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		24 541 216,01	45 168,73	24 586 384,74
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				2 040 027,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 381 305,18	0,00	1 381 305,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 180 774,20		2 180 774,20
13	Subventions d'investissement	1 093 455,54	0,00	1 093 455,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	63 040,00	0,00	63 040,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		142 939,27	142 939,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	638,25	112 556,86	113 195,11
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	1 203,12	0,00	1 203,12
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 294,20	0,00	1 294,20
28	Amortissement des immobilisations		783 670,20	783 670,20
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 721 710,49	1 039 166,33	5 760 876,82
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 122 253,00	3 332 520,10	1 546 897,97	0,00	242 834,93
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 341 353,00	1 145 244,51	207 268,03	0,00	-11 159,54
60611	Eau et assainissement	265 000,00	-441 249,28	629 523,30	0,00	76 725,98
60612	Energie - Electricité	973 600,00	715 779,72	325 000,00	0,00	-67 179,72
60621	Combustibles	105 000,00	69 017,43	1 222,92	0,00	34 759,65
60622	Carburants	44 200,00	37 563,54	13 783,18	0,00	-7 146,72
60623	Alimentation	31 690,00	24 233,64	4 748,45	0,00	2 707,91
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	102 510,00	72 658,43	16 275,55	0,00	13 576,02
60632	Fournitures de petit équipement	282 425,00	176 101,83	57 573,86	0,00	48 749,31
60633	Fournitures de voirie	5 500,00	2 664,00	0,00	0,00	2 836,00
60636	Vêtements de travail	20 000,00	20 574,31	96,89	0,00	-671,20
6064	Fournitures administratives	21 730,00	17 883,53	361,92	0,00	3 484,55
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	58 550,00	57 199,79	2 250,38	0,00	-900,17
6067	Fournitures scolaires	83 000,00	57 944,31	450,00	0,00	24 605,69
6068	Autres matières et fournitures	105 600,00	115 505,85	9 973,36	0,00	-19 879,21
611	Contrats de prestations de services	260 000,00	3 518,10	8 538,13	0,00	247 943,77
6132	Locations immobilières	24 980,00	26 103,04	2 251,04	0,00	-3 374,08
6135	Locations mobilières	140 800,00	86 445,92	12 892,17	0,00	41 461,91
614	Charges locatives et de copropriété	8 980,00	1 636,67	1 125,20	0,00	6 218,13
61521	Entretien terrains	42 000,00	17 071,63	20 673,18	0,00	4 255,19
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	166 528,41	55 455,40	0,00	-121 983,81
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	25 702,50	1 680,00	0,00	-7 382,50
615232	Entretien, réparations réseaux	38 000,00	11 343,36	25 296,00	0,00	1 360,64
61551	Entretien matériel roulant	32 100,00	28 270,19	6 804,39	0,00	-2 974,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 070,00	13 409,77	3 461,77	0,00	43 198,46
6156	Maintenance	198 520,00	323 540,14	23 650,31	0,00	-148 670,45
6161	Multirisques	16 000,00	12 843,07	2 419,52	0,00	737,41
6168	Autres primes d'assurance	45 000,00	42 650,70	0,00	0,00	2 349,30
617	Etudes et recherches	35 000,00	12 804,00	0,00	0,00	22 196,00
6182	Documentation générale et technique	13 790,00	7 966,46	805,00	0,00	5 018,54
6184	Versements à des organismes de formation	76 300,00	38 415,79	18 000,22	0,00	19 883,99
6188	Autres frais divers	30 360,00	22 470,94	3 460,43	0,00	4 428,63
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	5,52	0,00	0,00	-5,52
6226	Honoraires	13 000,00	9 026,57	4 859,35	0,00	-885,92
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 000,00	5 709,20	6 789,05	0,00	501,75
6228	Divers	12 700,00	11 698,71	772,00	0,00	229,29
6231	Annonces et insertions	29 550,00	18 492,00	1 716,00	0,00	9 342,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 950,00	4 040,86	69,20	0,00	3 839,94
6236	Catalogues et imprimés	31 800,00	31 369,92	450,00	0,00	-19,92
6237	Publications	27 300,00	12 980,10	5 000,40	0,00	9 319,50
6238	Divers	54 300,00	53 305,68	4 304,33	0,00	-3 310,01
6247	Transports collectifs	102 600,00	93 315,07	11 303,40	0,00	-2 018,47
6256	Missions	5 000,00	8 791,50	301,95	0,00	-4 093,45
6257	Réceptions	9 000,00	4 900,18	175,80	0,00	3 924,02
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	19 477,43	1 600,00	0,00	3 922,57
6262	Frais de télécommunications	51 700,00	42 700,86	1 664,69	0,00	7 334,45
627	Services bancaires et assimilés	3 800,00	1 773,53	0,00	0,00	2 026,47
6281	Concours divers (cotisations)	17 145,00	15 556,97	263,00	0,00	1 325,03
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	52 000,00	43 528,63	3 873,90	0,00	4 597,47
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 000,00	8 817,22	4 322,24	0,00	13 860,54
6284	Redevances pour services rendus	32 000,00	0,00	34 632,00	0,00	-2 632,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 350,00	3 483,77	9 604,06	0,00	-10 737,83
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	3 574,80	156,00	0,00	169,20
63512	Taxes foncières	16 700,00	20 245,00	0,00	0,00	-3 545,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	7 460,00	0,00	0,00	-7 460,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	424,28	0,00	0,00	575,72
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 900 000,00	13 894 960,28	3 702,25	0,00	1 337,47
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	43 874,00	0,00	0,00	0,00	43 874,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	16 917,26	0,00	0,00	-16 917,26
6218	Autre personnel extérieur	579,00	14 325,88	0,00	0,00	-13 746,88
6331	Versement mobilité	142 735,00	157 264,00	0,00	0,00	-14 529,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	38 842,00	41 401,00	0,00	0,00	-2 559,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	1 037,00	1 136,44	0,00	0,00	-99,44
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	144 227,00	153 310,09	0,00	0,00	-9 083,09

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64111	Rémunération principale titulaires	6 268 631,00	6 948 300,96	0,00	0,00	-679 669,96
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	196 466,00	15 552,52	0,00	0,00	180 913,48
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
64118	Autres indemnités titulaires	977 950,00	50 849,48	0,00	0,00	927 100,52
64131	Rémunérations non tit.	1 995 012,00	2 600 310,68	0,00	0,00	-605 298,68
64162	Emplois d'avenir	1 398,00	39 962,29	0,00	0,00	-38 564,29
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
64168	Autres emplois d'insertion	196 697,00	9 277,40	0,00	0,00	187 419,60
64171	Apprentis - rémunérations	794,00	22 343,76	0,00	0,00	-21 549,76
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 583 281,00	1 700 154,89	0,00	0,00	-116 873,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 079 871,00	1 918 377,70	2 862,12	0,00	158 631,18
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	72 870,00	110 263,12	0,00	0,00	-37 393,12
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	30 742,00	29 341,31	0,00	0,00	1 400,69
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 779,00	10 125,11	840,13	0,00	11 813,76
6478	Autres charges sociales diverses	75 989,00	5 504,84	0,00	0,00	70 484,16
6488	Autres charges	26 226,00	48 741,55	0,00	0,00	-22 515,55
014	Atténuations de produits	16 500,00	15 088,00	0,00	0,00	1 412,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	16 500,00	15 088,00	0,00	0,00	1 412,00
65	Autres charges de gestion courante	2 343 494,50	2 236 257,42	69 319,08	0,00	37 918,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	18 400,00	12 629,76	2 631,35	0,00	3 138,89
6518	Autres	24 555,00	21 222,97	754,30	0,00	2 577,73
6531	Indemnités	185 400,00	183 570,82	0,00	0,00	1 829,18
6532	Frais de mission	2 000,00	3 377,42	0,00	0,00	-1 377,42
6533	Cotisations de retraite	7 600,00	9 823,00	0,00	0,00	-2 223,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 000,00	10 206,00	0,00	0,00	2 794,00
6535	Formation	10 000,00	11 175,00	190,00	0,00	-1 365,00
6536	Frais de représentation du maire	3 000,00	948,20	0,00	0,00	2 051,80
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	405,00	0,00	0,00	-405,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	2 967,64	0,00	0,00	2 032,36
6542	Créances éteintes	5 000,00	4 990,12	0,00	0,00	9,88
65548	Autres contributions	57 000,00	62 777,40	0,00	0,00	-5 777,40
6558	Autres contributions obligatoires	55 000,00	-30 019,40	65 743,43	0,00	19 275,97
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 600 000,00	1 585 400,00	0,00	0,00	14 600,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	273 539,50	273 539,50	0,00	0,00	0,00
658822	Aides	24 000,00	23 007,50	0,00	0,00	992,50
65888	Autres	0,00	236,49	0,00	0,00	-236,49
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		21 382 247,50	19 478 825,80	1 619 919,30	0,00	283 502,40
66	Charges financières (b)	178 847,56	123 333,22	22 354,71	0,00	33 159,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	135 617,61	0,00	0,00	44 382,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 152,44	-12 284,39	22 354,71	0,00	-11 222,76
67	Charges exceptionnelles (c)	233 691,00	188 284,63	26 640,00	0,00	18 766,37
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	1 796,81	0,00	0,00	-1 796,81
6714	Bourses et prix	43 000,00	14 560,00	26 640,00	0,00	1 800,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	252,65	0,00	0,00	-52,65
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 100,00	4 677,17	0,00	0,00	422,83
6745	Subv. aux personnes de droit privé	31 400,00	26 750,00	0,00	0,00	4 650,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	134 895,00	131 152,00	0,00	0,00	3 743,00
678	Autres charges exceptionnelles	19 096,00	9 096,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	44 415,17	44 415,17	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	44 415,17	44 415,17	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	964 894,82				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		22 804 096,05	19 834 858,82	1 668 914,01	0,00	1 300 323,22
023	Virement à la section d'investissement	2 041 464,94	0,00			2 041 464,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	800 000,00	1 039 166,33			-239 166,33
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	112 556,86			-112 556,86
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	142 939,27			-142 939,27
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	800 000,00	783 670,20			16 329,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 841 464,94	1 039 166,33			1 802 298,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 841 464,94	1 039 166,33			1 802 298,61

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	25 645 560,99	20 874 025,15	1 668 914,01	0,00	3 102 621,83
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	22 354,71
Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 284,39
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 070,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	37 538,00	72 986,25	87 923,39	0,00	-123 371,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	37 538,00	39 886,25	87 923,39	0,00	-90 271,64
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	33 100,00	0,00	0,00	-33 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 955 979,00	1 605 999,94	297 541,68	0,00	52 437,38
70311	Concessions cimetières (produit net)	14 000,00	11 378,50	0,00	0,00	2 621,50
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 460,00	531,05	905,23	0,00	23,72
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	478,13	0,00	0,00	-478,13
7062	Redevances services à caractère culturel	86 300,00	71 634,72	10 429,67	0,00	4 235,61
70631	Redevances services à caractère sportif	158 000,00	112 226,89	1 622,80	0,00	44 150,31
7066	Redevances services à caractère social	180 000,00	178 925,26	0,00	0,00	1 074,74
7067	Redev. services périscolaires et enseign	727 400,00	637 905,51	122 000,00	0,00	-32 505,51
70688	Autres prestations de services	17 000,00	3 984,34	0,00	0,00	13 015,66
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	42 000,00	17 706,19	34 868,30	0,00	-10 574,49
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	73 000,00	91 549,06	23 431,00	0,00	-41 980,06
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	20 767,00	0,00	0,00	0,00	20 767,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	411 144,00	385 641,23	2 025,38	0,00	23 477,39
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	46 273,00	12 024,76	0,00	0,00	34 248,24
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	29 000,00	-30 000,00	63 000,00	0,00	-4 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	125 200,00	92 085,44	36 149,29	0,00	-3 034,73
70878	Remb. frais par d'autres redevables	22 235,00	19 455,21	3 100,46	0,00	-320,67
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 200,00	473,65	9,55	0,00	1 716,80
73	Impôts et taxes	17 660 399,00	17 940 162,58	33 000,00	0,00	-312 763,58
73111	Impôts directs locaux	11 100 782,00	11 143 134,00	0,00	0,00	-42 352,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	6 325,00	0,00	0,00	-6 325,00
73211	Attribution de compensation	5 674 617,00	5 674 617,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	180 000,00	178 162,00	0,00	0,00	1 838,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	110 000,00	170 739,14	33 000,00	0,00	-93 739,14
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	145 000,00	148 702,50	0,00	0,00	-3 702,50
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	450 000,00	618 482,94	0,00	0,00	-168 482,94
74	Dotations et participations	3 823 619,00	3 805 511,91	255 120,73	0,00	-237 013,64
7411	Dotation forfaitaire	892 825,00	892 925,00	0,00	0,00	-100,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 097 766,00	1 097 766,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	24 000,00	37 207,67	0,00	0,00	-13 207,67
74718	Autres participations Etat	565 232,00	504 641,89	59 000,00	0,00	1 590,11
7472	Participat° Régions	34 000,00	39 478,16	0,00	0,00	-5 478,16
7473	Participat° Départements	18 000,00	21 269,00	0,00	0,00	-3 269,00
74741	Participat° Communes du GFP	36 000,00	29 623,32	0,00	0,00	6 376,68
74748	Participat° Autres communes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	700 558,00	824 657,87	101 120,73	0,00	-225 220,60
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	760,00	0,00	0,00	-760,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	334 508,00	335 557,00	0,00	0,00	-1 049,00
7484	Dotation de recensement	3 100,00	2 996,00	0,00	0,00	104,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	18 630,00	18 630,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	64 170,00	91 361,79	2 339,54	0,00	-29 531,33
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 300,00	2 151,16	0,00	0,00	148,84
752	Revenus des immeubles	61 870,00	89 207,87	2 339,54	0,00	-29 677,41
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,76	0,00	0,00	-2,76
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		23 541 705,00	23 516 022,47	675 925,34	0,00	-650 242,81
76	Produits financiers (b)	0,00	177,66	0,00	0,00	-177,66
7688	Autres	0,00	177,66	0,00	0,00	-177,66
77	Produits exceptionnels (c)	25 828,00	308 092,09	3 000,00	0,00	-285 264,09
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	25 828,00	93 379,71	3 000,00	0,00	-70 551,71
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 439,84	0,00	0,00	-2 439,84
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	210 327,40	0,00	0,00	-210 327,40
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	445,14	0,00	0,00	-445,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	38 000,00	37 998,45	0,00	0,00	1,55
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	38 000,00	37 998,45	0,00	0,00	1,55
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		23 605 533,00	23 862 290,67	678 925,34	0,00	-935 683,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	45 168,73			-45 168,73
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	45 168,73			-45 168,73

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	45 168,73			-45 168,73
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		23 605 533,00	23 907 459,40	678 925,34	0,00	-980 851,74
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 040 027,99				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	124 538,80	75 112,24	16 253,49	33 173,07
2031	Frais d'études	57 673,60	17 043,23	8 230,29	32 400,08
2033	Frais d'insertion	7 396,00	3 564,00	324,00	3 508,00
2051	Concessions, droits similaires	59 469,20	54 505,01	7 699,20	-2 735,01
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 399 626,30	870 289,30	373 042,23	156 294,77
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	809 426,30	280 126,30	373 042,23	156 257,77
2046	Attrib. de compensation d'investissement	590 200,00	590 163,00	0,00	37,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 482 254,65	1 975 365,32	1 198 751,68	308 137,65
2112	Terrains de voirie	158 260,00	0,00	98 760,00	59 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	6 568,65	0,00	-4 568,65
2128	Autres agencements et aménagements	715 163,73	316 920,66	268 120,05	130 123,02
2135	Installations générales, agencements	1 671 695,83	954 369,03	559 274,76	158 052,04
2152	Installations de voirie	463 557,51	299 460,60	215 561,05	-51 464,14
21578	Autre matériel et outillage de voirie	41 958,22	35 961,82	0,00	5 996,40
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	42 971,62	30 323,91	7 915,70	4 732,01
2182	Matériel de transport	174 188,76	142 102,48	14 569,76	17 516,52
2183	Matériel de bureau et informatique	90 899,36	79 443,63	2 024,22	9 431,51
2184	Mobilier	41 535,48	38 314,30	7 907,99	-4 686,81
2188	Autres immobilisations corporelles	80 024,14	71 900,24	24 618,15	-16 494,25
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 500,00	2 265,49	0,00	234,51
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 500,00	2 265,49	0,00	234,51
1	Opération d'équipement n° 1 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Opération d'équipement n° 2 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Opération d'équipement n° 3 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (2)	772 916,59	754 993,00	4 638,71	13 284,88
37	Opération d'équipement n° 37 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
391	Opération d'équipement n° 391 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Opération d'équipement n° 4 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opération d'équipement n° 45 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
46	Opération d'équipement n° 46 (2)	11 736,00	11 736,00	0,00	0,00
461	Opération d'équipement n° 461 (2)	300 000,00	96 968,40	0,00	203 031,60
47	Opération d'équipement n° 47 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
471	Opération d'équipement n° 471 (2)	100 000,00	47 140,54	0,00	52 859,46
48	Opération d'équipement n° 48 (2)	96 772,05	96 772,04	0,00	0,01
5	Opération d'équipement n° 5 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Opération d'équipement n° 6 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Opération d'équipement n° 7 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Opération d'équipement n° 8 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9	Opération d'équipement n° 9 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 290 344,39	3 930 642,33	1 592 686,11	767 015,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 405 000,00	931 103,97	0,00	4 473 896,03
1641	Emprunts en euros	800 000,00	631 287,31	0,00	168 712,69
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	600 000,00	299 816,66	0,00	300 183,34
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	240 267,94			
Total des dépenses financières		5 650 267,94	931 103,97	0,00	4 719 163,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 940 612,33	4 861 746,30	1 592 686,11	5 486 179,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	45 168,73		-45 168,73
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	45 168,73		-45 168,73
	Charges transférées (6)	0,00	45 168,73		-45 168,73
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	45 168,73		-45 168,73
041	Opérations patrimoniales (7)	560 000,00	0,00		560 000,00
2313	Constructions	560 000,00	0,00		560 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		560 000,00	45 168,73		514 831,27
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 500 612,33	4 906 915,03	1 592 686,11	6 001 011,19
Pour information		1 198 879,76			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 749 606,95	1 093 455,54	630 083,25	26 068,16
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	708 773,70	413 722,29	261 383,25	33 668,16
1322	Subv. non transf. Régions	451 420,00	407 120,00	44 300,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	588 413,25	270 013,25	323 400,00	-5 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 600,00	0,00	-2 600,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	4 333 532,00	63 040,00	257 832,00	4 012 660,00
1641	Emprunts en euros	333 532,00	63 040,00	257 832,00	12 660,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	638,25	0,00	-638,25
2135	Installations générales, agencements	0,00	638,25	0,00	-638,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 203,12	0,00	-1 203,12
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 203,12	0,00	-1 203,12
Total des recettes d'équipement		6 083 138,95	1 158 336,91	887 915,25	4 036 886,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 670 774,20	3 562 079,38	0,00	108 694,82
10222	FCTVA	1 290 000,00	832 828,99	0,00	457 171,01
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	548 476,19	0,00	-348 476,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 180 774,20	2 180 774,20	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1384	Subv non transf. Communes	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	1 294,20	0,00	3 705,80
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	1 294,20	0,00	3 705,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	534 114,00		0,00	
Total des recettes financières		4 214 888,20	3 563 373,58	0,00	651 514,62
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 298 027,15	4 721 710,49	887 915,25	4 688 401,41
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 041 464,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	800 000,00	1 039 166,33		-239 166,33
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	142 939,27		-142 939,27
2135	Installations générales, agencements	0,00	25 564,95		-25 564,95
2138	Autres constructions	0,00	32 010,78		-32 010,78
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	10 494,00		-10 494,00
2182	Matériel de transport	0,00	35 894,73		-35 894,73
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 592,40		-8 592,40
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 000,00	51,00		949,00
28031	Frais d'études	35 000,00	28 924,00		6 076,00
28033	Frais d'insertion	0,00	864,00		-864,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	32 792,00		-32 792,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	2 000,00	0,00		2 000,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	277,53		-277,53
28046	Attributions compensation investissement	238 000,00	236 064,00		1 936,00
28051	Concessions et droits similaires	113 000,00	102 842,21		10 157,79
281571	Matériel roulant	17 000,00	3 233,00		13 767,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	25 000,00	15 892,00		9 108,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	35 000,00	21 083,46		13 916,54
28182	Matériel de transport	47 000,00	38 899,64		8 100,36
28183	Matériel de bureau et informatique	135 000,00	173 501,77		-38 501,77
28184	Mobilier	85 000,00	32 975,28		52 024,72
28188	Autres immo. corporelles	67 000,00	96 270,31		-29 270,31

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 841 464,94	1 039 166,33		1 802 298,61
041	Opérations patrimoniales (5)	560 000,00	0,00		560 000,00
2031	Frais d'études	560 000,00	0,00		560 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 401 464,94	1 039 166,33		2 362 298,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 699 492,09	5 760 876,82	887 915,25	7 050 700,02
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
						609 724,06
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	609 724,06
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	609 724,06

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	
					63 055,36	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	63 055,36
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	63 055,36
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-546 668,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 202 589,46
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 301,61
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,01
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	801,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	200 287,85
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	183 333,12
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 954,73

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 45 735,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	45 735,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	45 735,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-156 854,46

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	414 536,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		350 229,40
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00		350 229,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		64 306,85
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		43 541,77
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		6 363,32
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		14 401,76

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	160 808,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		160 808,64
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00		104 855,64
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00		55 953,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-253 727,61

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	105 687,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		105 687,90
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00		105 687,90

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	60 979,60
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	60 979,60
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		0,00	0,00	60 979,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-44 708,30

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 1 603 684,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	29 585,26
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	26 236,36
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	3 348,90
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	444 237,37
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	354 907,69
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	41 101,15
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	32 730,97
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	784,58
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084,56
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 628,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 129 861,45
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	259 683,35
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	98 609,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	767 969,70
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 599,36

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 402 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	402 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	402 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 201 684,08

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 1 790 860,27
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011,24
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 159 893,40
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	316 126,17
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	6 713,51
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	564,63
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	765 575,77
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	18 011,40
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 407,15
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	19 541,45
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	31 953,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	627 955,63
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	276 771,05
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	335 270,57
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	15 914,01

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 15 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 775 860,27

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 3 544 505,55
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	120 038,47
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	37 709,82
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	82 328,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	326 543,90
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	92 124,31
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	178 133,57
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 286,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 097 923,18
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 097 923,18

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 700 266,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	700 266,64
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	603 971,45
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	35 589,99
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	60 705,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 844 238,91

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 3 179 606,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	81 349,85
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	76 695,77
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	4 654,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	298 817,66
20417	Subv. versées autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	298 817,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	65 819,14
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	33 083,68
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	693,20
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	31 889,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	152,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 733 619,46
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	2 264 049,99
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	65 661,85
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	363 201,77
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 364,09
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	36 341,76

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 2 503 277,54
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 503 277,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 096,02
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	728 466,69
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	259 610,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	65 104,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	0,00	-676 328,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	106 192,70
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		106 192,70
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		106 192,70

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	17 603,29
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		17 603,29
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00		17 603,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-88 589,41

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 4 237 980,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 916,33
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	11 916,33
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	90 004,60
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	18 421,25
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	33 419,31
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	27 549,25
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 371,85
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 242,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 136 059,43
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	493 703,84
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 617 531,08
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	24 824,51

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 976 862,40
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	975 087,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	261 375,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	713 712,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775,40
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 775,40

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-3 261 117,96

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 595 790,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	97 015,93
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	92 175,60
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	4 840,33
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	295 261,23
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	295 261,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	203 513,49
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	203 513,49

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 17 878,74	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	17 878,74
1384	Subv non transf. Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	17 878,74
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-577 911,91

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 2 657 284,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	224 563,46
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	216 240,27
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	8 323,19
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 120,44
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	3 896,62
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	3 223,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 425 600,97
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	92 861,75
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 332 739,22

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 591 837,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	591 837,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	137 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	114 337,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 065 447,87

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	107 521,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		13 151,22
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		13 151,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		94 369,89
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00		94 369,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-107 521,11

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 649 577,37
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	43 435,10
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	43 327,46
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	107,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 532,06
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	506,51
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	604 610,21
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	113 570,45
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	491 039,76

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 200 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-449 577,37

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	44 797,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		44 797,20
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		44 797,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-44 797,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		772 916,59	A 754 993,00	4 638,71	13 284,88	B 7 430 382,96
20	Immobilisations incorporelles	73 131,61	72 991,41	0,00	140,20	798 115,16
2031	Frais d'études	73 131,61	72 991,41	0,00	140,20	798 115,16
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 537,45	170 099,58	4 038,71	-2 600,84	357 698,94
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	67 974,13
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	562,03	2 107,20	330,77	562,03
2183	Matériel de bureau et informatique	799,94	0,00	0,00	799,94	3 306,19
2184	Mobilier	117 950,03	118 586,72	0,00	-636,69	144 183,72
2188	Autres immobilisations corporelles	49 787,48	50 950,83	1 931,51	-3 094,86	141 672,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	528 247,53	511 902,01	600,00	15 745,52	6 274 568,86
2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000,00	28 219,94	0,00	21 780,06	28 219,94
2313	Constructions	478 247,53	483 682,07	600,00	-6 034,54	6 230 828,37
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	15 520,55

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 706 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 706 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	581 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	775 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-754 993,00	D - B	-5 723 582,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 2 212 294,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 895,80
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 276,80
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 619,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 208 398,52
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	806 132,75
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 402 265,77

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 937 983,67
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	937 983,67
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	294 297,77
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	388 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	131 685,90
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 274 310,65

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	12 973,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		12 973,20
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		12 973,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-12 973,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 292 840,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 444,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	30 444,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 061,36
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 061,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	237 335,52
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	237 335,52

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 4 608,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-288 232,88

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 391 (1)
LIBELLE : AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00		0,00
2313	Constructions	-100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00		0,00

RECVTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 285 188,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	285 188,96
2157	Matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	25 522,27
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	256 938,14
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 206 827,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	206 827,51
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	60 098,77
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	146 728,74
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-78 361,45

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	14 640,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		14 640,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		14 640,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-14 640,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		11 736,00	A	11 736,00	0,00	0,00	B	33 813,60
20	Immobilisations incorporelles	11 736,00		11 736,00	0,00	0,00		33 813,60
2031	Frais d'études	11 736,00		11 736,00	0,00	0,00		33 813,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-11 736,00	D - B	-33 813,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 461 (1)
LIBELLE : AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		300 000,00	A 96 968,40	0,00	203 031,60	B 96 968,40
20	Immobilisations incorporelles	300 000,00	96 968,40	0,00	203 031,60	96 968,40
2031	Frais d'études	300 000,00	96 968,40	0,00	203 031,60	96 968,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-96 968,40	D - B	-96 968,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	22 410,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		22 410,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		22 410,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-22 410,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 471 (1)
LIBELLE : AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		100 000,00	A 47 140,54	0,00	52 859,46	B 86 734,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00	47 140,54	0,00	-47 140,54	86 734,54
2031	Frais d'études	0,00	47 140,54	0,00	-47 140,54	86 734,54
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-47 140,54	D - B	-86 734,54

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : SECURISATION DU PLATEAU SCOLAIRE QUARTIER DES 3F

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		96 772,05	A	96 772,04	0,00	0,01	B	182 032,28
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		70 125,60
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		70 125,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	96 772,05		96 772,04	0,00	0,01		111 906,68
2312	Agencements et aménagements de terrains	96 772,05		96 772,04	0,00	0,01		111 906,68

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-96 772,04	D - B	-182 032,28

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	188 696,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		188 696,34
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00		188 696,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-188 696,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	273 231,73
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		273 231,73
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		273 231,73

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	37 962,09
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		37 962,09
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00		37 962,09
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-235 269,64

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 2 593 996,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	19 378,75
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	14 838,50
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	4 540,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	302 833,74
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	39 422,60
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	186 324,33
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	6 578,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	17 164,99
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	49 122,33
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 221,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 271 784,25
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	194 763,75
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 866 884,97
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	210 135,53

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 471 722,47
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	471 722,47
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	69 108,45
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	237 427,19
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	42 179,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	31 846,60
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	91 161,23
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 122 274,27

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 1 815 119,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	65 437,15
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 732,32
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 160,48
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	6 627,99
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 916,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 749 682,60
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 749 682,60

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 142 636,79	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	142 636,79
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	142 636,79
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 672 482,96

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 1 406 685,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	713,64
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	713,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 182,84
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	19 151,88
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 030,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381 788,68
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381 788,68

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 406 685,16

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	1 801 393	283 628	128 274	617 637	976 250	357 308	0	116 264	0	578 116	2 874	4 861 746
- Equipements municipaux (2)		283 628	128 274	617 637	976 250	357 308	0	116 264	0	578 116	2 874	3 060 353
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	870 289
- Opérations financières	1 801 393											1 801 393
Dépenses d'ordre	45 169											45 169
Solde d'exécution reporté de N-1	1 198 880											1 198 880
Total dépenses	3 045 442	283 628	128 274	617 637	976 250	357 308	0	116 264	0	578 116	2 874	6 105 795
Total recettes	4 638 721	25 906	0	65 981	914 657	115 612	0	0	0	0	0	5 760 877
Solde d'investissement	1 593 279	-257 722	-128 274	-551 656	-61 593	-241 697	0	-116 264	0	-578 116	-2 874	-344 918

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	373 042	107 731	55 026	141 093	288 751	214 071	0	5 489	0	407 483	0	1 592 686
Total RAR recettes	257 832	250 000	55 000	231 019	0	48 764	0	0	0	45 300	0	887 915
SOLDE RAR investissement	-115 210	142 269	-26	89 926	-288 751	-165 307	0	-5 489	0	-362 183	0	-704 771

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	1 259 562	6 029 400	585 611	4 000 039	2 268 502	5 175 867	1 632 971	156 940	8 882	1 229 722	195 443	22 542 939
Total recettes	22 477 224	508 296	25 976	619 870	221 848	1 596 736	329 402	167 775	0	629 284	50 001	26 626 413
Solde de fonctionnement	21 217 662	-5 521 104	-559 635	-3 380 169	-2 046 654	-3 579 131	-1 303 568	10 835	-8 882	-600 438	-145 442	4 083 474

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 418 484	391 360	183 300	758 730	1 265 001	571 379	0	121 754	0	985 599	2 874	7 698 481
Dépenses réelles		2 174 436	391 360	183 300	758 730	1 265 001	571 379	0	121 754	0	985 599	2 874	6 454 432
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	931 104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	931 104
1641	Emprunts en euros	631 287	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	631 287
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	299 817	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 817
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	66 092	9 260	0	16 014	0	0	0	0	0	0	91 366
2031	Frais d'études	0	0	9 260	0	16 014	0	0	0	0	0	0	25 274
2033	Frais d'insertion	0	3 888	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 888
2051	Concessions, droits similaires	0	62 204	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 204
204	Subventions d'équipement versées	1 243 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 243 332
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	653 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	653 169
2046	Attrib. de compensation d'investissement	590 163	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590 163
21	Immobilisations corporelles	0	325 268	174 040	711 589	489 356	569 114	0	13 049	0	888 827	2 874	3 174 117
2112	Terrains de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 760	0	98 760
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 569	0	6 569
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	173 989	0	115 651	0	0	0	295 401	0	585 041
2135	Installations générales, agencements	0	124 305	4 342	489 801	446 662	435 485	0	13 049	0	0	0	1 513 644
2152	Installations de voirie	0	0	150 831	0	0	0	0	0	0	364 191	0	515 022
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 962	0	35 962
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	10 082	0	9 472	5 147	1 464	0	0	0	12 074	0	38 240
2182	Matériel de transport	0	81 052	0	0	0	0	0	0	0	75 620	0	156 672
2183	Matériel de bureau et informatique	0	75 673	5 302	398	0	95	0	0	0	0	0	81 468
2184	Mobilier	0	15 223	0	16 357	3 958	7 809	0	0	0	0	2 874	46 222
2188	Autres immobilisations corporelles	0	18 933	13 565	21 572	33 588	8 609	0	0	0	251	0	96 518
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	2 265	0	0	0	0	0	2 265
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	2 265	0	0	0	0	0	2 265
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	47 141	759 632	0	0	108 704	0	96 772	0	1 012 249
36	ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	759 632	0	0	0	0	0	0	759 632
46	CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	11 736	0	0	0	11 736
461	AP CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	96 968	0	0	0	96 968
471	AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	0	0	0	47 141	0	0	0	0	0	0	0	47 141
48	SECURISATION DU PLATEAU SCOLAIRE QUARTIER DES 3F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 772	0	96 772
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		45 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 169
040	Opérat° ordre transfert entre sections	45 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 169
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	45 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 169
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		1 198 880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 198 880

RECETTES													
Total recettes d'investissement		4 896 553	275 906	55 000	297 000	914 657	164 376	0	0	0	45 300	0	6 648 792
Recettes réelles		3 882 951	250 341	55 000	297 000	914 657	164 376	0	0	0	45 300	0	5 609 626
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 562 079	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 562 079
10222	FCTVA	832 829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	832 829
10226	Taxe d'aménagement	548 476	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	548 476
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 180 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 180 774
13	Subventions d'investissement	0	250 341	55 000	297 000	912 160	163 738	0	0	0	45 300	0	1 723 539
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	1 000
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	341	0	294 400	350 000	30 364	0	0	0	0	0	675 106

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	407 120	0	0	0	0	44 300	0	451 420
1323	Subv. non transf. Départements	0	250 000	55 000	0	155 040	133 373	0	0	0	0	0	593 413
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	2 600	0	0	0	0	0	0	0	2 600
16	Emprunts et dettes assimilées	320 872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 872
1641	Emprunts en euros	320 872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 872
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	638	0	0	0	0	0	638
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	638	0	0	0	0	0	638
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	1 203	0	0	0	0	0	0	1 203
2313	Constructions	0	0	0	0	1 203	0	0	0	0	0	0	1 203
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	1 294	0	0	0	0	0	0	1 294
2764	Créances sur personnes de droit privé	0	0	0	0	1 294	0	0	0	0	0	0	1 294
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 013 601	25 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 166
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 013 601	25 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 166
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	142 939	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 939
2135	Installations générales, agencements	0	25 565	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 565
2138	Autres constructions	32 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 011
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 494
2182	Matériel de transport	35 895	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 895
2188	Autres immobilisations corporelles	8 592	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 592
2802	Frais liés à la réalisation des document	51	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51
28031	Frais d'études	28 924	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 924
28033	Frais d'insertion	864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	864
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	32 792	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 792
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278
28046	Attributions compensation investissement	236 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 064
28051	Concessions et droits similaires	102 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 842
281571	Matériel roulant	3 233	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 233

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 892
28158	Autres installat°, matériel et outillage	21 083	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 083
28182	Matériel de transport	38 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 900
28183	Matériel de bureau et informatique	173 502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 502
28184	Mobilier	32 975	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 975
28188	Autres immo. corporelles	96 270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 270
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	1 259 562	6 029 400	585 611	4 000 039	2 268 502	5 175 867	1 632 971	156 940	8 882	1 229 722	195 443	22 542 939	
Dépenses réelles	220 396	6 029 400	585 611	4 000 039	2 268 502	5 175 867	1 632 971	156 940	8 882	1 229 722	195 443	21 503 773	
011 Charges à caractère général	11 858	1 068 563	94 920	1 426 759	574 264	1 111 503	44 871	156 940	8 882	373 123	7 737	4 879 418	
6042 Achats prestat° services (hors terrains)	0	52 561	25 338	743 220	240 491	128 712	0	126 121	0	35 884	186	1 352 513	
60611 Eau et assainissement	0	68 857	0	14 152	5 680	93 387	0	0	0	6 198	0	188 274	
60612 Energie - Electricité	0	204 193	0	269 860	101 124	390 596	35 500	0	0	39 507	0	1 040 780	
60621 Combustibles	0	37 978	0	22 044	0	0	6 136	0	0	4 083	0	70 240	
60622 Carburants	0	22 480	4 086	387	172	4 155	0	5 516	0	14 551	0	51 347	
60623 Alimentation	0	16 993	0	100	3 177	8 482	0	0	0	0	231	28 982	
60631 Fournitures d'entretien	0	67 511	0	0	22	10 375	0	0	0	11 026	0	88 934	
60632 Fournitures de petit équipement	0	54 066	2 819	73 757	12 544	44 859	189	2 242	0	43 033	166	233 676	
60633 Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 664	0	2 664	
60636 Vêtements de travail	0	10 910	4 261	53	24	2 035	0	0	0	3 388	0	20 671	
6064 Fournitures administratives	0	14 749	561	0	705	782	0	0	0	1 191	256	18 245	
6065 Livres, disques, ... (médiathèque)	0	455	0	10 663	48 232	100	0	0	0	0	0	59 450	
6067 Fournitures scolaires	0	5 061	0	53 334	0	0	0	0	0	0	0	58 394	
6068 Autres matières et fournitures	0	15 306	0	14 877	10 448	30 845	0	774	0	53 215	15	125 479	
611 Contrats de prestations de services	0	10 976	0	1 080	0	0	0	0	0	0	0	12 056	
6132 Locations immobilières	0	0	0	21 364	0	0	0	6 990	0	0	0	28 354	
6135 Locations mobilières	0	33 291	0	7 525	59 335	914	0	0	0	-1 727	0	99 338	
614 Charges locatives et de copropriété	0	767	0	0	0	1 026	0	1 665	0	-1 155	459	2 762	
61521 Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 745	0	37 745	
615221 Entretien, réparations bâtiments publics	0	31 589	0	19 610	24 620	120 982	675	12 154	0	12 174	179	221 984	
615231 Entretien, réparations voiries	0	198	0	0	0	0	0	0	0	27 185	0	27 383	
615232 Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 639	0	36 639	
61551 Entretien matériel roulant	0	9 605	1 474	2 920	32	1 364	0	0	0	19 680	0	35 075	

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	2 594	599	1 767	3 946	4 472	0	0	0	3 495	0	16 872
6156	Maintenance	0	112 191	1 063	9 568	6 787	216 083	1 075	0	0	424	0	347 190
6161	Multirisques	0	15 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 263
6168	Autres primes d'assurance	0	15 936	579	5 997	2 803	7 135	0	868	0	9 187	146	42 651
617	Etudes et recherches	0	2 754	0	8 226	0	1 248	0	576	0	0	0	12 804
6182	Documentation générale et technique	0	5 944	83	0	800	1 257	0	0	0	688	0	8 771
6184	Versements à des organismes de formation	0	28 890	5 565	0	2 589	16 898	0	0	0	2 474	0	56 416
6188	Autres frais divers	0	18 802	0	406	5 187	1 579	0	0	0	-42	0	25 931
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6
6226	Honoraires	0	16 225	0	0	0	0	0	0	0	-2 339	0	13 886
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	12 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 498
6228	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 471	0	12 471
6231	Annonces et insertions	0	19 668	0	0	540	0	0	0	0	0	0	20 208
6232	Fêtes et cérémonies	0	3 023	0	0	0	936	0	0	0	152	0	4 110
6236	Catalogues et imprimés	0	31 820	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 820
6237	Publications	0	17 981	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 981
6238	Divers	0	17 172	0	0	40 438	0	0	0	0	0	0	57 610
6247	Transports collectifs	0	0	0	104 259	229	131	0	0	0	0	0	104 618
6256	Missions	0	8 847	0	0	247	0	0	0	0	0	0	9 093
6257	Réceptions	0	5 076	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 076
6261	Frais d'affranchissement	0	21 077	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 077
6262	Frais de télécommunications	0	23 505	1 090	8 005	2 454	9 072	0	33	0	149	58	44 366
627	Services bancaires et assimilés	1 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 774
6281	Concours divers (cotisations)	0	7 093	0	-1 047	1 634	940	0	0	0	1 158	6 041	15 820
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	47 403	0	0	0	0	0	0	0	0	47 403
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	13 139	0	0	0	0	0	13 139
6284	Redevances pour services rendus	0	0	0	34 632	0	0	0	0	0	0	0	34 632
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 084	3 004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 088
6288	Autres services extérieurs	0	3 731	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 731
63512	Taxes foncières	0	17 528	0	0	0	0	1 295	0	1 422	0	0	20 245
63513	Autres impôts locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	7 460	0	0	7 460
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	397	0	0	0	0	0	0	0	28	0	424
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 429 533	489 119	2 464 886	1 666 521	3 810 697	0	0	0	856 399	181 507	13 898 663
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 917	0	16 917
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	14 326	0	0	0	0	0	0	0	14 326

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6331	Versement mobilité	0	49 295	4 948	27 577	18 880	44 678	0	0	0	9 729	2 157	157 264
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	12 998	1 304	7 262	4 968	11 736	0	0	0	2 565	567	41 401
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0	0	0	0	1 136	0	0	0	0	0	0	1 136
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	47 993	4 877	27 147	18 500	43 354	0	0	0	9 317	2 122	153 310
64111	Rémunération principale titulaires	0	2 248 317	338 768	1 553 549	828 318	1 427 513	0	0	0	468 783	83 052	6 948 301
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	4 647	950	3 673	1 734	3 729	0	0	0	525	295	15 553
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	200	0	200	300	0	0	0	0	0	0	700
64118	Autres indemnités titulaires	0	17 753	2 301	13 227	5 590	8 676	0	0	0	2 844	459	50 849
64131	Rémunérations non tit.	0	799 680	11 982	127 719	301 926	1 226 907	0	0	0	89 589	42 509	2 600 311
64162	Emplois d'avenir	0	0	0	0	4 517	16 265	0	0	0	19 180	0	39 962
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0	0	0	0	100	100	0	0	0	200	0	400
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	1 225	3 473	0	0	0	4 580	0	9 277
64171	Apprentis - rémunérations	0	19 165	0	0	0	689	0	0	0	2 489	0	22 344
64172	Apprentis indemnité inflation	0	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	532 098	43 154	254 679	217 059	537 975	0	0	0	91 287	23 904	1 700 155
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	604 197	79 315	418 999	235 363	427 198	0	0	0	131 892	24 276	1 921 240
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	32 222	468	5 227	16 123	50 031	0	0	0	4 468	1 724	110 263
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	7 110	964	5 187	9 535	4 667	0	0	0	1 603	274	29 341
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	2 500	0	4 319	906	2 986	0	0	0	209	45	10 965
6478	Autres charges sociales diverses	0	2 443	89	1 570	339	721	0	0	0	220	123	5 505
6488	Autres charges	0	48 516	0	226	0	0	0	0	0	0	0	48 742
014	Atténuations de produits	15 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 088
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	15 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 088
65	Autres charges de gestion courante	0	376 135	1 373	68 931	19 651	252 186	1 587 100	0	0	200	0	2 305 577
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0	15 261	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 261
6518	Autres	0	2 303	1 373	0	18 301	0	0	0	0	0	0	21 977
6531	Indemnités	0	183 571	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 571
6532	Frais de mission	0	3 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 377
6533	Cotisations de retraite	0	9 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 823
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	10 206	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 206
6535	Formation	0	11 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 365
6536	Frais de représentation du maire	0	948	0	0	0	0	0	0	0	0	0	948
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405
6541	Créances admises en non-valeur	0	2 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 968
6542	Créances éteintes	0	4 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 990
65548	Autres contributions	0	62 777	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 777
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	35 724	0	0	0	0	0	0	0	35 724

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	60 000	0	0	0	0	0	60 000
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	1 585 400	0	0	0	0	1 585 400
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	68 140	0	10 200	1 350	191 950	1 700	0	0	200	0	273 540
658822	Aides	0	0	0	23 008	0	0	0	0	0	0	0	23 008
65888	Autres	0	0	0	0	0	236	0	0	0	0	0	236
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	145 688	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 688
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 618	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135 618
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 070
67	Charges exceptionnelles	3 347	155 169	200	39 463	8 067	1 480	1 000	0	0	0	6 200	214 925
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0	0	0	0	1 797	0	0	0	0	0	0	1 797
6714	Bourses et prix	0	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	6 200	41 200
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	71	16	0	70	96	0	0	0	0	0	253
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 347	0	184	263	0	884	0	0	0	0	0	4 677
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	19 050	0	0	6 200	500	1 000	0	0	0	0	26 750
6748	Autres subventions exceptionnelles	0	126 952	0	4 200	0	0	0	0	0	0	0	131 152
678	Autres charges exceptionnelles	0	9 096	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 096
68	Dot. aux amortissements et provisions	44 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 415
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	44 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 415
<i>Dépenses d'ordre</i>		1 039 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 166
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	1 039 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 166
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	112 557	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 557
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	142 939	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 939
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	783 670	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	783 670
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		22 477 224	508 296	25 976	619 870	221 848	1 596 736	329 402	167 775	0	629 284	50 001	26 626 413
Recettes réelles		20 392 027	508 296	25 976	619 870	221 848	1 596 736	329 402	167 775	0	629 284	50 001	24 541 216

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	154 627	196	73	1 264	4 748	0	0	0	0	0	160 910
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	121 527	196	73	1 264	4 748	0	0	0	0	0	127 810
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	33 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 100
70	Produits des services, du domaine, vente	8 035	67 069	4 103	525 597	83 181	419 200	121 923	167 775	0	464 658	42 001	1 903 542
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	11 379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 379
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 436	1 436
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	0	0	0	0	478	0	0	0	0	0	478
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	82 064	0	0	0	0	0	0	82 064
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	113 850	0	0	0	0	0	113 850
7066	Redevances services à caractère social	0	5 269	0	0	0	5 882	0	167 775	0	0	0	178 925
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	525 597	0	234 308	0	0	0	0	0	759 906
70688	Autres prestations de services	0	3 268	0	0	716	0	0	0	0	0	0	3 984
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	0	0	0	0	52 574	0	0	0	0	0	52 574
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0	88 923	0	0	0	26 057	114 980
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	8 035	8 035	0	0	0	0	0	0	0	371 597	0	387 667
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	0	0	0	0	12 025	0	0	0	0	0	12 025
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	0	0	0	0	0	33 000	0	0	0	0	33 000
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	35 173	0	0	0	0	0	0	0	93 061	0	128 235
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	3 945	4 103	0	0	0	0	0	0	0	14 508	22 556
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	400	83	0	0	0	0	0	483
73	Impôts et taxes	17 973 163	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 973 163
73111	Impôts directs locaux	11 143 134	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 143 134
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	6 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 325
73211	Attribution de compensation	5 674 617	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 674 617
73212	Dotation de solidarité communautaire	178 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178 162

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
7351	Taxe consommation finale d'électricité	203 739	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 739
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	148 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 703
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	618 483	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	618 483
74	Dotations et participations	2 364 216	149 995	21 677	50 748	116 297	1 170 787	207 479	0	0	-28 567	8 000	4 060 633
7411	Dotation forfaitaire	892 925	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892 925
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 097 766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 097 766
744	FCTVA	37 208	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 208
74718	Autres participations Etat	0	75 348	0	21 125	27 549	214 406	207 479	0	0	9 734	8 000	563 642
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	39 478	0	0	0	0	0	0	39 478
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	21 269	0	0	0	0	0	0	21 269
74741	Participat° Communes du GFP	0	0	0	29 623	0	0	0	0	0	0	0	29 623
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	0	0	0	0	0	95 000	0	0	0	0	0	95 000
7478	Participat° Autres organismes	0	53 021	21 677	0	28 000	861 382	0	0	0	-38 301	0	925 779
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	760	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	760
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	335 557	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	335 557
7484	Dotation de recensement	0	2 996	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 996
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	18 630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 630
75	Autres produits de gestion courante	0	36 220	0	42 816	12 514	0	0	0	0	2 151	0	93 701
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 151	0	2 151
752	Revenus des immeubles	0	36 217	0	42 816	12 514	0	0	0	0	0	0	91 547
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
76	Produits financiers	178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178
7688	Autres	178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178
77	Produits exceptionnels	8 438	100 385	0	635	8 592	2 000	0	0	0	191 041	0	311 092
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0	1 500
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 438	7 494	0	0	0	0	0	0	0	80 447	0	96 380
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	575	0	190	0	0	0	0	0	1 675	0	2 440
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	92 315	0	0	8 592	500	0	0	0	108 920	0	210 327
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	445	0	0	0	0	0	0	0	445

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
78	Reprise sur amortissements et provisions	37 998	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 998
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	37 998	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 998
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>45 169</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>45 169</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	45 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 169
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	45 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 169
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 040 028	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 040 028

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 259 562,07	6 029 399,96	0,00	0,00	0,00	7 288 962,03
Réalizations		1 259 562,07	6 029 399,96	0,00	0,00	0,00	7 288 962,03
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	11 857,66	1 068 562,81	0,00	0,00	0,00	1 080 420,47
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	52 561,32	0,00	0,00	0,00	52 561,32
60611	Eau et assainissement	0,00	68 857,08	0,00	0,00	0,00	68 857,08
60612	Energie - Electricité	0,00	204 192,82	0,00	0,00	0,00	204 192,82
60621	Combustibles	0,00	37 977,81	0,00	0,00	0,00	37 977,81
60622	Carburants	0,00	22 479,54	0,00	0,00	0,00	22 479,54
60623	Alimentation	0,00	16 992,71	0,00	0,00	0,00	16 992,71
60631	Fournitures d'entretien	0,00	67 511,27	0,00	0,00	0,00	67 511,27
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	54 065,61	0,00	0,00	0,00	54 065,61
60636	Vêtements de travail	0,00	10 910,31	0,00	0,00	0,00	10 910,31
6064	Fournitures administratives	0,00	14 749,06	0,00	0,00	0,00	14 749,06
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	455,00	0,00	0,00	0,00	455,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	5 060,62	0,00	0,00	0,00	5 060,62
6068	Autres matières et fournitures	0,00	15 305,75	0,00	0,00	0,00	15 305,75
611	Contrats de prestations de services	0,00	10 976,23	0,00	0,00	0,00	10 976,23
6135	Locations mobilières	0,00	33 291,41	0,00	0,00	0,00	33 291,41
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	767,46	0,00	0,00	0,00	767,46
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	31 589,30	0,00	0,00	0,00	31 589,30
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00	198,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	9 604,78	0,00	0,00	0,00	9 604,78
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 593,88	0,00	0,00	0,00	2 593,88
6156	Maintenance	0,00	112 191,32	0,00	0,00	0,00	112 191,32
6161	Multirisques	0,00	15 262,59	0,00	0,00	0,00	15 262,59
6168	Autres primes d'assurance	0,00	15 936,04	0,00	0,00	0,00	15 936,04
617	Etudes et recherches	0,00	2 754,00	0,00	0,00	0,00	2 754,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	5 943,80	0,00	0,00	0,00	5 943,80
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	28 889,91	0,00	0,00	0,00	28 889,91
6188	Autres frais divers	0,00	18 801,52	0,00	0,00	0,00	18 801,52
6226	Honoraires	0,00	16 224,80	0,00	0,00	0,00	16 224,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	12 498,25	0,00	0,00	0,00	12 498,25
6231	Annonces et insertions	0,00	19 668,00	0,00	0,00	0,00	19 668,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	3 022,95	0,00	0,00	0,00	3 022,95
6236	Catalogues et imprimés	0,00	31 819,92	0,00	0,00	0,00	31 819,92
6237	Publications	0,00	17 980,50	0,00	0,00	0,00	17 980,50
6238	Divers	0,00	17 171,90	0,00	0,00	0,00	17 171,90
6256	Missions	0,00	8 846,65	0,00	0,00	0,00	8 846,65

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6257	Réceptions	0,00	5 075,98	0,00	0,00	0,00	5 075,98
6261	Frais d'affranchissement	0,00	21 077,43	0,00	0,00	0,00	21 077,43
6262	Frais de télécommunications	0,00	23 504,59	0,00	0,00	0,00	23 504,59
627	Services bancaires et assimilés	1 773,53	0,00	0,00	0,00	0,00	1 773,53
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	7 093,44	0,00	0,00	0,00	7 093,44
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 084,13	3 003,70	0,00	0,00	0,00	13 087,83
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 730,80	0,00	0,00	0,00	3 730,80
63512	Taxes foncières	0,00	17 528,00	0,00	0,00	0,00	17 528,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	396,76	0,00	0,00	0,00	396,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	4 429 533,41	0,00	0,00	0,00	4 429 533,41
6331	Versement mobilité	0,00	49 294,91	0,00	0,00	0,00	49 294,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	12 998,01	0,00	0,00	0,00	12 998,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	47 993,37	0,00	0,00	0,00	47 993,37
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 248 317,41	0,00	0,00	0,00	2 248 317,41
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	4 646,66	0,00	0,00	0,00	4 646,66
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	17 752,71	0,00	0,00	0,00	17 752,71
64131	Rémunérations non tit.	0,00	799 679,94	0,00	0,00	0,00	799 679,94
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	19 165,32	0,00	0,00	0,00	19 165,32
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	532 097,57	0,00	0,00	0,00	532 097,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	604 196,59	0,00	0,00	0,00	604 196,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	32 222,42	0,00	0,00	0,00	32 222,42
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	7 110,26	0,00	0,00	0,00	7 110,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 499,67	0,00	0,00	0,00	2 499,67
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 443,02	0,00	0,00	0,00	2 443,02
6488	Autres charges	0,00	48 515,55	0,00	0,00	0,00	48 515,55
014	Atténuations de produits	15 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 088,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	15 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 088,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 039 166,33	0,00	0,00	0,00	0,00	1 039 166,33
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	112 556,86	0,00	0,00	0,00	0,00	112 556,86
6761	Différences sur réalisations (positives)	142 939,27	0,00	0,00	0,00	0,00	142 939,27
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	783 670,20	0,00	0,00	0,00	0,00	783 670,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	376 135,14	0,00	0,00	0,00	376 135,14
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	15 261,11	0,00	0,00	0,00	15 261,11
6518	Autres	0,00	2 302,94	0,00	0,00	0,00	2 302,94
6531	Indemnités	0,00	183 570,82	0,00	0,00	0,00	183 570,82
6532	Frais de mission	0,00	3 377,42	0,00	0,00	0,00	3 377,42
6533	Cotisations de retraite	0,00	9 823,00	0,00	0,00	0,00	9 823,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	10 206,00	0,00	0,00	0,00	10 206,00
6535	Formation	0,00	11 365,00	0,00	0,00	0,00	11 365,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	948,20	0,00	0,00	0,00	948,20
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	405,00	0,00	0,00	0,00	405,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 967,64	0,00	0,00	0,00	2 967,64
6542	Créances éteintes	0,00	4 990,12	0,00	0,00	0,00	4 990,12
65548	Autres contributions	0,00	62 777,40	0,00	0,00	0,00	62 777,40
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	68 140,00	0,00	0,00	0,00	68 140,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
65888	Autres	0,00	0,49	0,00	0,00	0,00	0,49
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	145 687,93	0,00	0,00	0,00	0,00	145 687,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 617,61	0,00	0,00	0,00	0,00	135 617,61
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 070,32	0,00	0,00	0,00	0,00	10 070,32
67	Charges exceptionnelles	3 346,98	155 168,60	0,00	0,00	0,00	158 515,58
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	70,60	0,00	0,00	0,00	70,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 346,98	0,00	0,00	0,00	0,00	3 346,98
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	19 050,00	0,00	0,00	0,00	19 050,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	126 952,00	0,00	0,00	0,00	126 952,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	9 096,00	0,00	0,00	0,00	9 096,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	44 415,17	0,00	0,00	0,00	0,00	44 415,17
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	44 415,17	0,00	0,00	0,00	0,00	44 415,17
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	22 477 224,15	508 295,58	0,00	0,00	0,00	22 985 519,73
	Réalisations	22 477 224,15	508 295,58	0,00	0,00	0,00	22 985 519,73
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 040 027,99	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040 027,99
013	Atténuations de charges	0,00	154 627,46	0,00	0,00	0,00	154 627,46
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	121 527,46	0,00	0,00	0,00	121 527,46
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	33 100,00	0,00	0,00	0,00	33 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	45 168,73	0,00	0,00	0,00	0,00	45 168,73
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	45 168,73	0,00	0,00	0,00	0,00	45 168,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	8 034,72	67 068,71	0,00	0,00	0,00	75 103,43
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	11 378,50	0,00	0,00	0,00	11 378,50
7066	Redevances services à caractère social	0,00	5 269,10	0,00	0,00	0,00	5 269,10
70688	Autres prestations de services	0,00	3 267,95	0,00	0,00	0,00	3 267,95
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	8 034,72	8 034,72	0,00	0,00	0,00	16 069,44
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	35 173,44	0,00	0,00	0,00	35 173,44
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	3 945,00	0,00	0,00	0,00	3 945,00
73	Impôts et taxes	17 973 162,58	0,00	0,00	0,00	0,00	17 973 162,58
73111	Impôts directs locaux	11 143 134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 143 134,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	6 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 325,00
73211	Attribution de compensation	5 674 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 674 617,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	178 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 162,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	203 739,14	0,00	0,00	0,00	0,00	203 739,14
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	148 702,50	0,00	0,00	0,00	0,00	148 702,50
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	618 482,94	0,00	0,00	0,00	0,00	618 482,94
74	Dotations et participations	2 364 215,67	149 995,19	0,00	0,00	0,00	2 514 210,86
7411	Dotation forfaitaire	892 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	892 925,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 097 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 097 766,00
744	FCTVA	37 207,67	0,00	0,00	0,00	0,00	37 207,67
74718	Autres participations Etat	0,00	75 348,46	0,00	0,00	0,00	75 348,46
7478	Participat° Autres organismes	0,00	53 020,73	0,00	0,00	0,00	53 020,73
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	335 557,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 557,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
7484	Dotation de recensement	0,00	2 996,00	0,00	0,00	0,00	2 996,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	18 630,00	0,00	0,00	0,00	18 630,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	36 219,72	0,00	0,00	0,00	36 219,72
752	Revenus des immeubles	0,00	36 216,96	0,00	0,00	0,00	36 216,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,76	0,00	0,00	0,00	2,76
76	Produits financiers	177,66	0,00	0,00	0,00	0,00	177,66
7688	Autres	177,66	0,00	0,00	0,00	0,00	177,66
77	Produits exceptionnels	8 438,35	100 384,50	0,00	0,00	0,00	108 822,85
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 438,35	7 494,43	0,00	0,00	0,00	15 932,78
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	575,07	0,00	0,00	0,00	575,07
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	92 315,00	0,00	0,00	0,00	92 315,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	37 998,45	0,00	0,00	0,00	0,00	37 998,45
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	37 998,45	0,00	0,00	0,00	0,00	37 998,45
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		21 217 662,08	-5 521 104,38	0,00	0,00	0,00	15 696 557,70

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		5 288 241,65	226 579,48	1 858,24	294 046,40	5 107,99	105 524,60	108 041,60	0,00	0,00
Réalisations		5 288 241,65	226 579,48	1 858,24	294 046,40	5 107,99	105 524,60	108 041,60	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	952 920,99	6 884,04	1 858,24	82 090,60	5 107,99	18 334,60	1 366,35	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	18 327,44	76,80	0,00	22 548,08	0,00	11 609,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	68 044,30	0,00	25,88	0,00	0,00	0,00	786,90	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	204 192,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	37 977,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	22 479,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	17 214,80	0,00	0,00	0,00	-222,09	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	67 511,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	52 460,68	0,00	895,88	0,00	129,60	0,00	579,45	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	10 910,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	13 913,38	0,00	835,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	5 060,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	15 305,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	10 976,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	33 291,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
614	Charges locatives et de copropriété	767,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 589,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	9 604,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 593,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	112 191,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	15 262,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	15 936,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	2 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 302,20	540,80	100,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 889,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	18 801,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 224,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 498,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	18 924,00	0,00	0,00	744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 958,75	0,00	0,00	1 064,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 542,00	0,00	0,00	30 277,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	17 980,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	10 446,30	0,00	6 725,60	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	8 846,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	1 394,70	0,00	0,00	3 681,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	21 077,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 497,80	2 912,99	0,00	93,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 093,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 003,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 730,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	17 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	396,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 173 679,76	0,00	0,00	211 955,80	0,00	0,00	43 897,85	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	46 359,21	0,00	0,00	2 498,30	0,00	0,00	437,40	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 219,09	0,00	0,00	663,90	0,00	0,00	115,02	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 088,80	0,00	0,00	2 474,49	0,00	0,00	430,08	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 178 353,88	0,00	0,00	38 637,00	0,00	0,00	31 326,53	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 583,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63,48	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	17 305,73	0,00	0,00	234,38	0,00	0,00	212,60	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	699 287,42	0,00	0,00	100 392,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	7 100,90	0,00	0,00	12 064,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	492 800,43	0,00	0,00	35 648,08	0,00	0,00	3 649,06	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	582 018,05	0,00	0,00	14 904,44	0,00	0,00	7 274,10	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	28 233,76	0,00	0,00	3 988,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 883,37	0,00	0,00	137,19	0,00	0,00	89,70	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 211,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288,20	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 318,92	0,00	0,00	112,42	0,00	0,00	11,68	0,00	0,00
6488	Autres charges	48 515,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 522,30	219 695,44	0,00	0,00	0,00	68 140,00	62 777,40	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	15 261,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	2 302,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	183 570,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	3 377,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	9 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	10 206,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	11 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	948,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 967,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
6542	Créances éteintes	4 990,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 777,40	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 140,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	136 118,60	0,00	0,00	0,00	0,00	19 050,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	70,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 050,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	126 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	9 096,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		458 636,08	0,00	21 626,00	12 584,80	0,00	3 945,00	11 503,70	0,00
Réalisations		458 636,08	0,00	21 626,00	12 584,80	0,00	3 945,00	11 503,70	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	145 042,66	0,00	0,00	9 584,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	111 942,66	0,00	0,00	9 584,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	33 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	51 745,21	0,00	0,00	0,00	0,00	3 945,00	11 378,50	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 378,50	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	5 269,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	3 267,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	8 034,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	35 173,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 945,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	125 369,19	0,00	21 626,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	72 348,46	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	53 020,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	2 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	18 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	36 219,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	36 216,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 259,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,20	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 494,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	449,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,20	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	92 315,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-4 829 605,57	-226 579,48	19 767,76	-281 461,60	-5 107,99	-101 579,60	-96 537,90	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	585 611,22	0,00	0,00	585 611,22
	Réalisations	585 611,22	0,00	0,00	585 611,22
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	94 919,85	0,00	0,00	94 919,85
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	25 337,94	0,00	0,00	25 337,94
60622	Carburants	4 086,17	0,00	0,00	4 086,17
60632	Fournitures de petit équipement	2 818,70	0,00	0,00	2 818,70
60636	Vêtements de travail	4 261,43	0,00	0,00	4 261,43
6064	Fournitures administratives	561,42	0,00	0,00	561,42
61551	Entretien matériel roulant	1 474,12	0,00	0,00	1 474,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	598,52	0,00	0,00	598,52
6156	Maintenance	1 062,79	0,00	0,00	1 062,79
6168	Autres primes d'assurance	578,72	0,00	0,00	578,72
6182	Documentation générale et technique	82,71	0,00	0,00	82,71
6184	Versements à des organismes de formation	5 565,00	0,00	0,00	5 565,00
6262	Frais de télécommunications	1 089,80	0,00	0,00	1 089,80
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	47 402,53	0,00	0,00	47 402,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	489 118,81	0,00	0,00	489 118,81
6331	Versement mobilité	4 947,66	0,00	0,00	4 947,66
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 304,13	0,00	0,00	1 304,13
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 876,88	0,00	0,00	4 876,88
64111	Rémunération principale titulaires	338 767,98	0,00	0,00	338 767,98
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	949,90	0,00	0,00	949,90
64118	Autres indemnités titulaires	2 300,74	0,00	0,00	2 300,74
64131	Rémunérations non tit.	11 981,71	0,00	0,00	11 981,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 153,54	0,00	0,00	43 153,54
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 314,90	0,00	0,00	79 314,90
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	467,53	0,00	0,00	467,53
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	964,47	0,00	0,00	964,47
6478	Autres charges sociales diverses	89,37	0,00	0,00	89,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 373,00	0,00	0,00	1 373,00
6518	Autres	1 373,00	0,00	0,00	1 373,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	199,56	0,00	0,00	199,56

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	16,00	0,00	0,00	16,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	183,56	0,00	0,00	183,56
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	25 976,18	0,00	0,00	25 976,18
	Réalisations	25 976,18	0,00	0,00	25 976,18
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	196,20	0,00	0,00	196,20
6419	Remboursements rémunérations personnel	196,20	0,00	0,00	196,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	4 102,67	0,00	0,00	4 102,67
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 102,67	0,00	0,00	4 102,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	21 677,31	0,00	0,00	21 677,31
7478	Participat° Autres organismes	21 677,31	0,00	0,00	21 677,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-559 635,04	0,00	0,00	-559 635,04

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	0,00	0,00	585 611,22	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	585 611,22	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	94 919,85	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	25 337,94	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	4 086,17	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	2 818,70	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	4 261,43	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	561,42	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	1 474,12	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	598,52	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 062,79	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	578,72	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	82,71	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	5 565,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 089,80	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ..)	0,00	0,00	47 402,53	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	489 118,81	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	4 947,66	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	1 304,13	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	4 876,88	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	338 767,98	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	949,90	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	2 300,74	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	11 981,71	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	43 153,54	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	79 314,90	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	467,53	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	964,47	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	89,37	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 373,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	1 373,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	199,56	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	183,56	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		21 677,31	0,00	4 298,87	0,00	0,00
	Réalisations	21 677,31	0,00	4 298,87	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	196,20	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	196,20	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	4 102,67	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	4 102,67	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	21 677,31	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	21 677,31	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		21 677,31	0,00	-581 312,35	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		276 350,07	1 915 064,20	5 235,85	0,00	0,00	1 803 388,94	0,00	4 000 039,06
Réalizations		276 350,07	1 915 064,20	5 235,85	0,00	0,00	1 803 388,94	0,00	4 000 039,06
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-1 047,00	501 757,01	1 035,85	0,00	0,00	925 013,07	0,00	1 426 758,93
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	7 653,23	0,00	0,00	0,00	735 567,10	0,00	743 220,33
60611	Eau et assainissement	0,00	13 116,25	1 035,85	0,00	0,00	0,00	0,00	14 152,10
60612	Energie - Electricité	0,00	201 319,61	0,00	0,00	0,00	68 540,01	0,00	269 859,62
60621	Combustibles	0,00	22 044,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 044,04
60622	Carburants	0,00	387,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387,35
60623	Alimentation	0,00	99,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,88
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	67 927,61	0,00	0,00	0,00	5 829,35	0,00	73 756,96
60636	Vêtements de travail	0,00	57,68	0,00	0,00	0,00	-4,73	0,00	52,95
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	10 663,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 663,25
6067	Fournitures scolaires	0,00	53 333,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,69
6068	Autres matières et fournitures	0,00	14 628,81	0,00	0,00	0,00	247,75	0,00	14 876,56
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00	0,00	1 080,00
6132	Locations immobilières	0,00	21 363,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 363,68
6135	Locations mobilières	0,00	7 245,12	0,00	0,00	0,00	280,20	0,00	7 525,32
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	17 845,53	0,00	0,00	0,00	1 764,60	0,00	19 610,13
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 919,72	0,00	2 919,72
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	138,00	0,00	0,00	0,00	1 628,78	0,00	1 766,78
6156	Maintenance	0,00	9 355,70	0,00	0,00	0,00	211,99	0,00	9 567,69
6168	Autres primes d'assurance	0,00	5 801,31	0,00	0,00	0,00	196,10	0,00	5 997,41
617	Études et recherches	0,00	8 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 226,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406,00	0,00	406,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 259,46	0,00	104 259,46
6262	Frais de télécommunications	0,00	5 918,27	0,00	0,00	0,00	2 086,74	0,00	8 005,01
6281	Concours divers (cotisations)	-1 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 047,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	34 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 632,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	267 197,57	1 377 583,16	0,00	0,00	0,00	820 105,68	0,00	2 464 886,41
6218	Autre personnel extérieur	14 325,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 325,88
6331	Versement mobilité	2 695,79	15 854,30	0,00	0,00	0,00	9 026,65	0,00	27 576,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	704,01	4 182,46	0,00	0,00	0,00	2 375,37	0,00	7 261,84
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 630,42	15 632,88	0,00	0,00	0,00	8 883,80	0,00	27 147,10

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64111	Rémunération principale titulaires	141 842,41	884 030,84	0,00	0,00	0,00	527 676,14	0,00	1 553 549,39
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	258,26	2 443,23	0,00	0,00	0,00	971,62	0,00	3 673,11
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
64118	Autres indemnités titulaires	769,47	9 126,75	0,00	0,00	0,00	3 330,82	0,00	13 227,04
64131	Rémunérations non tit.	36 067,14	54 680,64	0,00	0,00	0,00	36 971,21	0,00	127 718,99
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 384,20	145 947,34	0,00	0,00	0,00	81 347,02	0,00	254 678,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	38 524,81	237 224,10	0,00	0,00	0,00	143 250,14	0,00	418 999,05
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 463,95	2 236,36	0,00	0,00	0,00	1 526,96	0,00	5 227,27
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	462,84	2 954,37	0,00	0,00	0,00	1 769,58	0,00	5 186,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 714,50	0,00	0,00	0,00	2 604,60	0,00	4 319,10
6478	Autres charges sociales diverses	68,39	1 129,39	0,00	0,00	0,00	371,77	0,00	1 569,55
6488	Autres charges	0,00	226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 199,50	35 724,03	0,00	0,00	0,00	23 007,50	0,00	68 931,03
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	35 724,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 724,03
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 199,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 199,50
658822	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 007,50	0,00	23 007,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	35 262,69	0,00	39 462,69
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,69	0,00	262,69
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	94 199,98	0,00	0,00	0,00	525 670,48	0,00	619 870,46
Réalisations		0,00	94 199,98	0,00	0,00	0,00	525 670,48	0,00	619 870,46
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73,16	0,00	73,16
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73,16	0,00	73,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 597,32	0,00	525 597,32
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 597,32	0,00	525 597,32
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	50 748,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 748,32
74718	Autres participations Etat	0,00	21 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 125,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	29 623,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 623,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	42 816,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 816,27
752	Revenus des immeubles	0,00	42 816,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 816,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	635,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	635,39
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	190,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,25
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	445,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445,14
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-276 350,07	-1 820 864,22	-5 235,85	0,00	0,00	-1 277 718,46	0,00	-3 380 168,60

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		1 313 894,51	158 382,36	442 787,33	1 641 121,98	104 259,46	0,00	0,00	58 007,50
Réalizations		1 313 894,51	158 382,36	442 787,33	1 641 121,98	104 259,46	0,00	0,00	58 007,50
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	45 910,01	48 783,70	407 063,30	820 753,61	104 259,46	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	3 190,00	1 007,00	3 456,23	735 567,10	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 835,80	0,00	3 280,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	201 319,61	68 540,01	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	22 044,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	387,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	99,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 610,62	3 269,27	52 047,72	5 829,35	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	57,68	0,00	0,00	-4,73	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 518,51	9 144,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	17 971,00	35 362,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	626,52	0,00	14 002,29	247,75	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	21 363,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	7 245,12	280,20	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	17 845,53	1 764,60	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	2 919,72	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	138,00	1 628,78	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	9 355,70	211,99	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	5 801,31	196,10	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	8 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	406,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	104 259,46	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	5 918,27	2 086,74	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	34 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 267 984,50	109 598,66	0,00	820 105,68	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	14 556,73	1 297,57	0,00	9 026,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 841,46	341,00	0,00	2 375,37	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 357,49	1 275,39	0,00	8 883,80	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	811 709,62	72 321,22	0,00	527 676,14	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 443,23	0,00	0,00	971,62	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	6 691,94	2 434,81	0,00	3 330,82	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	54 680,64	0,00	0,00	36 971,21	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	133 026,79	12 920,55	0,00	81 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	219 591,48	17 632,62	0,00	143 250,14	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 236,36	0,00	0,00	1 526,96	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 736,68	217,69	0,00	1 769,58	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 366,86	347,64	0,00	2 604,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	645,22	484,17	0,00	371,77	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	35 724,03	0,00	0,00	0,00	0,00	23 007,50
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	35 724,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658822	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 007,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	262,69	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	262,69	0,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	21 125,00	73 074,98	525 670,48	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	21 125,00	73 074,98	525 670,48	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	73,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	73,16	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	525 597,32	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	525 597,32	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	21 125,00	29 623,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	21 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	29 623,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	42 816,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	42 816,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	635,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	190,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	445,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 313 894,51	-137 257,36	-369 712,35	-1 115 451,50	-104 259,46	0,00	0,00	-58 007,50

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	968 940,41	687 481,19	612 080,73	0,00	2 268 502,33
Réalizations		0,00	968 940,41	687 481,19	612 080,73	0,00	2 268 502,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	76 280,27	116 327,56	381 655,71	0,00	574 263,54
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	24 904,33	18 588,28	196 998,39	0,00	240 491,00
60611	Eau et assainissement	0,00	834,18	2 011,59	2 833,86	0,00	5 679,63
60612	Energie - Electricité	0,00	27 112,23	30 805,11	43 206,71	0,00	101 124,05
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	171,84	0,00	171,84
60623	Alimentation	0,00	0,00	12,94	3 164,09	0,00	3 177,03
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	21,88	0,00	21,88
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	257,43	1 037,39	11 249,65	0,00	12 544,47
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	23,92	0,00	0,00	23,92
6064	Fournitures administratives	0,00	381,48	324,00	0,00	0,00	705,48
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	33,17	48 198,75	0,00	0,00	48 231,92
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 216,48	2 742,27	4 489,10	0,00	10 447,85
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	59 334,52	0,00	59 334,52
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 702,92	9 280,34	9 636,67	0,00	24 619,93
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	32,00	0,00	32,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 945,63	0,00	0,00	0,00	3 945,63
6156	Maintenance	0,00	402,32	1 908,94	4 475,24	0,00	6 786,50
6168	Autres primes d'assurance	0,00	1 831,98	970,91	0,00	0,00	2 802,89
6182	Documentation générale et technique	0,00	799,73	0,00	0,00	0,00	799,73
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	550,00	0,00	2 038,95	0,00	2 588,95
6188	Autres frais divers	0,00	4 444,60	0,00	742,50	0,00	5 187,10
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	5,52	0,00	0,00	5,52
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	540,00	0,00	540,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	40 438,11	0,00	40 438,11
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	228,51	0,00	228,51
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	246,80	0,00	246,80
6262	Frais de télécommunications	0,00	266,41	417,60	1 769,89	0,00	2 453,90
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 597,38	0,00	37,00	0,00	1 634,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	884 003,26	570 281,33	212 236,06	0,00	1 666 520,65
6331	Versement mobilité	0,00	10 586,62	6 447,71	1 845,31	0,00	18 879,64
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 785,94	1 697,30	485,25	0,00	4 968,49
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	68,89	0,00	1 067,55	0,00	1 136,44
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	10 418,98	6 318,82	1 762,69	0,00	18 500,49
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	499 056,32	305 569,40	23 692,19	0,00	828 317,91
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 026,91	643,47	63,48	0,00	1 733,86

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	3 569,04	1 860,55	160,33	0,00	5 589,92
64131	Rémunérations non tit.	0,00	106 651,74	87 334,27	107 939,61	0,00	301 925,62
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	1 942,26	2 575,14	0,00	4 517,40
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	439,53	785,28	0,00	1 224,81
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	107 954,73	66 890,72	42 213,78	0,00	217 059,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	134 837,76	86 225,29	14 300,09	0,00	235 363,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 508,87	3 570,92	8 043,22	0,00	16 123,01
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	2 053,77	1 029,67	6 452,03	0,00	9 535,47
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	55,30	50,00	801,08	0,00	906,38
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	128,39	161,42	49,03	0,00	338,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	8 656,88	872,30	10 122,15	0,00	19 651,33
6518	Autres	0,00	7 306,88	872,30	10 122,15	0,00	18 301,33
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	8 066,81	0,00	8 066,81
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00	1 796,81	0,00	1 796,81
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	70,00	0,00	70,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	6 200,00	0,00	6 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	85 648,52	50 133,43	86 066,49	0,00	221 848,44
	Réalisations	0,00	85 648,52	50 133,43	86 066,49	0,00	221 848,44
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 264,44	0,00	0,00	0,00	1 264,44
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 264,44	0,00	0,00	0,00	1 264,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	65 022,68	2 055,51	16 102,59	0,00	83 180,78
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	65 022,68	1 655,51	15 386,20	0,00	82 064,39
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	716,39	0,00	716,39
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	10 769,00	48 077,92	57 449,72	0,00	116 296,64
74718	Autres participations Etat	0,00	2 000,00	23 077,92	2 471,56	0,00	27 549,48
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	39 478,16	0,00	39 478,16
7473	Participat° Départements	0,00	8 769,00	0,00	12 500,00	0,00	21 269,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	25 000,00	3 000,00	0,00	28 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	12 514,18	0,00	12 514,18
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	12 514,18	0,00	12 514,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	8 592,40	0,00	0,00	0,00	8 592,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 592,40	0,00	0,00	0,00	8 592,40
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-883 291,89	-637 347,76	-526 014,24	0,00	-2 046 653,89

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	933 343,15	3 613,60	0,00	31 983,66	684 362,62	0,00	0,00	3 118,57
	Réalisations	933 343,15	3 613,60	0,00	31 983,66	684 362,62	0,00	0,00	3 118,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	47 951,15	3 613,60	0,00	24 715,52	113 208,99	0,00	0,00	3 118,57
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	2 568,14	0,00	0,00	22 336,19	18 588,28	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	834,18	0,00	0,00	0,00	2 011,59	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	27 112,23	0,00	0,00	0,00	30 805,11	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	12,94	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	257,43	0,00	0,00	0,00	1 037,39	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	23,92	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	381,48	0,00	0,00	0,00	324,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	33,17	0,00	0,00	0,00	48 198,75	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	3 216,48	0,00	0,00	0,00	2 742,27	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 702,92	0,00	0,00	0,00	7 339,57	0,00	0,00	1 940,77
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 597,30	0,00	0,00	1 348,33	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	402,32	0,00	0,00	0,00	731,14	0,00	0,00	1 177,80
6168	Autres primes d'assurance	1 831,98	0,00	0,00	0,00	970,91	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	599,73	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	3 613,60	0,00	831,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	5,52	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	266,41	0,00	0,00	0,00	417,60	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 597,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	884 003,26	0,00	0,00	0,00	570 281,33	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	10 586,62	0,00	0,00	0,00	6 447,71	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 785,94	0,00	0,00	0,00	1 697,30	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	68,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 418,98	0,00	0,00	0,00	6 318,82	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	499 056,32	0,00	0,00	0,00	305 569,40	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 026,91	0,00	0,00	0,00	643,47	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 569,04	0,00	0,00	0,00	1 860,55	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	106 651,74	0,00	0,00	0,00	87 334,27	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	1 942,26	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	439,53	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	107 954,73	0,00	0,00	0,00	66 890,72	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	134 837,76	0,00	0,00	0,00	86 225,29	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 508,87	0,00	0,00	0,00	3 570,92	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 053,77	0,00	0,00	0,00	1 029,67	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	55,30	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	128,39	0,00	0,00	0,00	161,42	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 388,74	0,00	0,00	7 268,14	872,30	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	38,74	0,00	0,00	7 268,14	872,30	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		85 648,52	0,00	0,00	0,00	50 133,43	0,00	0,00	0,00
Réalisations		85 648,52	0,00	0,00	0,00	50 133,43	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 264,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 264,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	65 022,68	0,00	0,00	0,00	2 055,51	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	65 022,68	0,00	0,00	0,00	1 655,51	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 769,00	0,00	0,00	0,00	48 077,92	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 000,00	0,00	0,00	0,00	23 077,92	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
7473	Participat° Départements	8 769,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 592,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	8 592,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-847 694.63	-3 613.60	0.00	-31 983.66	-634 229.19	0.00	0.00	-3 118.57

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		377 794,28	1 587 198,76	3 210 873,85	0,00	5 175 866,89
Réalizations		377 794,28	1 587 198,76	3 210 873,85	0,00	5 175 866,89
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	16 697,14	749 069,77	345 736,49	0,00	1 111 503,40
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	6 667,29	150,00	121 894,42	0,00	128 711,71
60611	Eau et assainissement	0,00	92 271,05	1 115,86	0,00	93 386,91
60612	Energie - Electricité	0,00	323 155,61	67 440,67	0,00	390 596,28
60622	Carburants	0,00	1 817,91	2 337,23	0,00	4 155,14
60623	Alimentation	150,00	0,00	8 331,59	0,00	8 481,59
60631	Fournitures d'entretien	175,35	10 199,86	0,00	0,00	10 375,21
60632	Fournitures de petit équipement	3 670,64	23 345,58	17 842,97	0,00	44 859,19
60636	Vêtements de travail	939,38	1 095,62	0,00	0,00	2 035,00
6064	Fournitures administratives	529,74	60,10	192,05	0,00	781,89
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	5 350,74	25 493,90	0,00	30 844,64
6135	Locations mobilières	500,00	197,76	216,00	0,00	913,76
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	1 025,73	0,00	1 025,73
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	46 113,36	74 868,51	0,00	120 981,87
61551	Entretien matériel roulant	0,00	331,64	1 032,47	0,00	1 364,11
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	4 472,08	0,00	0,00	4 472,08
6156	Maintenance	0,00	216 083,11	0,00	0,00	216 083,11
6168	Autres primes d'assurance	0,00	4 888,89	2 246,45	0,00	7 135,34
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	1 248,00	0,00	1 248,00
6182	Documentation générale et technique	199,00	0,00	1 058,22	0,00	1 257,22
6184	Versements à des organismes de formation	2 914,30	250,00	13 734,00	0,00	16 898,30
6188	Autres frais divers	0,00	1 578,75	0,00	0,00	1 578,75
6232	Fêtes et cérémonies	485,61	0,00	450,00	0,00	935,61
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	130,50	0,00	130,50
6262	Frais de télécommunications	226,83	4 568,25	4 276,66	0,00	9 071,74
6281	Concours divers (cotisations)	239,00	0,00	701,26	0,00	940,26
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	13 139,46	0,00	0,00	13 139,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	168 647,14	837 796,94	2 804 253,42	0,00	3 810 697,50
6331	Versement mobilité	1 894,38	9 729,61	33 054,49	0,00	44 678,48
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	498,00	2 546,24	8 691,99	0,00	11 736,23
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 862,76	9 522,29	31 968,49	0,00	43 353,54
64111	Rémunération principale titulaires	114 358,19	400 805,47	912 349,19	0,00	1 427 512,85
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	60,33	668,88	3 000,10	0,00	3 729,31
64118	Autres indemnités titulaires	655,78	2 399,03	5 621,18	0,00	8 675,99
64131	Rémunérations non tit.	0,00	183 741,86	1 043 165,09	0,00	1 226 906,95

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	16 264,56	0,00	16 264,56
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	3 472,81	0,00	3 472,81
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	688,96	0,00	688,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 370,44	107 294,42	415 310,01	0,00	537 974,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	31 264,87	111 944,34	283 988,93	0,00	427 198,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	7 419,62	42 611,28	0,00	50 030,90
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	398,46	1 309,97	2 958,67	0,00	4 667,10
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 266,71	127,44	591,82	0,00	2 985,97
6478	Autres charges sociales diverses	17,22	287,77	415,85	0,00	720,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	191 950,00	236,00	60 000,00	0,00	252 186,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	191 950,00	0,00	0,00	0,00	191 950,00
65888	Autres	0,00	236,00	0,00	0,00	236,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	96,05	883,94	0,00	1 479,99
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	96,05	0,00	0,00	96,05
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	883,94	0,00	883,94
6745	Subv. aux personnes de droit privé	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		21 582,20	147 908,03	1 427 245,33	0,00	1 596 735,56
Réalizations		21 582,20	147 908,03	1 427 245,33	0,00	1 596 735,56
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	504,72	4 243,66	0,00	4 748,38
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	504,72	4 243,66	0,00	4 748,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	21 582,20	145 403,31	252 214,45	0,00	419 199,96
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	478,13	0,00	0,00	478,13
70631	Redevances services à caractère sportif	972,80	112 876,89	0,00	0,00	113 849,69
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	5 881,50	0,00	5 881,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	234 308,19	0,00	234 308,19
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	20 609,40	31 965,09	0,00	0,00	52 574,49
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	12 024,76	0,00	12 024,76
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	83,20	0,00	0,00	83,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 170 787,22	0,00	1 170 787,22
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	214 405,66	0,00	214 405,66
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	0,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	861 381,56	0,00	861 381,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-356 212,08	-1 439 290,73	-1 783 628,52	0,00	-3 579 131,33

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES	490 946,08	61 373,10	998 897,84	35 981,74	0,00	132 531,47	3 078 342,38	0,00
	Réalisations	490 946,08	61 373,10	998 897,84	35 981,74	0,00	132 531,47	3 078 342,38	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	204 649,41	61 373,10	472 913,89	10 133,37	0,00	72 960,11	272 776,38	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	17 345,90	104 548,52	0,00
60611	Eau et assainissement	36 236,69	683,07	55 351,29	0,00	0,00	0,00	1 115,86	0,00
60612	Energie - Electricité	109 122,69	8 600,87	197 872,40	7 559,65	0,00	35 372,27	32 068,40	0,00
60622	Carburants	1 817,91	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136,57	1 200,66	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-46,02	8 377,61	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 889,62	3 310,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 161,77	1 667,21	6 177,64	338,96	0,00	7 858,87	9 984,10	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	1 095,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	60,10	0,00	0,00	0,00	192,05	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	736,49	4 471,13	97,76	45,36	0,00	3 432,83	22 061,07	0,00
6135	Locations mobilières	197,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,73	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 127,62	524,89	12 271,45	2 189,40	0,00	1 425,94	73 442,57	0,00
61551	Entretien matériel roulant	331,64	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,47	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 801,45	0,00	670,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	37 759,91	178 323,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	4 026,09	0,00	862,80	0,00	0,00	1 274,21	972,24	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058,22	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	1 126,00	12 608,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	1 578,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,50	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 089,30	626,40	1 852,55	0,00	0,00	1 975,34	2 301,32	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701,26	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	13 139,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	286 296,67	0,00	525 651,90	25 848,37	0,00	59 367,09	2 744 886,33	0,00
6331	Versement mobilité	3 233,81	0,00	6 144,01	351,79	0,00	633,43	32 421,06	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	847,73	0,00	1 608,03	90,48	0,00	170,38	8 521,61	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 170,24	0,00	6 013,61	338,44	0,00	637,52	31 330,97	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	170 088,02	0,00	230 717,45	0,00	0,00	39 375,97	872 973,22	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	222,60	0,00	446,28	0,00	0,00	14,70	2 985,40	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 101,25	0,00	1 297,78	0,00	0,00	212,57	5 408,61	0,00
64131	Rémunérations non tit.	28 916,19	0,00	136 726,31	18 099,36	0,00	1 902,62	1 041 262,47	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 264,56	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 472,81	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688,96	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 198,82	0,00	70 620,52	5 475,08	0,00	5 559,84	409 750,17	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 671,84	0,00	65 512,32	760,18	0,00	10 699,54	273 289,39	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 167,07	0,00	5 519,51	733,04	0,00	0,00	42 611,28	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	559,37	0,00	750,60	0,00	0,00	136,33	2 822,34	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15,39	0,00	112,05	0,00	0,00	0,00	591,82	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	104,34	0,00	183,43	0,00	0,00	24,19	391,66	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	236,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	96,05	0,00	0,00	204,27	679,67	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	96,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204,27	679,67	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	83,20	500,00	147 324,83	0,00	0,00	575 864,42	851 380,91	0,00
	Réalisations	83,20	500,00	147 324,83	0,00	0,00	575 864,42	851 380,91	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	504,72	0,00	0,00	0,00	4 243,66	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	504,72	0,00	0,00	0,00	4 243,66	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	83,20	0,00	145 320,11	0,00	0,00	234 308,19	17 906,26	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	478,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	112 876,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 881,50	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 308,19	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	31 965,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 024,76	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	83,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 556,23	829 230,99	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 405,66	0,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 556,23	519 825,33	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-490 862,88	-60 873,10	-851 573,01	-35 981,74	0,00	443 332,95	-2 226 961,47	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		500,00	1 632 470,52	0,00	1 632 970,52
Réalizations		500,00	1 632 470,52	0,00	1 632 970,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	44 870,52	0,00	44 870,52
60612	Energie - Electricité	0,00	35 499,99	0,00	35 499,99
60621	Combustibles	0,00	6 135,64	0,00	6 135,64
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	189,48	0,00	189,48
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	675,35	0,00	675,35
6156	Maintenance	0,00	1 075,06	0,00	1 075,06
63512	Taxes foncières	0,00	1 295,00	0,00	1 295,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	1 586 600,00	0,00	1 587 100,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 585 400,00	0,00	1 585 400,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500,00	1 200,00	0,00	1 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	329 402,47	0,00	329 402,47
Réalizations		0,00	329 402,47	0,00	329 402,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	121 923,26	0,00	121 923,26
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	88 923,26	0,00	88 923,26
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	207 479,21	0,00	207 479,21
74718	Autres participations Etat	0,00	207 479,21	0,00	207 479,21
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-500,00	-1 303 068,05	0,00	-1 303 568,05

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	500,00	0,00	0,00	1 612 870,79	2 200,00	0,00	17 399,73	0,00
	Réalisations	500,00	0,00	0,00	1 612 870,79	2 200,00	0,00	17 399,73	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	27 470,79	0,00	0,00	17 399,73	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	26 395,73	0,00	0,00	9 104,26	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 135,64	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,48	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	675,35	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	1 075,06	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 295,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	1 585 400,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	1 585 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	329 402,47	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	329 402,47	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	121 923,26	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	88 923,26	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	207 479,21	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	207 479,21	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-500,00	0,00	0,00	-1 283 468,32	-2 200,00	0,00	-17 399,73	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	128 037,00	0,00	5 515,50	23 387,03	0,00	156 939,53
Réalizations		0,00	128 037,00	0,00	5 515,50	23 387,03	0,00	156 939,53
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	128 037,00	0,00	5 515,50	23 387,03	0,00	156 939,53
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	126 120,61	0,00	0,00	0,00	0,00	126 120,61
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	5 515,50	0,00	0,00	5 515,50
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 242,38	0,00	2 242,38
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	773,98	0,00	773,98
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	6 990,40	0,00	6 990,40
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 664,68	0,00	1 664,68
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 014,84	0,00	0,00	11 139,59	0,00	12 154,43
6168	Autres primes d'assurance	0,00	868,08	0,00	0,00	0,00	0,00	868,08
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	576,00	0,00	576,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	33,47	0,00	0,00	0,00	0,00	33,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	167 774,66	0,00	0,00	0,00	0,00	167 774,66
Réalizations		0,00	167 774,66	0,00	0,00	0,00	0,00	167 774,66
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	167 774,66	0,00	0,00	0,00	0,00	167 774,66
7066	Redevances services à caractère social	0,00	167 774,66	0,00	0,00	0,00	0,00	167 774,66
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	39 737,66	0,00	-5 515,50	-23 387,03	0,00	10 835,13

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	8 882,00	0,00	0,00	0,00	8 882,00
Réalizations		0,00	8 882,00	0,00	0,00	0,00	8 882,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	8 882,00	0,00	0,00	0,00	8 882,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 422,00	0,00	0,00	0,00	1 422,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	7 460,00	0,00	0,00	0,00	7 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-8 882,00	0,00	0,00	0,00	-8 882,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		27 172,67	1 197 764,39	4 785,41	0,00	1 229 722,47
Réalizations		27 172,67	1 197 764,39	4 785,41	0,00	1 229 722,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	27 172,67	341 165,20	4 785,41	0,00	373 123,28
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	27 172,67	4 610,95	4 100,41	0,00	35 884,03
60611	Eau et assainissement	0,00	6 198,30	0,00	0,00	6 198,30
60612	Energie - Electricité	0,00	39 506,96	0,00	0,00	39 506,96
60621	Combustibles	0,00	4 082,86	0,00	0,00	4 082,86
60622	Carburants	0,00	14 551,18	0,00	0,00	14 551,18
60631	Fournitures d'entretien	0,00	11 025,62	0,00	0,00	11 025,62
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	43 032,81	0,00	0,00	43 032,81
60633	Fournitures de voirie	0,00	2 664,00	0,00	0,00	2 664,00
60636	Vêtements de travail	0,00	3 387,59	0,00	0,00	3 387,59
6064	Fournitures administratives	0,00	1 191,28	0,00	0,00	1 191,28
6068	Autres matières et fournitures	0,00	53 215,09	0,00	0,00	53 215,09
6135	Locations mobilières	0,00	-1 726,92	0,00	0,00	-1 726,92
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	-1 155,38	0,00	0,00	-1 155,38
61521	Entretien terrains	0,00	37 744,81	0,00	0,00	37 744,81
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	12 174,00	0,00	0,00	12 174,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	27 184,50	0,00	0,00	27 184,50
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	36 639,36	0,00	0,00	36 639,36
61551	Entretien matériel roulant	0,00	19 679,85	0,00	0,00	19 679,85
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 494,65	0,00	0,00	3 494,65
6156	Maintenance	0,00	423,98	0,00	0,00	423,98
6168	Autres primes d'assurance	0,00	9 186,58	0,00	0,00	9 186,58
6182	Documentation générale et technique	0,00	688,00	0,00	0,00	688,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 473,85	0,00	0,00	2 473,85
6188	Autres frais divers	0,00	-42,00	0,00	0,00	-42,00
6226	Honoraires	0,00	-2 338,88	0,00	0,00	-2 338,88
6228	Divers	0,00	12 470,71	0,00	0,00	12 470,71
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	151,50	0,00	0,00	151,50
6262	Frais de télécommunications	0,00	149,43	0,00	0,00	149,43
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	473,00	685,00	0,00	1 158,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	27,52	0,00	0,00	27,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	856 399,19	0,00	0,00	856 399,19
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	16 917,26	0,00	0,00	16 917,26
6331	Versement mobilité	0,00	9 729,47	0,00	0,00	9 729,47
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 564,97	0,00	0,00	2 564,97
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	9 317,07	0,00	0,00	9 317,07

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	468 783,14	0,00	0,00	468 783,14
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	525,04	0,00	0,00	525,04
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	2 844,01	0,00	0,00	2 844,01
64131	Rémunérations non tit.	0,00	89 588,86	0,00	0,00	89 588,86
64162	Emplois d'avenir	0,00	19 180,33	0,00	0,00	19 180,33
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	4 579,78	0,00	0,00	4 579,78
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	2 489,48	0,00	0,00	2 489,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	91 287,48	0,00	0,00	91 287,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	131 891,96	0,00	0,00	131 891,96
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 468,25	0,00	0,00	4 468,25
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	1 602,82	0,00	0,00	1 602,82
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	209,12	0,00	0,00	209,12
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	220,15	0,00	0,00	220,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	629 284,15	0,00	0,00	629 284,15
	Réalisations	0,00	629 284,15	0,00	0,00	629 284,15
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	464 658,46	0,00	0,00	464 658,46
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	371 597,17	0,00	0,00	371 597,17
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	93 061,29	0,00	0,00	93 061,29
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	-28 566,92	0,00	0,00	-28 566,92
74718	Autres participations Etat	0,00	9 734,08	0,00	0,00	9 734,08
7478	Participat° Autres organismes	0,00	-38 301,00	0,00	0,00	-38 301,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 151,16	0,00	0,00	2 151,16
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	2 151,16	0,00	0,00	2 151,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	191 041,45	0,00	0,00	191 041,45
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	80 446,93	0,00	0,00	80 446,93
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 674,52	0,00	0,00	1 674,52
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	108 920,00	0,00	0,00	108 920,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
SOLDE (3)		-27 172,67	-568 480,24	-4 785,41	0,00	-600 438,32

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	27 172,67	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	27 172,67	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	27 172,67	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	27 172,67	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Charges de personnel, frais assimilés							
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-27 172,67	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		273 958,45	53 978,60	28 831,85	844 489,75	-3 494,26	4 785,41	0,00	0,00	0,00
Réalisations		273 958,45	53 978,60	28 831,85	844 489,75	-3 494,26	4 785,41	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	15 722,13	53 978,60	28 831,85	246 126,88	-3 494,26	4 785,41	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	4 610,95	0,00	4 100,41	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	6 198,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	39 506,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	4 082,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	477,38	0,00	0,00	14 073,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	11 025,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	832,54	24 462,67	17 737,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	2 664,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	239,58	0,00	0,00	3 148,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 191,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	892,58	52 322,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	-2 374,92	0,00	648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 155,38	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	37 744,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	12 174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	18 881,62	312,60	7 990,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	36 639,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	19 679,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	3 494,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	423,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	630,49	0,00	0,00	8 556,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	500,00	1 973,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	-42,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 338,88	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	12 470,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	151,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	24,69	0,00	0,00	124,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	473,00	0,00	685,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	27,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	258 036,32	0,00	0,00	598 362,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	16 917,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	2 848,56	0,00	0,00	6 880,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	753,42	0,00	0,00	1 811,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 817,88	0,00	0,00	6 499,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	104 634,91	0,00	0,00	364 148,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	329,06	0,00	0,00	195,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	638,40	0,00	0,00	2 205,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	62 766,06	0,00	0,00	26 822,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	19 180,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	4 579,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	2 489,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 976,45	0,00	0,00	58 311,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 415,47	0,00	0,00	101 476,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 520,84	0,00	0,00	1 947,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	343,62	0,00	0,00	1 259,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	25,00	0,00	0,00	184,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	49,39	0,00	0,00	170,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		2 151,16	0,00	0,00	515 346,14	111 786,85	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		2 151,16	0,00	0,00	515 346,14	111 786,85	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	464 658,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	371 597,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	93 061,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	9 734,08	-38 301,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	9 734,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	-38 301,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	2 151,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 151,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	40 953,60	150 087,85	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	40 453,60	39 993,33	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674,52	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	500,00	108 420,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		-271 807,29	-53 978,60	-28 831,85	-329 143,61	115 281,11	-4 785,41	0,00	0,00	

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		194 983,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,38	0,00	195 443,11
Réalizations		194 983,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,38	0,00	195 443,11
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	7 277,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,38	0,00	7 736,55
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	185,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185,60
60623	Alimentation	230,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,88
60632	Fournitures de petit équipement	166,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,09
6064	Fournitures administratives	256,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256,32
6068	Autres matières et fournitures	15,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,34
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,38	0,00	459,38
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	178,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178,80
6168	Autres primes d'assurance	145,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,64
6262	Frais de télécommunications	57,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57,61
6281	Concours divers (cotisations)	6 040,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 040,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 506,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 506,56
6331	Versement mobilité	2 157,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 157,10
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	567,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 121,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 121,64
64111	Rémunération principale titulaires	83 052,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 052,28
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	294,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294,64
64118	Autres indemnités titulaires	459,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,07
64131	Rémunérations non tit.	42 508,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 508,61
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 903,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 903,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 276,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 276,04

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 723,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 723,74
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	274,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,00
6478	Autres charges sociales diverses	123,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
6714	Bourses et prix	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		48 564,80	0,00	0,00	0,00	1 436,28	0,00	0,00	0,00	50 001,08
Réalisations		48 564,80	0,00	0,00	0,00	1 436,28	0,00	0,00	0,00	50 001,08
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	40 564,80	0,00	0,00	0,00	1 436,28	0,00	0,00	0,00	42 001,08
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	1 436,28	0,00	0,00	0,00	1 436,28
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	26 056,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 056,80
70878	Remb. frais par d'autres redevables	14 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 508,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
74718	Autres participations Etat	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-146 418,93	0,00	0,00	0,00	1 436,28	0,00	-459,38	0,00	-145 442,03

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		3 418 483,99	391 359,72	0,00	0,00	0,00	3 809 843,71
Réalizations		3 045 441,76	283 628,28	0,00	0,00	0,00	3 329 070,04
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 198 879,76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198 879,76
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	45 168,73	0,00	0,00	0,00	0,00	45 168,73
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	45 168,73	0,00	0,00	0,00	0,00	45 168,73
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	931 103,97	0,00	0,00	0,00	0,00	931 103,97
1641	Emprunts en euros	631 287,31	0,00	0,00	0,00	0,00	631 287,31
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	299 816,66	0,00	0,00	0,00	0,00	299 816,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	58 069,01	0,00	0,00	0,00	58 069,01
2033	Frais d'insertion	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00	3 564,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	54 505,01	0,00	0,00	0,00	54 505,01
204	Subventions d'équipement versées	870 289,30	0,00	0,00	0,00	0,00	870 289,30
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	280 126,30	0,00	0,00	0,00	0,00	280 126,30
2046	Attrib. de compensation d'investissement	590 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 163,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	225 559,27	0,00	0,00	0,00	225 559,27
2135	Installations générales, agencements	0,00	44 096,46	0,00	0,00	0,00	44 096,46
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	7 630,95	0,00	0,00	0,00	7 630,95
2182	Matériel de transport	0,00	66 482,00	0,00	0,00	0,00	66 482,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	73 648,50	0,00	0,00	0,00	73 648,50
2184	Mobilier	0,00	14 897,36	0,00	0,00	0,00	14 897,36
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	18 804,00	0,00	0,00	0,00	18 804,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	373 042,23	107 731,44	0,00	0,00	0,00	480 773,67
	RECETTES (2)	4 896 552,76	275 906,44	0,00	0,00	0,00	5 172 459,20
	Réalisations	4 638 720,76	25 906,44	0,00	0,00	0,00	4 664 627,20
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 013 601,38	25 564,95	0,00	0,00	0,00	1 039 166,33
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	142 939,27	0,00	0,00	0,00	0,00	142 939,27
2135	Installations générales, agencements	0,00	25 564,95	0,00	0,00	0,00	25 564,95
2138	Autres constructions	32 010,78	0,00	0,00	0,00	0,00	32 010,78
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 494,00
2182	Matériel de transport	35 894,73	0,00	0,00	0,00	0,00	35 894,73
2188	Autres immobilisations corporelles	8 592,40	0,00	0,00	0,00	0,00	8 592,40
2802	Frais liés à la réalisation des document	51,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,00
28031	Frais d'études	28 924,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 924,00
28033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	32 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 792,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	277,53	0,00	0,00	0,00	0,00	277,53
28046	Attributions compensation investissement	236 064,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 064,00
28051	Concessions et droits similaires	102 842,21	0,00	0,00	0,00	0,00	102 842,21
281571	Matériel roulant	3 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 233,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 892,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	21 083,46	0,00	0,00	0,00	0,00	21 083,46
28182	Matériel de transport	38 899,64	0,00	0,00	0,00	0,00	38 899,64
28183	Matériel de bureau et informatique	173 501,77	0,00	0,00	0,00	0,00	173 501,77
28184	Mobilier	32 975,28	0,00	0,00	0,00	0,00	32 975,28
28188	Autres immo. corporelles	96 270,31	0,00	0,00	0,00	0,00	96 270,31
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 562 079,38	0,00	0,00	0,00	0,00	3 562 079,38
10222	FCTVA	832 828,99	0,00	0,00	0,00	0,00	832 828,99
10226	Taxe d'aménagement	548 476,19	0,00	0,00	0,00	0,00	548 476,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 180 774,20	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180 774,20
13	Subventions d'investissement	0,00	341,49	0,00	0,00	0,00	341,49
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	341,49	0,00	0,00	0,00	341,49
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 040,00
1641	Emprunts en euros	63 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 040,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		257 832,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	507 832,00
SOLDE (2)		1 478 068,77	-115 453,28	0,00	0,00	0,00	1 362 615,49

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		360 900,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 458,86	0,00	0,00
Réalizations		276 756,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 872,26	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	58 069,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	54 505,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 687,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 872,26	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	44 096,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 630,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	66 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	73 648,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	14 897,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 931,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 872,26	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		84 144,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 586,60	0,00	0,00
RECETTES (2)		275 906,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		25 906,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	25 564,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	25 564,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	341,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	341,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-84 994,42	0,00	0,00	0,00	0,00	-30 458,86	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		183 299,85	0,00	0,00	183 299,85
Réalizations		128 274,31	0,00	0,00	128 274,31
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 259,92	0,00	0,00	9 259,92
2031	Frais d'études	9 259,92	0,00	0,00	9 259,92
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	119 014,39	0,00	0,00	119 014,39
2135	Installations générales, agencements	4 341,60	0,00	0,00	4 341,60
2152	Installations de voirie	104 218,16	0,00	0,00	104 218,16
2183	Matériel de bureau et informatique	5 302,45	0,00	0,00	5 302,45
2188	Autres immobilisations corporelles	5 152,18	0,00	0,00	5 152,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		55 025,54	0,00	0,00	55 025,54
RECETTES (2)		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
SOLDE (2)		-128 299,85	0,00	0,00	-128 299,85

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		661,75	0,00	182 638,10	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	128 274,31	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	9 259,92	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	9 259,92	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	119 014,39	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	4 341,60	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	104 218,16	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	5 302,45	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 152,18	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		661,75	0,00	54 363,79	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-661,75	0,00	-127 638,10	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	741 581,76	0,00	0,00	0,00	17 148,12	0,00	758 729,88
Réalizations		0,00	608 763,13	0,00	0,00	0,00	8 873,72	0,00	617 636,85
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	561 622,59	0,00	0,00	0,00	8 873,72	0,00	570 496,31
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	151 138,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 138,14
2135	Installations générales, agencements	0,00	382 285,73	0,00	0,00	0,00	670,80	0,00	382 956,53
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	9 472,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 472,10
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398,00
2184	Mobilier	0,00	11 221,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 221,11
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 107,51	0,00	0,00	0,00	8 202,92	0,00	15 310,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	47 140,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 140,54
471	AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	0,00	47 140,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 140,54
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	132 818,63	0,00	0,00	0,00	8 274,40	0,00	141 093,03
RECETTES (2)		0,00	296 999,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 999,80
Réalisations		0,00	65 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 980,80
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	65 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 980,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	63 380,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 380,80
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	231 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 019,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
SOLDE (2)		0,00	-444 581,96	0,00	0,00	0,00	-17 148,12	0,00	-461 730,08

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		9 917,54	14 852,50	716 811,72	17 148,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		8 374,86	10 351,76	590 036,51	8 873,72	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 374,86	10 351,76	542 895,97	8 873,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	151 138,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	382 285,73	670,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	9 472,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 703,49	8 517,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 273,37	1 834,14	0,00	8 202,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	47 140,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
471	AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	0,00	0,00	47 140,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 542,68	4 500,74	126 775,21	8 274,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	43 088,00	253 911,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	43 088,00	22 892,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	43 088,00	22 892,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	40 488,00	22 892,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	231 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-9 917,54	28 235,50	-462 899,92	-17 148,12	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	78 658,47	406 933,47	779 409,18	0,00	1 265 001,12
Réalizations		0,00	34 684,22	182 002,81	759 563,40	0,00	976 250,43
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 783,31	0,00	0,00	0,00	7 783,31
2031	Frais d'études	0,00	7 783,31	0,00	0,00	0,00	7 783,31
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 900,91	182 002,81	4 570,40	0,00	213 474,12
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 020,61	172 910,39	496,80	0,00	178 427,80
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	217,91	4 929,48	0,00	0,00	5 147,39
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 958,04	0,00	0,00	3 958,04
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 662,39	204,90	4 073,60	0,00	25 940,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	754 993,00	0,00	754 993,00
36	ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE	0,00	0,00	0,00	754 993,00	0,00	754 993,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	43 974,25	224 930,66	19 845,78	0,00	288 750,69
RECETTES (2)		0,00	1 294,20	0,00	913 363,12	0,00	914 657,32
Réalizations		0,00	1 294,20	0,00	913 363,12	0,00	914 657,32
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	912 160,00	0,00	912 160,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	407 120,00	0,00	407 120,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	155 040,00	0,00	155 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	1 203,12	0,00	1 203,12
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	1 203,12	0,00	1 203,12
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 294,20	0,00	0,00	0,00	1 294,20
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	1 294,20	0,00	0,00	0,00	1 294,20
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-77 364,27	-406 933,47	133 953,94	0,00	-350 343,80

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		78 658,47	0,00	0,00	0,00	38 112,18	0,00	0,00	368 821,29
Réalizations		34 684,22	0,00	0,00	0,00	38 112,18	0,00	0,00	143 890,63
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 783,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 783,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 900,91	0,00	0,00	0,00	38 112,18	0,00	0,00	143 890,63
2135	Installations générales, agencements	5 020,61	0,00	0,00	0,00	29 181,76	0,00	0,00	143 728,63
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	217,91	0,00	0,00	0,00	4 767,48	0,00	0,00	162,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	3 958,04	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 662,39	0,00	0,00	0,00	204,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	ESPACE CULTUREL ET RESTRUT.DE LA SALLE POLYVALENTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		43 974,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 930,66
RECETTES (2)		1 294,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		1 294,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 294,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 294,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-77 364,27	0,00	0,00	0,00	-38 112,18	0,00	0,00	-368 821,29

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	435 900,37	135 478,84	0,00	571 379,21
Réalizations		0,00	231 769,36	125 539,08	0,00	357 308,44
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	229 503,87	125 539,08	0,00	355 042,95
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	4 692,00	0,00	0,00	4 692,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	216 529,52	120 457,18	0,00	336 986,70
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 464,27	0,00	0,00	1 464,27
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	94,68	0,00	0,00	94,68
2184	Mobilier	0,00	2 730,00	2 633,67	0,00	5 363,67
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 993,40	2 448,23	0,00	6 441,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 265,49	0,00	0,00	2 265,49
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	2 265,49	0,00	0,00	2 265,49
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	204 131,01	9 939,76	0,00	214 070,77
RECETTES (2)		0,00	164 375,75	0,00	0,00	164 375,75
Réalizations		0,00	115 611,50	0,00	0,00	115 611,50
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	114 973,25	0,00	0,00	114 973,25
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	114 973,25	0,00	0,00	114 973,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	638,25	0,00	0,00	638,25
2135	Installations générales, agencements	0,00	638,25	0,00	0,00	638,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	48 764,25	0,00	0,00	48 764,25
SOLDE (2)		0,00	-271 524,62	-135 478,84	0,00	-407 003,46

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		92 838,66	114 547,40	213 788,78	14 725,53	0,00	95 617,51	39 861,33	0,00
Réalizations		5 828,88	3 588,00	207 626,95	14 725,53	0,00	92 553,75	32 985,33	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 828,88	3 588,00	207 626,95	12 460,04	0,00	92 553,75	32 985,33	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	3 588,00	0,00	1 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	702,00	0,00	204 471,48	11 356,04	0,00	87 914,69	32 542,49	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 133,48	0,00	330,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	94,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 730,00	0,00	0,00	2 290,81	342,86	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 993,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2 348,25	99,98	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	2 265,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	2 265,49	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		87 009,78	110 959,40	6 161,83	0,00	0,00	3 063,76	6 876,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	30 364,25	94 011,50	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	75 611,50	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	74 973,25	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	74 973,25	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	638,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	638,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	30 364,25	18 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-92 838,66	-84 183,15	-119 777,28	25 274,47	0,00	-95 617,51	-39 861,33	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	121 753,62	0,00	121 753,62
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	116 264,34	0,00	116 264,34
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 559,94	0,00	7 559,94
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	7 559,94	0,00	7 559,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	108 704,40	0,00	108 704,40
46	CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	11 736,00	0,00	11 736,00
461	AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	96 968,40	0,00	96 968,40
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	5 489,28	0,00	5 489,28
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-121 753,62	0,00	-121 753,62

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	985 599,39	0,00	0,00	985 599,39
Réalizations		0,00	578 116,26	0,00	0,00	578 116,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	481 344,22	0,00	0,00	481 344,22
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	6 568,65	0,00	0,00	6 568,65
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	161 090,52	0,00	0,00	161 090,52
2152	Installations de voirie	0,00	195 242,44	0,00	0,00	195 242,44
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	35 961,82	0,00	0,00	35 961,82
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	6 609,20	0,00	0,00	6 609,20
2182	Matériel de transport	0,00	75 620,48	0,00	0,00	75 620,48
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	251,11	0,00	0,00	251,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	96 772,04	0,00	0,00	96 772,04
48	SECURISATION DU PLATEAU SCOLAIRE QUARTIER DES 3F	0,00	96 772,04	0,00	0,00	96 772,04
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	407 483,13	0,00	0,00	407 483,13
RECETTES (2)		0,00	45 300,00	0,00	0,00	45 300,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	45 300,00	0,00	0,00	45 300,00
SOLDE (2)		0,00	-940 299,39	0,00	0,00	-940 299,39

(1)	Libellé	Sous-fonction 81					
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	SECURISATION DU PLATEAU SCOLAIRE QUARTIER DES 3F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		95 262,92	52 776,22	450 508,26	191 335,17	195 716,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		3 312,00	52 776,22	275 200,08	153 459,37	93 368,59	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 312,00	52 776,22	178 428,04	153 459,37	93 368,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	6 568,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 312,00	0,00	0,00	64 409,93	93 368,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	16 814,40	178 428,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	35 961,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	6 609,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	75 620,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	251,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	96 772,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	SECURISATION DU PLATEAU SCOLAIRE QUARTIER DES 3F	0,00	0,00	96 772,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		91 950,92	0,00	175 308,18	37 875,80	102 348,23	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	44 300,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	44 300,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-95 262,92	-52 776,22	-406 208,26	-191 335,17	-194 716,82	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 874,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,12
Réalizations		2 874,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,12
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 874,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,12
2184	Mobilier	2 874,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 874,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 874,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 874,12

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
070544 BFT	27/12/2007	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
100672	27/12/2010	1 009 250,00	0,00	30 501,78	0,00	917 500,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 059 250,00	0,00	30 501,78	0,00	1 817 500,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 305 957,36									
1641 Emprunts en euros (total)					11 870 957,36									
000001864314-PPP	CREDIT AGRICOLE	19/01/2022	08/06/2022	14/12/2022	28 560,00	F	Taux fixe à 0.34 %	0,340	0,340	EUR	A	P	O	A-1
00001573417	CREDIT AGRICOLE	30/12/2020	28/09/2021	28/12/2021	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,461	EUR	T	C	O	A-1
00001864319-PPP	CREDIT AGRICOLE	19/01/2022	24/10/2022	14/12/2022	34 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
001001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2002	01/11/2002	01/02/2003	930 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.2)-Floor -1.2 sur Livret A(Préfixé)	4,200	4,200	EUR	T	P	O	A-1
001002	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/10/2001	05/10/2001	01/04/2003	444 000,00	V	Livret A(Préfixé)	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-1
1412016	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2014	30/06/2016	01/10/2016	1 600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.87)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,870	0,886	EUR	T	C	O	A-1
1712011	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2017	01/08/2018	01/12/2018	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,582	EUR	T	C	O	A-1
2002002	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/12/2002	09/12/2002	01/06/2004	480 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	3,250	3,250	EUR	A	C	O	A-1
2003001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/12/2003	30/12/2003	01/04/2005	553 917,36	V	LEP(Préfixé) + (-0.05)	4,200	4,200	EUR	T	C	O	A-1
7102216/8200510	CAISSE D'EPARGNE	31/08/2012	31/08/2012	30/11/2012	700 000,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,760	EUR	T	C	O	A-1
CO9395	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/01/2017	30/06/2017	29/09/2017	1 400 000,00	V	((Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M) + Cap 3.5 sur Euribor 3M	0,790	0,804	EUR	T	C	O	A-1
MIN533084 ex MIN524257EUR-Consolidation MIN536338EUR	SFIL CAFFIL	24/12/2018	07/02/2020	01/06/2020	2 800 000,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,711	EUR	T	C	O	A-1
	SFIL CAFFIL	19/12/2019	30/12/2020	01/04/2021	800 000,00	F	Taux fixe à 0.91 %	0,910	0,913	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 435 000,00									
070544 BFT	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	27/12/2007	27/12/2007	15/07/2010	3 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.05	3,966	4,099	EUR	X	X	O	A-1
0800824	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2009	31/12/2009	31/03/2010	1 900 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.28)-Floor -0.28 sur TAG 3M(Postfixé)	0,627	0,638	EUR	T	C	O	A-1
100672	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	27/12/2010	27/12/2010	15/03/2013	1 835 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.45	1,513	1,658	EUR	X	X	O	A-1
CO8026	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2013	28/03/2014	03/06/2014	700 000,00	V	(Euribor 3M + 1.73)-Floor -1.73 sur Euribor 3M	2,045	2,091	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 305 957,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 608 015,00					931 103,97	135 617,61	0,00	22 560,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 419 048,33					631 287,31	103 946,95	0,00	13 604,10
000001864314-PPP	N	0,00	A-1	21 456,31	2,95	F	Taux fixe à 0.34 %	0,338	7 103,69	50,28	0,00	3,24
00001573417	N	0,00	A-1	937 500,00	18,74	F	Taux fixe à 0.46 %	0,459	50 000,00	4 456,26	0,00	23,96
00001864319-PPP	N	0,00	A-1	25 860,00	2,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 620,00	0,00	0,00	0,00
001001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.2)-Floor -1.2 sur Livret A(Préfixé)	2,228	60 001,06	783,34	0,00	0,00
001002	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Livret A(Préfixé)	0,506	22 200,00	111,00	0,00	0,00
1412016	N	0,00	A-1	1 100 000,00	13,42	V	(Euribor 3M + 0.87)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,168	80 000,00	10 143,71	0,00	5 680,68
1712011	N	0,00	A-1	866 250,00	15,67	F	Taux fixe à 1.55 %	1,567	55 000,00	14 152,68	0,00	1 118,91
2002002	N	0,00	A-1	24 000,00	0,42	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,955	24 000,00	360,00	0,00	174,17
2003001	N	0,00	A-1	62 315,49	2,00	V	LEP(Préfixé) + (-0.05)	2,286	27 695,88	1 184,97	0,00	689,31
7102216/8200510	N	0,00	A-1	221 666,53	4,67	F	Taux fixe à 4.61 %	4,661	46 666,68	11 721,77	0,00	879,96
CO9395	N	0,00	A-1	1 015 000,00	14,50	V	((Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M) + Cap 3.5 sur Euribor 3M	1,099	70 000,00	11 569,94	0,00	84,36
MIN533084 ex	N	0,00	A-1	2 415 000,00	17,17	F	Taux fixe à 1.7 %	1,696	140 000,00	42 542,50	0,00	3 307,21
MIN524257EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	730 000,00	18,00	F	Taux fixe à 0.91 %	0,908	40 000,00	6 870,50	0,00	1 642,30

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 188 966,67					299 816,66	31 670,66	0,00	8 956,19
070544 BFT	N	0,00	A-1	900 000,00	5,54	V	(TAM(Postfixé) + 0.06)-Floor -0.06 sur	0,767	150 000,00	0,00	0,00	7 592,32
0800824	N	0,00	A-1	79 800,00	7,00	V	TAM(Postfixé) (TAG 3M(Postfixé) + 0.28)-Floor -0.28 sur TAG	0,292	11 400,00	253,31	0,00	0,00
100672	N	0,00	A-1	917 500,00	9,21	F	3M(Postfixé) Taux fixe à 3.2 %	3,236	91 750,00	30 501,78	0,00	1 304,89
CO8026	N	0,00	A-1	291 666,67	6,18	F	Taux fixe à 0.28 %	0,283	46 666,66	915,57	0,00	58,98
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 608 015,00					931 103,97	135 617,61	0,00	22 560,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	9 608 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 650.00 €			2018-12-21
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5	04/06/2004
L	Frais d'études	5	04/06/2004
L	Frais de recherche et de développement	5	04/06/2004
L	Frais d'insertion	1	04/06/2004
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2	04/06/2004
L	Autres immobilisations incorporelles	5	04/06/2004
L	Constructions Immeubles de rapport	50	04/06/2004
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile < 1500	5	04/06/2004
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile > 1500	10	04/06/2004
L	Matériel et outillage de voirie < 1500	5	04/06/2004
L	Matériel et outillage de voirie > 1500	10	04/06/2004
L	Autres installations, matériel et outillage technique < 1500	5	04/06/2004
L	Autres installations, matériel et outillage technique > 1500	10	04/06/2004
L	Matériel de transport	10	04/06/2004
L	Matériel de bureau	10	04/06/2004
L	Matériel informatique	5	04/06/2004
L	Mobilier	15	04/06/2004
L	Autres installations corporelles <1500	5	04/06/2004
L	Autres installations corporelles > 1500	10	04/06/2004
L	Subventions versées à des organismes privés	5	20/12/2005
L	Subventions versées à des organismes publics	10	21/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		23 245,00	23 245,00	0,00	23 245,00
Factures de restauration, loisirs et ludothèque	0,00	26/11/2020	23 245,00	23 245,00	0,00	23 245,00
Provisions pour dépréciation (2)	44 415,17		37 998,45	82 413,62	0,00	82 413,62
Créances de plus de deux ans	44 415,17	20/12/2021	37 998,45	82 413,62	0,00	82 413,62
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	44 415,17		61 243,45	105 658,62	0,00	105 658,62

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 640 267,94	I 931 103,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 400 000,00	931 103,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	631 287,31
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	600 000,00	299 816,66
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		240 267,94	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	240 267,94	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	931 103,97	1 592 686,11	1 198 879,76	3 722 669,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 870 578,94	III 2 166 269,58
Ressources propres externes de l'année (a)		1 495 000,00	1 382 599,38
10222	FCTVA	1 290 000,00	832 828,99
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	548 476,19
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	1 294,20
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 375 578,94	783 670,20
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	1 000,00	51,00
28031	<i>Frais d'études</i>	35 000,00	28 924,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	864,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	0,00	32 792,00
2804171	<i>Autres EPL : Bien mobilier, matériel</i>	2 000,00	0,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bâtiments et installat°</i>	0,00	277,53
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	238 000,00	236 064,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	113 000,00	102 842,21
281571	<i>Matériel roulant</i>	17 000,00	3 233,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	25 000,00	15 892,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	35 000,00	21 083,46
28182	<i>Matériel de transport</i>	47 000,00	38 899,64
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	135 000,00	173 501,77
28184	<i>Mobilier</i>	85 000,00	32 975,28
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	67 000,00	96 270,31
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	534 114,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 041 464,94	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 166 269,58	887 915,25	0,00	2 180 774,20	5 234 959,03

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 722 669,84
Ressources propres disponibles	IV	5 234 959,03
Solde	V = IV – II (3)	1 512 289,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/02/2022	MATERIEL INFOR	48 319,19	0,00	1
04/02/2022	ACQUISITION PC	19 336,13	0,00	5
10/02/2022	ACQUISITION UNISSON	30 919,20	0,00	10
10/02/2022	ACQUISITION AUTRES	37 985,17	0,00	1
17/02/2022	AMENAGEMENT PARKING DES DIX ARPENTS	73 745,42	0,00	0
22/02/2022	MOBILIERS INFERIEURS A 650 EUROS	98 469,11	0,00	1
04/03/2022	ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT 2022	590 163,00	0,00	10
10/03/2022	TRAVAUX C SUZANNE LACORE	16 237,87	0,00	0
10/03/2022	BIEN INFERIEUR A 650 SPORT	3 993,40	0,00	1
10/03/2022	INFORMATIQUE SUPERIEUR A 650	6 048,00	0,00	2
10/03/2022	MATERIEL UNISSON	52 461,20	0,00	15
11/03/2022	CENTRE AQUATIQUE LES CORBOLOTTES	199 522,53	0,00	0
11/03/2022	LOGEMENT FONCTION 26 RAYMOND GAUDRY	18 250,20	0,00	0
11/03/2022	LOGEMENT DE FONCTION 3 FONTAINES	15 439,60	0,00	0
11/03/2022	MAISON PETITE ENFANCE	7 151,94	0,00	0
11/03/2022	LOGICIEL CAP COLLECTIF	4 560,00	0,00	2
11/03/2022	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	4 412,26	0,00	5
15/03/2022	ACQUISITION SCOLAIRE	863,60	0,00	5
15/03/2022	AT2022-2128-01	16 866,00	0,00	0
15/03/2022	AT2022-2128-02	24 523,20	0,00	0
15/03/2022	AT2022-2128-03	1 752,00	0,00	0
15/03/2022	GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS MITTERRAND	94 183,80	0,00	0
15/03/2022	GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT	234 813,28	0,00	0
15/03/2022	STADE ET GYMNASSE 3 FONTAINES	90,00	0,00	0
15/03/2022	GYMNASSE ET STADE MAURICE MILLET	612,00	0,00	0
15/03/2022	BOULODROME	3 961,64	0,00	0
15/03/2022	CENTRE AERE DES QUEUES DE FORETS	69 372,82	0,00	0
15/03/2022	LOCAUX DCVP - ALLEE DES DOMINICAINES	1 699,20	0,00	0
15/03/2022	BIEN-650	13 043,72	0,00	1
15/03/2022	MOV2022-01	35 961,82	0,00	10
17/03/2022	ABORDS GS FRANCOIS MITERRAND	8 875,08	0,00	0
17/03/2022	MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE	5 020,61	0,00	0
17/03/2022	MAISON DE QUARTIER SUD ROL TANGUY	27 246,22	0,00	0
17/03/2022	APPEL PROJET MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE	9 000,00	0,00	0
18/03/2022	EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE	143 728,63	0,00	0
18/03/2022	DIAGNOSTIC RESTRUCTURATION GS JEAN MOULIN	30 970,80	0,00	0
24/03/2022	AIRE DE JEUX DU CLOS NEUF	5 529,60	0,00	0
24/03/2022	ESPACE ACCUEIL DES SALMONERIES	4 888,27	0,00	0
24/03/2022	CENTRE SUZANNE LACORE	2 304,00	0,00	0
24/03/2022	POLICE MUNICIPALE-ALLEE DES DOMINICAINES	4 341,60	0,00	0
24/03/2022	TONDEUSES	4 287,25	0,00	5
06/04/2022	MATERIEL OUTILLAGE INF A 650 E	21 823,81	0,00	1
06/04/2022	MOBILIER CENTRE AQUATIQUE	2 730,00	0,00	15
07/04/2022	GROUPE SCOLAIRE JULES LENORMAND	13 163,48	0,00	0
07/04/2022	SALLE DES FETES - POLYVALENTE	1 058,83	0,00	0
07/04/2022	FRAIS D ETUDES STRUCTURE PETITE ENFANCE	1 452,00	0,00	0
07/04/2022	ALLEE DU BOULODROME	103 014,84	0,00	0
07/04/2022	PAVILLON 50 RUE FONTAINES	2 904,00	0,00	0
25/04/2022	EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE	1 206,82	0,00	5
25/04/2022	VIDEOPROTECTION PETITE ESPERE	25 905,28	0,00	0
25/04/2022	VIDEOPROTECTION RUE MELUSINE	7 597,56	0,00	0
25/04/2022	VIDEOPROTECTION RUE DE LA COLLINE	9 271,82	0,00	0
07/06/2022	MOBILIER SCOLAIRE	1 095,00	0,00	15
13/06/2022	GROUPE SCOLAIRE PAUL DOUMER	22 768,88	0,00	0
13/06/2022	MEDIATHEQUE ANNA MARLY	4 212,85	0,00	5
13/06/2022	RUE PAUL DOUMER	3 422,40	0,00	0
13/06/2022	PLACE STEPHANE HESSEL	4 752,00	0,00	0
13/06/2022	ALLEE DE LA REPUBLIQUE	4 584,00	0,00	0
13/06/2022	RUE CHAMBRIN-RUE FROMENTIN	1 667,78	0,00	0
21/06/2022	SALLE DES FETES POLYVALENTE	3 571,20	0,00	0
21/06/2022	REGIE DE QUARTIER ESPACE QUANAT	816,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
21/06/2022	MAISON DE QUARTIER NORD	408,00	0,00	0
21/06/2022	CRECHE DES COQUELICOTS	408,00	0,00	0
21/06/2022	MAISON DE LA MUSIQUE ET DANSE	6 000,00	0,00	0
01/07/2022	LOGICIEL ENTRETIEN RH	22 554,00	0,00	2
12/07/2022	MOBILIER URBAIN CIMETIERE	6 248,88	0,00	5
12/07/2022	VIDEOPROTECTION LA VAUDIERE	24 762,08	0,00	0
13/07/2022	FOND DE CONCOURS RUE GAMBETTA	280 126,30	0,00	10
19/07/2022	LAVE VAISSELLE FAGOR	3 739,73	0,00	10
20/07/2022	AIRE DE JEUX PLACE DES TOURMALINES	21 365,98	0,00	0
20/07/2022	AIRE DE JEUX SITE MARCEL REGGUI	9 744,61	0,00	0
25/07/2022	MEDIATHEQUE ANNA MARLY	29 181,76	0,00	0
25/07/2022	RESTAURANT SCOLAIRE PAUL BERT	670,80	0,00	0
25/07/2022	SERVICE INFORMATIQUE - 6 IMPASSE DU CNDR	6 749,06	0,00	0
03/08/2022	ABELLIUM	8 652,00	0,00	2
15/09/2022	GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS MITTERRAND	37 391,40	0,00	0
15/09/2022	GROUPE SCOLAIRE ARAGON	18 777,39	0,00	0
29/09/2022	TABLETTE VIDEOPROTECTION POLICE	1 171,14	0,00	5
30/09/2022	GROUPE SCOLAIRE JULES LENORMAND	44 246,40	0,00	0
30/09/2022	GROUPE SCOLAIRE PAUL DOUMER	69 500,34	0,00	0
03/10/2022	RENAULT BENNE	35 880,00	0,00	10
07/10/2022	LICENSE PLATEFORME APPEL CITOYEN	1 080,00	0,00	2
14/10/2022	2 ACCORDEONS	3 500,00	0,00	10
19/10/2022	2 BASSON ADLER	10 592,40	0,00	10
27/10/2022	EPICERIE SOCIALE - ALLEE DES DOMINICAINES	1 142,40	0,00	0
07/11/2022	V/GE358XR- 2022	34 258,24	0,00	10
07/11/2022	V/GJ506NC-2022	41 362,24	0,00	10
07/11/2022	SECURISATION ROUTE CTM	1 152,00	0,00	0
16/11/2022	LOGICIEL FACTURATION	7 567,01	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT ESPACE CARAT	1 104,00	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT STADE GUY GALLIER	2 208,00	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT BOULODROME	1 104,00	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT QUARTIER DES SALMONERIES	3 312,00	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX AMENAGEMENT CITY STADE DES CHAISES	276,00	0,00	0
17/11/2022	LOCAL CANOE KAYAK	7 394,40	0,00	0
17/11/2022	VIDEOPROTECTION SITE DES ESSARTS	12 874,58	0,00	0
17/11/2022	VIDEOPROTECTION RUE HENRI PAVARD	13 956,46	0,00	0
23/11/2022	TELEPHONES MOBILES	2 073,60	0,00	5
25/11/2022	SECURISATION SOLS AIRES JEUX ST EXUPERY-VAUDIERE	57 291,92	0,00	0
25/11/2022	PLANTATIONS -2022	6 568,65	0,00	0
28/11/2022	PLATEFORME LOGICIEL DE PRISE DE RDV EN LIGNE	300,00	0,00	2
28/11/2022	VIDEOPROTECTION SITE LANCELOT	9 850,38	0,00	0
29/11/2022	SITE RELAIS CASSIN - AIRES DE JEUX	2 028,00	0,00	0
29/11/2022	AIRE DE JEUX DES DIX ARPENTS	4 188,00	0,00	0
29/11/2022	AIRES DE JEUX - SITE DE LA VAUDIERE	2 986,13	0,00	0
29/11/2022	SERVEUR EXCHANGE	3 744,00	0,00	2
06/12/2022	PORTATIFS RADIO R7 UHF MOTOROLA	3 945,36	0,00	5
06/12/2022	MACHINE A BROUILLARD	2 648,60	0,00	10
06/12/2022	CAMERA NOMADE SOLAIRE	4 131,31	0,00	10
08/12/2022	SOLS SOUPLES AIRES JEUX-ALLEE DOMINICAINES	1 971,00	0,00	0
08/12/2022	SOLS SOUPLES AIRES JEUX-RUE FRANCOIS TRUFFAUD	657,00	0,00	0
08/12/2022	PEUGEOT EXPERT CABINE	30 602,00	0,00	10
09/12/2022	MOE-RESTRUCTURATION SALLE DES FETES	3 783,55	0,00	0
16/12/2022	AUTOLAVEUSES	4 164,19	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
01/01/2022	3 BASSONS BUFFET CRAMPON	8 592,40	0,00	0
TOTAL GENERAL		3 127 955,60	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/12/2022	FOURGON	30 096,27	10	30 096,27	0,00	2 500,00	2 500,00
31/12/2022	CLIO DGS	11 738,57	10	11 738,57	0,00	90,00	90,00
31/12/2022	PLATEAU REMORQUE TRACTEUR	6 952,00	10	6 952,00	0,00	200,00	200,00
31/12/2022	RENAULT TRAFIC BUS	17 187,00	10	17 187,00	0,00	90,00	90,00
06/01/2023	LOGEMENT DE FONCTION 3 FONTAINES	10 125,35	0	0,00	10 125,35	12 005,18	1 879,83
06/01/2023	LOGEMENT DE FONCTION 3 FONTAINES	15 439,60	0	0,00	15 439,60	18 297,83	2 858,23
12/01/2023	RENAULT MASTER BUS	17 308,00	10	17 308,00	0,00	90,00	90,00
18/01/2023	TONDEUSE FRONTALE GRILLO FD 2200 4WD	31 001,40	10	31 001,40	0,00	500,00	500,00
19/01/2023	LOGEMENT DE FONCTION 3 FONTAINES	32 010,78	0	0,00	32 010,78	70 473,00	38 462,22
19/01/2023	LOGEMENT DE FONCTION 3 FONTAINES	10 125,35	0	0,00	10 125,35	22 295,33	12 169,98
19/01/2023	LOGEMENT DE FONCTION 3 FONTAINES	15 439,60	0	0,00	15 439,60	33 981,68	18 542,08
25/01/2023	TONDEUSE FRONTALE AMAZONE PROFIHOPPER	34 980,00	10	24 486,00	10 494,00	500,00	-9 994,00
25/01/2023	TRACTEUR KUBOTA	5 793,06	0	0,00	5 793,06	200,00	-5 593,06
25/01/2023	TRAFIC RENAULT	6 365,64	0	0,00	6 365,64	90,00	-6 275,64
25/01/2023	TRAFIC RENAULT	7 927,35	0	0,00	7 927,35	90,00	-7 837,35
25/01/2023	EXPRESS RENAULT	9 253,37	0	0,00	9 253,37	90,00	-9 163,37
23/03/2023	EXPRESS RENAULT	6 555,31	0	0,00	6 555,31	250,00	-6 305,31
23/03/2023	MASTER	14 330,21	10	14 330,21	0,00	720,00	720,00
23/03/2023	RENAULT SCENIC	21 887,01	10	21 887,01	0,00	525,00	525,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
16/11/2022	PUBLI MARCHÉ	864,00	1	864,00	0,00	0,00	0,00
28/12/2022	RESTAURATION EGLISE PARCELLE AE 222 ZAC ALLEVILLE	277,53	1	277,53	0,00	0,00	0,00
31/12/2022	AMENAGT EXPRESS RENAULT	1 163,54	10	1 163,54	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE INF A 650	25 962,51	1	25 962,51	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	MATERIEL INFORMATIQUE INFERIEUR A 650 EUROS	28 135,24	1	28 135,24	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE INF A 650	24 860,04	1	24 860,04	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE INF A 650	36 300,13	1	36 300,13	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	DIVERS ORDINATEURS	35 180,98	5	35 180,98	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	SERVEUR ET BAIE DE DISQUE	39 276,57	5	39 276,57	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	ACQUISITION SERVEUR	13 993,20	5	13 993,20	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	DIVERS PC ET SERVEURS	9 568,00	5	9 568,00	0,00	0,00	0,00
19/01/2023	5 ONDULATEURS	2 784,47	1	2 784,47	0,00	0,00	0,00
23/03/2023	AMENAGEMENT VEHICULE FRIGORIFIQUE	12 847,59	10	12 847,59	0,00	0,00	0,00
Divers							
31/12/2022	SCENIC RXE 19D	13 600,00	10	13 600,00	0,00	800,00	800,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL		549 329,67					34 258,61

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	534 114,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	210 327,40
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	112 556,86

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 980 741,02	4 142 236,59											99 217,47	199 080,10
MAISON DE RETRAITE -EHPAD- RAYMOND POULIN A SAINT-	2016	P		CDC	4 575 979,10	3 904 275,74	23,17	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.26	0,499	V	Livret A(Préfixé) + 1.26	2,471	A-1	EUR	94 502,09	167 925,84
MAISON DE RETRAITE -EHPAD- RAYMOND POULIN A SAINT-	2017	P		CREDIT MUTUEL	404 761,92	237 960,85	7,08	M	F	Taux fixe à 1.85 %	1,866	F	Taux fixe à 1.85 %	1,845	A-1	EUR	4 715,38	31 154,26
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					61 385 923,10	51 195 542,60											560 758,79	1 424 111,74
3F CENTRE VAL DE LOIRE, SOCIETE ANONYME D'HABITATI	1996	P		CDC	212 036,99	54 166,30	5,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	5,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	1,911	A-1	EUR	1 077,74	9 230,24

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F CENTRE VAL DE LOIRE, SOCIETE ANONYME D'HABITATI	2019	P		CDC	22 334,74	18 291,59	15,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,339	A-1	EUR	212,65	1 040,39
3F CENTRE VAL DE LOIRE, SOCIETE ANONYME D'HABITATI	2019	P		CDC	42 844,63	38 819,27	30,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,342	A-1	EUR	438,52	1 046,14
3F CENTRE VAL DE LOIRE, SOCIETE ANONYME D'HABITATI	2019	P		CDC	122 646,67	105 440,57	20,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,334	A-1	EUR	1 208,71	4 441,95
3F CENTRE VAL DE LOIRE, SOCIETE ANONYME D'HABITATI	2019	P		CDC	279 988,01	257 710,38	35,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,338	A-1	EUR	2 898,72	5 809,41
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A	1987	P		CDC	937 942,58	90 888,95	1,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	4,944	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	1,388	A-1	EUR	1 397,34	46 104,94
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A	2018	P		CDC	327 290,26	262 845,38	16,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	1,950	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	1,695	A-1	EUR	4 748,60	16 483,86
FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	2021	P		CDC	41 941,50	40 953,05	38,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,643	A-1	EUR	85,80	988,46
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2003	P		CDC	585 949,50	333 761,71	16,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,074	A-1	EUR	2 640,79	18 343,88
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2003	P		CDC	141 979,50	107 738,23	31,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,077	A-1	EUR	830,31	2 969,23
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2006	P		CDC	21 848,50	15 196,71	23,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	1,242	A-1	EUR	157,55	557,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2007	P		CDC	90 165,00	24 225,25	4,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	3,200	V	Livret A(Préfixé) + 0.45	1,216	A-1	EUR	274,88	4 709,13
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2009	P		CDC	296 700,64	118 388,59	6,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,318	A-1	EUR	1 480,31	16 184,65
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2009	P		CDC	513 678,50	371 051,19	27,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,384	A-1	EUR	4 205,47	11 263,93
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2009	P		CDC	50 463,50	42 467,34	36,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,338	A-1	EUR	477,33	926,03
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2010	P		CDC	161 725,31	40 065,76	2,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,312	A-1	EUR	584,45	13 065,70
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	406 028,50	318 619,16	28,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,460	A-1	EUR	3 606,95	9 285,15
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	100 087,00	85 846,37	38,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,511	A-1	EUR	963,62	1 755,28
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	839 019,50	653 488,45	29,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,460	A-1	EUR	7 389,71	18 303,26
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	72 276,00	61 319,40	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,462	A-1	EUR	688,31	1 253,79
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	12 577,90	4 062,98	3,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,301	A-1	EUR	55,56	988,27
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	32 948,12	19 601,98	11,17	T	F	Taux fixe à 3.64 %	0,898	F	Taux fixe à 3.64 %	3,582	A-1	EUR	735,33	1 390,43
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	53 986,16	30 255,03	9,92	T	F	Taux fixe à 3.64 %	0,898	F	Taux fixe à 3.64 %	3,582	A-1	EUR	1 142,31	2 472,34
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	9 695,15	5 572,12	10,42	T	F	Taux fixe à 3.64 %	0,898	F	Taux fixe à 3.64 %	3,582	A-1	EUR	209,82	429,54
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	11 460,50	6 505,65	10,17	T	F	Taux fixe à 3.64 %	0,898	F	Taux fixe à 3.64 %	3,582	A-1	EUR	245,28	516,21

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	14 206,86	9 050,24	12,92	T	F	Taux fixe à 3.64 %	0,898	F	Taux fixe à 3.64 %	3,582	A-1	EUR	337,14	537,22
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	11 968,81	6 794,15	10,17	T	F	Taux fixe à 3.64 %	0,898	F	Taux fixe à 3.64 %	3,582	A-1	EUR	256,16	539,12
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	16 650,92	11 953,13	18,58	S	V	Inflation Livret A + 1.56	1,840	V	Inflation Livret A + 1.56	5,454	A-1	EUR	443,19	405,66
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2011	P		CDC	99 652,52	2 166,32	0,08	T	V	(Euribor 1M + 0.15)-Floor -0.15 sur Euribor 1M	0,447	V	(Euribor 1M + 0.15)-Floor -0.15 sur Euribor 1M	0,103	A-1	EUR	0,95	8 665,44
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2015	P		CDC	36 731,50	33 211,72	42,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,711	A-1	EUR	371,94	600,54
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2015	P		CDC	113 994,50	100 917,78	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,511	A-1	EUR	1 136,87	2 433,80
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2015	P		CDC	157 826,00	142 702,39	42,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,711	A-1	EUR	1 598,11	2 580,35
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2015	P		CDC	500 488,50	443 075,68	33,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,511	A-1	EUR	4 991,38	10 685,48
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2015	P		CDC	152 063,53	94 268,49	8,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	1 144,51	9 777,68
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS	2016	P		CE	35 000 000,00	30 587 574,12	24,00	T	F	Taux fixe à 1.18 %	1,185	F	Taux fixe à 1.18 %	1,177	A-1	EUR	366 865,84	800 927,00
LOGEMLOIRET	2001	P		CDC	7 470,00	4 555,01	28,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	3,700	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	1,566	A-1	EUR	57,08	201,68
LOGEMLOIRET	2003	P		CDC	17 580,00	13 287,35	30,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	1,560	A-1	EUR	163,68	352,14
LOGEMLOIRET	2003	P		CDC	14 765,00	11 159,69	30,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	1,560	A-1	EUR	137,47	295,76

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET	2004	P		CDC	752 585,00	458 386,97	17,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,203	A-1	EUR	3 615,68	23 703,12
LOGEMLOIRET	2004	P		CDC	189 865,00	147 647,81	32,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,500	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	1,204	A-1	EUR	1 136,84	3 930,51
LOGEMLOIRET	2004	P		CDC	7 673,00	5 889,39	31,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	1,568	A-1	EUR	72,48	150,25
LOGEMLOIRET	2008	P		CDC	213 563,00	174 539,18	35,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	3,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	1,752	A-1	EUR	2 318,20	3 783,67
LOGEMLOIRET	2018	P		CDC	43 467,48	38 692,22	31,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,468	A-1	EUR	436,66	1 004,31
LOGEMLOIRET	2018	P		CDC	1 103 800,13	953 193,06	25,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,553	A-1	EUR	10 831,86	31 521,44
LOGEMLOIRET	2018	P		CDC	49 367,81	43 043,65	16,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	2,130	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	2,330	A-1	EUR	840,88	1 684,11
LOGEMLOIRET	2018	P		CDC	229 973,79	200 513,50	16,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	2,130	V	Livret A(Préfixé) + 1.38	2,330	A-1	EUR	3 917,15	7 845,21
LOGEMLOIRET	2017	P		CDC	420 000,00	371 087,65	35,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,706	A-1	EUR	4 219,56	12 508,40
LOGEMLOIRET	2017	P		CDC	78 500,00	70 720,99	45,58	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,708	A-1	EUR	799,94	2 000,30
LOGEMLOIRET	2003	P		DEXIA CL	78 500,00	1 288,86	0,58	A	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 12M	2,357	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 12M	0,000	A-1	EUR	0,00	5 131,72
OPERATEUR NATIONAL DE VENTE	2020	P		CDC	66 863,26	48 900,87	4,83	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	F	Taux fixe à 1.9 %	1,895	A-1	EUR	1 101,84	9 090,83
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2010	P		CDC	10 480,00	8 316,31	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,670	A-1	EUR	25,75	264,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2010	P		CDC	28 735,50	24 317,77	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,671	A-1	EUR	74,67	571,40
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2010	P		CDC	4 645,00	3 686,00	29,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,670	A-1	EUR	11,41	117,25
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2010	P		CDC	13 670,00	11 568,40	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,671	A-1	EUR	35,52	271,83
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2022	P		CDC	428 742,05	415 744,62	25,60	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,500	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,082	A-1	EUR	3 794,25	12 997,43
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2018	P		CDC	730 717,73	636 451,14	21,35	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.93	1,680	V	Livret A(Préfixé) + 0.93	1,748	A-1	EUR	9 451,20	24 471,91
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2018	P		CDC	962 853,16	924 055,36	37,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,343	A-1	EUR	10 379,17	19 505,01
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2018	P		CDC	260 332,50	253 657,73	57,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.37	0,870	V	Livret A(Préfixé) + 0.37	1,115	A-1	EUR	2 235,99	3 351,84
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2018	P		CDC	341 125,11	325 022,11	37,50	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,545	A-1	EUR	999,26	8 063,56
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2018	P		CDC	104 552,00	101 871,34	57,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.37	0,870	V	Livret A(Préfixé) + 0.37	1,115	A-1	EUR	897,99	1 346,14
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	87 562,50	86 098,30	38,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,661	A-1	EUR	1 365,98	1 464,21
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	103 481,00	102 428,54	58,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,150	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,324	A-1	EUR	1 190,03	1 052,47
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	76 541,50	75 261,59	38,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,661	A-1	EUR	1 194,05	1 279,92
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	83 113,50	83 113,50	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,443	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	57 106,00	57 106,00	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,400	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	0,459	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	76 394,70	76 394,70	39,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,180	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2019	P		CDC	50 915,00	50 915,00	59,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	1,400	V	Livret A(Préfixé) + 0.65	0,459	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2020	P		CDC	175 250,00	169 925,27	47,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,427	A-1	EUR	1 898,63	2 676,93
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2020	P		CDC	406 536,32	390 106,42	37,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,427	A-1	EUR	4 381,75	8 234,39
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2021	P		CDC	1 754 806,00	1 754 806,00	35,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	0,596	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	2021	P		CDC	468 529,50	468 529,50	50,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,560	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	0,883	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2004	P		CDC	46 000,00	18 971,06	11,33	A	V	LEP(Préfixé) + 0.95	5,200	V	LEP(Préfixé) + 0.95	2,718	A-1	EUR	404,27	1 760,37
VALLOIRE HABITAT	2008	P		CDC	278 536,00	18 700,92	0,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	4,250	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,961	A-1	EUR	279,47	18 561,71
VALLOIRE HABITAT	2008	P		CDC	71 722,50	4 059,09	0,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	4,250	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,883	A-1	EUR	60,66	4 028,87
VALLOIRE HABITAT	2008	P		CDC	114 718,50	7 791,52	0,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	4,250	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	0,883	A-1	EUR	116,44	7 733,52
VALLOIRE HABITAT	2009	P		CDC	376 595,00	308 848,12	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,385	A-1	EUR	3 471,41	6 734,61
VALLOIRE HABITAT	2009	P		CDC	79 218,85	58 404,27	29,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.07)	3,930	V	Livret A(Préfixé) + (-0.07)	0,429	A-1	EUR	258,97	1 820,29
VALLOIRE HABITAT	2011	P		CDC	151 655,84	130 503,57	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,553	A-1	EUR	1 463,99	2 586,47
VALLOIRE HABITAT	2011	P		CDC	194 079,55	151 654,08	29,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,755	A-1	EUR	469,44	4 824,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2011	P		CDC	45 587,78	37 972,78	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,050	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,755	A-1	EUR	116,60	892,25
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	228 727,10	100 150,45	13,92	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.47	0,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.47	2,622	A-1	EUR	3 041,73	6 734,61
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	1 748 133,23	1 591 188,26	31,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	17 957,39	41 301,35
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	390 266,90	312 781,05	16,35	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,717	A-1	EUR	4 605,70	16 197,32
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	577 850,06	529 374,27	33,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,097	A-1	EUR	5 963,73	12 783,22
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	141 346,37	85 919,69	11,08	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	0,410	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	2,227	A-1	EUR	1 894,04	7 035,39
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	223 964,74	192 996,89	20,08	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	0,410	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	2,241	A-1	EUR	3 955,84	7 448,56
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	381 989,25	340 495,69	25,17	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,809	A-1	EUR	4 918,09	10 796,12
VALLOIRE HABITAT	2018	P		CDC	214 867,29	192 455,79	31,96	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,650	V	Livret A(Préfixé) + 0.9	1,457	A-1	EUR	2 760,77	4 742,23
VALLOIRE HABITAT	2015	P		CDC	157 750,00	133 144,36	32,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,539	A-1	EUR	410,93	3 831,75
VALLOIRE HABITAT	2015	P		CDC	22 250,00	19 575,17	42,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,541	A-1	EUR	60,00	425,75
VALLOIRE HABITAT	2015	P		CDC	117 300,00	105 798,80	42,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,339	A-1	EUR	1 184,83	1 913,06
VALLOIRE HABITAT	2015	P		CDC	867 700,00	751 285,49	32,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,338	A-1	EUR	8 470,69	18 777,05
VALLOIRE HABITAT	2016	P		CDC	306 000,00	235 428,86	18,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,576	A-1	EUR	618,79	12 084,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2016	P		CDC	148 536,50	117 023,91	18,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,424	A-1	EUR	1 347,89	5 511,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	318 000,00	318 000,00	23,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,250	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,366	A-1	EUR	795,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	146 937,00	146 937,00	19,75	A	F	Taux fixe à 0.79 %	0,790	F	Taux fixe à 0.79 %	0,425	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	200 000,00	200 000,00	28,92	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	135 000,00	135 000,00	48,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,199	A-1	EUR	1 485,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	287 500,00	287 500,00	38,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,199	A-1	EUR	3 162,50	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	72 000,00	72 000,00	48,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,415	A-1	EUR	216,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	153 000,00	153 000,00	38,92	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,415	A-1	EUR	459,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2021	P		CDC	75 000,00	75 000,00	38,92	A	F	Taux fixe à 1.11 %	1,110	F	Taux fixe à 1.11 %	1,088	A-1	EUR	832,50	0,00
VALLOIRE HABITAT	2017	P		ARKEA	1 175 930,30	315 804,28	24,58	A	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,543	A-1	EUR	7 490,00	10 003,17
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	409 000,00	409 000,00	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,501	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	113 500,00	113 500,00	49,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,501	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	71 500,00	71 500,00	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,785	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	22 000,00	22 000,00	49,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,785	A-1	EUR	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	48 750,00	48 750,00	39,25	A	F	0 %	0,000	F	0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	112 500,00	112 500,00	39,25	A	F	1.5 %	1,500	F	1.5 %	1,472	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	35 500,00	35 500,00	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,501	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	9 000,00	9 000,00	49,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,501	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	72 000,00	72 000,00	39,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,785	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	20 500,00	20 500,00	49,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,785	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	9 750,00	9 750,00	39,25	A	F	0 %	0,000	F	0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
VALLOIRE HABITAT	2022	P		CDC	22 500,00	22 500,00	39,25	A	F	1.5 %	1,500	F	1.5 %	1,472	A-1	EUR	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					66 366 664,12	55 337 779,19											659 976,26	1 623 191,84

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	298 297,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 066 721,58
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 365 019,06
Recettes réelles de fonctionnement	II	24 541 216,01

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,56
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ADIRP 45 ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU L	250,00	
ADIRP 45 ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU L	250,00	
AIDES 45	500,00	
AIKIDO CLUB SAINT JEAN	700,00	
ALERTE SAINT JEAN	38 000,00	
ALLIANCE CANOE KAYAK VAL DE LOIRE	700,00	
AMICALE DE LA FETE ET DES LOISIR	1 000,00	
AMICALE DES SENIORS	1 500,00	
AMICALE PETANQUE STEORUELLANTE	1 200,00	
AMICALE PETANQUE STEORUELLANTE	500,00	
APF FRANCE HANDICAP	500,00	
ARTISTES STEORUELLANS	1 000,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DU LOIRET	5 000,00	
BASKET CLUB DE SAINT JEAN	2 750,00	
CENTRAIDER	3 000,00	
CERCIL	500,00	
CIDFF ORLEANS 45 CIDFF DU LOIRET	1 000,00	
CIDFF ORLEANS 45 CIDFF DU LOIRET	2 500,00	
CLUB D ESCRIME STEORUELLAN CHEZ MONSIEUR ANDRE LOUIS CLAUDE	7 300,00	
CLUB NAUTIQUE DE ST JEAN DE LA R	12 500,00	
COMITE DE JUMELAGE	5 000,00	
COMITE ENTRAIDE PERSON COMMUNAL HOTEL DE VILLE	60 000,00	
COMITE FEMININ POUR LE DEPISTAGE CANCERS COFEL	100,00	
CONSEIL CITOYENS DES CHAISES	500,00	
COOP SCOLAIRE MATERNEL L ARAGON	346,50	
COOP SCOLAIRE MATERNEL LENORMAND	634,50	
COOP SCOLAIRE MATERNELLE DOUMER	598,50	
COOP SCOLAIRE MATERNELLE MOULIN	607,50	
COOP SCOLAIRE MATERNELLE P BERT	585,00	
COOP SCOLAIRE PRIM F MITTERRAND	1 003,50	
COOP SCOLAIRE PRIMAIRE LENORMAND	2 147,50	
COOP SCOLAIRE PRIMAIRE P BERT	841,50	
COOP SCOLAIRE PRIMAIRE P DOUMER	994,50	
COOP SCOLAIRES PRIMAIRE L ARAGON	657,00	
COOP SCOLARIE PRIMAIRE J MOULIN	886,50	
CROIX ROUGE FRANCAISE DON DES ENTREPRISES	7 500,00	
DONNEURS DE SANG BENEVOLES	100,00	
FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLY VAL DE LOIRE	1 000,00	
FEDERATION DES DELEGUES DEPTAUX L EDUCATION NATIONALE	240,00	
FNACA CHAPERON TRESORIER	200,00	
FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE	90 000,00	
GHILIS	390,00	
GROUPE ACTION GAY ET LESBIEN	350,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300,00	
HANDISOUTIEN	300,00	
INTER OMNISPORTS ORLEANS	150,00	
JEANNE CHAMPILLOU LE CLOS DE JOY	500,00	
JUDO CLUB	5 300,00	
LA FABRIQUE OPERA VAL DE LOIRE	5 000,00	
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	200,00	
PARENTELE	300,00	
PHOTORUELLE	1 200,00	
PING ST JEAN 45	20 000,00	
PLANNING FAMILIAL	2 500,00	
RADIO COMMANDE MODELISME CLUB	500,00	
RELAIS ORLEANAIS	300,00	
ROCS	4 000,00	
SECOURS CATHOLIQUE FRANCAIS	800,00	
SECOURS POPULAIRE	7 500,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1 300,00	
SOUVENIR FRANCAIS	100,00	
SPORTIVE COLLEGE ANDRE MALRAUX	500,00	
SPORTIVE COLLEGE MAX JACOB	750,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
STARC	300,00	
TENNIS CLUB SAINT JEAN	5 500,00	
TRITON S CLUB	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER LOI	500,00	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANC PUBLIQUES POUR L ETRANGER	5 000,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
COLLEGE ANDRE MALRAUX	1 200,00	
<u>Communes</u>		
COMMUNE D INGRE	8 640,00	
COMMUNE D ORMES	5 057,64	
COMMUNE DE LA CHAPELLE ST MESMIN	722,52	
COMMUNE DE SAINT PRYVE SAINT MES	2 890,08	
COMMUNE DE SARAN	1 445,04	
COOP SCOLAIRE MAT F MITTERRAND	657,00	
VILLE DE FLEURY LES AUBRAIS	2 890,08	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE TRESORIER	1 585 400,00	
COLLEGE MAX JACOB	3 000,00	
ORLEANS METROPOLE	280 126,30	
ORLEANS METROPOLE	590 163,00	
ORLEANS METROPOLE	60 000,00	
SIRCO	96 952,00	
SIVU DES IFS	62 777,40	
<u>Autres</u>		
BIBLIOTEKA PUBLICZNA W NIEPOLOMI IM. TADEUSZA BIERNATA	10 000,00	
TOTAL GENERAL	3 031 553,56	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
P21_391/2021 AP AMENAG CENTRE VILLE TANGENTIELLE A GAMBETTA	2 296 000,00	-596 000,00	1 700 000,00	10 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00
P21_461/2021 AP CONSTRUCTION D UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE	2 320 000,00	0,00	2 320 000,00	171 670,00	300 000,00	96 968,40	848 330,00
P21_471/2021 AP RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	10 674 000,00	0,00	10 674 000,00	100 000,00	100 000,00	47 140,54	10 374 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		59,00	4,00	63,00	47,70	12,00	59,70
Adjoint Administratif	C	7,00	2,00	9,00	7,10	1,00	8,10
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	16,00	1,00	17,00	16,00	0,00	16,00
Attaché	A	11,00	0,00	11,00	3,00	8,00	11,00
Attaché hors classe	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	8,00	1,00	9,00	7,80	1,00	8,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		72,00	56,00	128,00	104,92	10,89	115,81
Adjoint technique	C	22,00	46,00	68,00	53,34	4,89	58,23
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	15,00	10,00	25,00	22,78	0,00	22,78
Agent de maîtrise	C	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		17,00	7,00	24,00	22,15	0,00	22,15
ATSEM principal de 1ère classe	C	9,00	3,00	12,00	11,25	0,00	11,25
ATSEM principal de 2ème classe	C	5,00	4,00	9,00	7,90	0,00	7,90
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Moniteur éducateur et intervenant familial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Moniteur éducateur et intervenant familial principal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	1,00	9,00	6,80	2,00	8,80
Conseiller des APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - BUDGET VILLE - ST JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller principal des APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des APS	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des APS principal de 2ème classe	B	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE CULTURELLE (h)		17,00	23,00	40,00	22,81	5,93	28,74
Adjoint du patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	3,00	3,00	0,00	1,75	1,75
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	2,00	11,00	13,00	7,73	0,00	7,73
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1,00	7,00	8,00	0,78	3,18	3,96
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	1,00	1,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		26,00	2,00	28,00	25,90	1,16	27,06
Adjoint d'animation	C	13,00	1,00	14,00	13,00	0,16	13,16
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	1,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Animateur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Brigadier chef principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Gardien - Brigadier de police municipale	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		208,00	93,00	301,00	239,28	31,98	271,26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	IB348	0,00	3-3-2°	CDI
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	IB389	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Anne Le Bihan	FNESR	1 260,00	15 AU 17/07/2022 - AVIGNON	CULTURE ET TERRITOIRE 2022
Anne Le Bihan	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Anne-Marie Moulin	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Antoinette Parayre	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Catherine Bois	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Christophe Chaillou	FNESR	420,00	15/07/2022 - AVIGNON	CULTURE ET TERRITOIRE 2022
Christophe Chaillou	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Claude Amstutz	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Claude Rina Basilio	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Daniel Passegue	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Eric Lacou	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Esra Cakir	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Eva Nogues	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Fabien Rivière Da Silva	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Françoise Bureau	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Guillaume Paoli	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Guy Pivain	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Isabelle Gauthier	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Karim Lafrayhi	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Mamadou Diarra	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Marceau Villaret	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Marie Gamboni	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Mickaëla Loquet	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Nathalie Hameau	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Olivia Bellizio	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Pascal Laval	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Pierre-Jules Zing Tsala	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Prince Maboussou	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Sylvie Dange	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Thomas Hubert	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE
Véronique Desnoues	FNESR	324,14	01/10/2022 - LA ROCHELLE	COMMENT RENDRE L ECOLE PLUS INCLUSIVE

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
15/04/2011 -	SEMDO	6 avenue Jean Zay - Orléans	SA	6 097,96
19/12/2022 -	Caisse d'Epargne	Saint-Jean de la Ruelle	Ets de crédit	12 996,00
19/12/2022 -	Crédit Agricole	Saint-Jean de la Ruelle	Ets de crédit	7,62
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A		SA HLM	353 734,33
-	LOGEMLOIRET		SA HLM	2 494 005,30
-	SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE		SA HLM	5 555 742,47
-	3F CENTRE VAL DE LOIRE, SOCIETE ANONYME D'HABITATI		SA HLM	474 428,09
-	VALLOIRE HABITAT		SA HLM	8 094 265,32
-	MAISON DE RETRAITE -EHPAD- RAYMOND POULIN A SAINT-		Maison de retraite (publique)	4 142 236,59
-	LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - O.P.H. D'ORLEANS		OPH	33 669 879,88
-	FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME		SA HLM	40 953,05
-	SA HLM PIERRES ET LUMIERES		SA HLM	463 633,09
-	OPERATEUR NATIONAL DE VENTE		SA HLM	48 900,87
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
19/12/2022 -	CESPC	71 rue Charles Beauhaire - Saint-Jean de la Ruelle	Association	60 000,00
19/12/2022 -	FCO	BP 136 Saint-Jean de la Ruelle	Association	90 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Orléans Métropole		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU DES IFS (gestion du cimetère des Ifs)	26/06/1905	Contribution	62 777,40
SIRCO (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective)	17/06/2010	Achat de repas	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 699 492,09	4 906 915,03	1 592 686,11	7 199 890,95
RECETTES	13 699 492,09	5 760 876,82	887 915,25	7 050 700,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 645 560,99	22 542 939,16	0,00	3 102 621,83
RECETTES	25 645 560,99	24 586 384,74	0,00	1 059 176,25

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : CAMPING - SAINT JEAN DE LA RUELLE / N°SIRET : 21450285800175

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	58 351,59	32 128,08	1 100,00	25 123,51
RECETTES	58 351,59	28 042,37	0,00	30 309,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	65 596,24	36 779,99	0,00	28 816,25
RECETTES	65 596,24	38 608,32	0,00	26 987,92

BUDGET : LOCATIONS IMMOBILIERES / N°SIRET : 21450285800217

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 387 596,13	727 755,20	212 882,83	1 446 958,10
RECETTES	2 387 596,13	29 239,42	722 684,00	1 635 672,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	244 780,24	92 333,30	0,00	152 446,94
RECETTES	244 780,24	134 761,14	0,00	110 019,10

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 145 439,81	5 666 798,31	1 806 668,94	8 671 972,56
RECETTES	16 145 439,81	5 818 158,61	1 610 599,25	8 716 681,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 955 937,47	22 672 052,45	0,00	3 283 885,02
RECETTES	25 955 937,47	24 759 754,20	0,00	1 196 183,27
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	42 101 377,28	28 338 850,76	1 806 668,94	11 955 857,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	42 101 377,28	30 577 912,81	1 610 599,25	9 912 865,22

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 145 439,81	5 666 798,31	1 806 668,94	8 671 972,56
RECETTES	16 145 439,81	5 818 158,61	1 610 599,25	8 716 681,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 955 937,47	22 672 052,45	0,00	3 283 885,02
RECETTES	25 955 937,47	24 759 754,20	0,00	1 196 183,27
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	42 101 377,28	28 338 850,76	1 806 668,94	11 955 857,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	42 101 377,28	30 577 912,81	1 610 599,25	9 912 865,22

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	20 643 148,00	3,30	51,27	0,00	10 953 909,00	6,61
TFPNB	30 287,00	4,90	82,45	0,00	24 972,00	4,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMSTUTZ Claude	
BELLIZIO Olivia	
BOIS Catherine	
BUREAU Françoise	
CAKIR Esra	
CHAILLOU Christophe	
DAHOU Kadéjat	
DANGE Sylvie	
DESNOUES Véronique	
DIARRA Mamadou	
DUPRE Alexandre	
GAMBONI Marie-Louise	
GAUTHIER Isabelle	
HAMEAU Nathalie	
HUBERT Thomas	
HUYGHUES DES ETAGES Claude	
LACOU Eric	
LAFRAYHI Karim	
LAVAL Pascal	
LE BIHAN Anne	
LOQUET Mickaëla	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MABOUSSOU Prince	
MOULIN Anne-Marie	
NOGUES Eva	
PAOLI Guillaume	
PARAYRE Antoinette	
PAROU Leila	
PASSEGUE Daniel	
PIVAIN Guy	
RINA-BASILO Claude	
RIVIERE DA SILVA Fabien	
VILLARET Marceau	
ZING TSALA Pierre-Jules	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

2	2023-371	Maquette Locations Immobilières CA 2022
---	----------	---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21450285800217	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS
METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : LOCATIONS IMMOBILIERES (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	16
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	20
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	21
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	22
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	24
A3.2 - Etalement des provisions	25
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	28
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	29
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A8.3 - Opérations liées aux cessions	32
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

34

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 92 333,30	G 134 761,14	G-A 42 427,84
	Section d'investissement	B 727 755,20	H 29 239,42	H-B -698 515,78

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 67 285,18 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 174 386,13 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 820 088,50	Q= G+H+I+J 405 671,87	=Q-P -414 416,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 212 882,83	L 722 684,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 212 882,83	= K+L 722 684,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 92 333,30	= G+I+K 202 046,32	109 713,02
	Section d'investissement	= B+D+F 940 638,03	= H+J+L 926 309,55	-14 328,48
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 032 971,33	= G+H+I+J+K+L 1 128 355,87	95 384,54

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 212 882,83	L 722 684,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	349 035,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	373 649,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - LOCATIONS IMMOBILIERES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	212 882,83	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	93 550,00	42 945,14	13 196,24	0,00	37 408,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 500,00	495,14	12 004,86	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		106 050,00	43 440,28	25 201,10	0,00	37 408,62
66	Charges financières	10 100,00	5 261,61	1 694,31	0,00	3 144,08
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 180,24				
Total des dépenses réelles d'exploitation		118 330,24	48 701,89	26 895,41	0,00	42 732,94
023	Virement à la section d'investissement (4)	108 450,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 000,00	16 736,00			1 264,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		126 450,00	16 736,00			109 714,00
TOTAL		244 780,24	65 437,89	26 895,41	0,00	152 446,94
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	126 141,00	113 786,90	5 317,00	0,00	7 037,10
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	166,23	0,00	0,00	-166,23
Total des recettes de gestion courante		126 141,00	113 953,13	5 317,00	0,00	6 870,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	39 354,06	3 491,01	0,00	0,00	35 863,05
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		165 495,06	117 444,14	5 317,00	0,00	42 733,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 000,00	12 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 000,00	12 000,00			0,00
TOTAL		177 495,06	129 444,14	5 317,00	0,00	42 733,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		67 285,18				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	58 500,00	0,00	0,00	58 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	879 046,13	641 200,12	212 882,83	24 963,18
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	937 546,13	641 200,12	212 882,83	83 463,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 050,00	44 555,08	0,00	23 494,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	98 050,00	74 555,08	0,00	23 494,92
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 035 596,13	715 755,20	212 882,83	106 958,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	12 000,00	12 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	1 340 000,00	0,00		1 340 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 352 000,00	12 000,00		1 340 000,00
	TOTAL	2 387 596,13	727 755,20	212 882,83	1 446 958,10
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	341 911,00	0,00	349 035,00	-7 124,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	373 649,00	0,00	373 649,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	715 560,00	0,00	722 684,00	-7 124,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 200,00	12 503,42	0,00	18 696,58
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	31 200,00	12 503,42	0,00	18 696,58
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	746 760,00	12 503,42	722 684,00	11 572,58
021	Virement de la section d'exploitation (2)	108 450,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 000,00	16 736,00		1 264,00
041	Opérations patrimoniales (2)	1 340 000,00	0,00		1 340 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 466 450,00	16 736,00		1 449 714,00
	TOTAL	2 213 210,00	29 239,42	722 684,00	1 461 286,58
	Pour information	174 386,13			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	56 141,38		56 141,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 500,00		12 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	6 955,92	0,00	6 955,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	16 736,00	16 736,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		75 597,30	16 736,00	92 333,30

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	92 333,30
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	12 000,00	42 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	44 555,08	0,00	44 555,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	641 200,12	0,00	641 200,12
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		715 755,20	12 000,00	727 755,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	727 755,20
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	119 103,90		119 103,90
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	166,23		166,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 491,01	12 000,00	15 491,01
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		122 761,14	12 000,00	134 761,14

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	67 285,18
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	202 046,32
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	12 503,42	0,00	12 503,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 736,00	16 736,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		12 503,42	16 736,00	29 239,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	174 386,13
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	203 625,55
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	93 550,00	42 945,14	13 196,24	0,00	37 408,62
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	2 381,52	8 766,52	0,00	851,96
614	Charges locatives et de copropriété	50 050,00	-3 333,56	4 429,72	0,00	48 953,84
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	870,86	0,00	0,00	629,14
6226	Honoraires	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6228	Divers	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6288	Autres	0,00	18 227,32	0,00	0,00	-18 227,32
63512	Taxes foncières	23 000,00	24 799,00	0,00	0,00	-1 799,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 500,00	495,14	12 004,86	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	12 500,00	495,14	12 004,86	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		106 050,00	43 440,28	25 201,10	0,00	37 408,62
66	Charges financières (b) (5)	10 100,00	5 261,61	1 694,31	0,00	3 144,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 194,50	6 536,13	0,00	0,00	3 658,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-94,50	-1 274,52	1 694,31	0,00	-514,29
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 180,24				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		118 330,24	48 701,89	26 895,41	0,00	42 732,94
023	Virement à la section d'investissement	108 450,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	18 000,00	16 736,00			1 264,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	18 000,00	16 736,00			1 264,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		126 450,00	16 736,00			109 714,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		126 450,00	16 736,00			109 714,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		244 780,24	65 437,89	26 895,41	0,00	152 446,94
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 694,31
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 274,52
= Différence ICNE N – ICNE N-1	419,79

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	126 141,00	113 786,90	5 317,00	0,00	7 037,10
7083	Locations diverses	122 791,00	113 786,90	5 317,00	0,00	3 687,10
7087	Remboursement de frais	3 350,00	0,00	0,00	0,00	3 350,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	166,23	0,00	0,00	-166,23
7581	FCTVA	0,00	166,23	0,00	0,00	-166,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		126 141,00	113 953,13	5 317,00	0,00	6 870,87
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	39 354,06	3 491,01	0,00	0,00	35 863,05
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 491,01	0,00	0,00	-3 491,01
775	Produits cessions d'éléments d'actif	39 354,06	0,00	0,00	0,00	39 354,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		165 495,06	117 444,14	5 317,00	0,00	42 733,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 000,00	12 000,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 000,00	12 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 000,00	12 000,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		177 495,06	129 444,14	5 317,00	0,00	42 733,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		67 285,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	58 500,00	0,00	0,00	58 500,00
2111	Terrains nus	58 500,00	0,00	0,00	58 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	879 046,13	641 200,12	212 882,83	24 963,18
2313	Constructions	879 046,13	641 200,12	212 882,83	24 963,18
Total des dépenses d'équipement		937 546,13	641 200,12	212 882,83	83 463,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 050,00	44 555,08	0,00	23 494,92
1641	Emprunts en euros	68 050,00	44 555,08	0,00	23 494,92
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		98 050,00	74 555,08	0,00	23 494,92
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 035 596,13	715 755,20	212 882,83	106 958,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 000,00	12 000,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	12 000,00	12 000,00		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	6 000,00	6 000,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 000,00	6 000,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 340 000,00	0,00		1 340 000,00
2131	Bâtiments	1 280 000,00	0,00		1 280 000,00
2313	Constructions	60 000,00	0,00		60 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 352 000,00	12 000,00		1 340 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 387 596,13	727 755,20	212 882,83	1 446 958,10
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	341 911,00	0,00	349 035,00	-7 124,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	341 911,00	0,00	349 035,00	-7 124,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	373 649,00	0,00	373 649,00	0,00
1641	Emprunts en euros	373 649,00	0,00	373 649,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		715 560,00	0,00	722 684,00	-7 124,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 200,00	12 503,42	0,00	18 696,58
10222	FCTVA	31 200,00	12 503,42	0,00	18 696,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		31 200,00	12 503,42	0,00	18 696,58
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		746 760,00	12 503,42	722 684,00	11 572,58
021	Virement de la section d'exploitation	108 450,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	18 000,00	16 736,00		1 264,00
28131	Bâtiments	13 500,00	13 361,00		139,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	2 158,00		842,00
28138	Autres constructions	1 500,00	1 217,00		283,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		126 450,00	16 736,00		109 714,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 340 000,00	0,00		1 340 000,00
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00		60 000,00
2313	Constructions	1 280 000,00	0,00		1 280 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 466 450,00	16 736,00		1 449 714,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 213 210,00	29 239,42	722 684,00	1 461 286,58
Pour information		174 386,13			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					838 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					838 500,00									
5223379	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2017	15/01/2018	15/04/2018	175 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,752	EUR	T	P	O	A-1
5223420	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2017	15/01/2018	15/04/2018	225 000,00	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1,541	EUR	T	C	O	A-1
CP0287 - Conso 001	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/01/2019	30/01/2020	30/04/2020	219 250,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,967	EUR	T	C	O	A-1
CP0287 - Conso 002	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/01/2019	30/01/2020	30/04/2020	219 250,00	V	((Euribor 3M + 0.41)-Floor 0 sur Euribor 3M) + Cap 3 sur Euribor 3M	0,410	0,417	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - LOCATIONS IMMOBILIERES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					838 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		671 464,91					44 555,08	6 536,13	0,00	1 694,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		671 464,91					44 555,08	6 536,13	0,00	1 694,30
5223379	N	0,00	A-1	121 696,27	10,04	F	Taux fixe à 0.75 %	0,748	11 380,04	966,12	0,00	190,15
5223420	N	0,00	A-1	171 562,50	15,04	F	Taux fixe à 1.51 %	1,527	11 250,00	2 734,15	0,00	554,10
CP0287 - Conso 001	N	0,00	A-1	189 103,07	17,08	F	Taux fixe à 0.95 %	0,961	10 962,52	1 897,65	0,00	304,40
CP0287 - Conso 002	N	0,00	A-1	189 103,07	17,08	V	((Euribor 3M + 0.41)-Floor 0 sur Euribor 3M) + Cap 3 sur Euribor 3M	0,741	10 962,52	938,21	0,00	645,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - LOCATIONS IMMOBILIERES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		671 464,91					44 555,08	6 536,13	0,00	1 694,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	671 464,91	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 650.00 €	2004-06-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	04/06/2004
L	Frais de recherche et de développement	5	04/06/2004
L	Frais d'insertion	1	04/06/2004
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2	04/06/2004
	Fonds commercial	5	04/06/2004
L	Autres immobilisations incorporelles	5	04/06/2004
L	Agencement Terrains Nus	15	04/06/2004
L	Agencement Terrains bâtis	15	04/06/2004
L	Agencement autres terrains	15	04/06/2004
L	Constructions bâtiments	50	04/06/2004
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	04/06/2004
L	Autres constructions	50	04/06/2004
L	Matériel industriel < 1500	5	04/06/2004
L	Matériel industriel > 1500	10	04/06/2004
L	Outillage industriel < 1500	5	04/06/2004
L	Outillage industriel > 1500	10	04/06/2004
L	Matériel spécifique d'exploitation	7	04/06/2004
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels < 1500	5	04/06/2004
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels > 1500	10	04/06/2004
L	Matériel de transport	10	04/06/2004
L	Matériel de bureau	10	04/06/2004
L	Matériel informatique	5	04/06/2004
L	Mobilier	15	04/06/2004
L	Autres installations corporelles < 1500	5	04/06/2004
L	Autres installations corporelles > 1500	10	04/06/2004

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		486,56	486,56	0,00	486,56
Créances de plus de deux ans	0,00	20/12/2021	486,56	486,56	0,00	486,56
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		486,56	486,56	0,00	486,56

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		80 050,00	56 555,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		68 050,00	44 555,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	68 050,00	44 555,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 000,00	12 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	12 000,00	12 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	56 555,08	212 882,83	0,00	269 437,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		157 650,00	29 239,42
Ressources propres externes de l'année (a)		31 200,00	12 503,42
10222	FCTVA	31 200,00	12 503,42
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		126 450,00	16 736,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28131	Bâtiments	13 500,00	13 361,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	2 158,00
28138	Autres constructions	1 500,00	1 217,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	108 450,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	29 239,42	722 684,00	174 386,13	0,00	926 309,55

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 269 437,91
Ressources propres disponibles	IV 926 309,55
Solde	V = IV – II (3) 656 871,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/08/2022	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	28 899,53	0,00	0
01/12/2022	POLE MEDICAL SUD	1 188,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2022	MAISON DE SANTE	39 867,36	0,00	50
31/12/2022	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	426 416,55	0,00	50
31/12/2022	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	513 807,70	0,00	50
31/12/2022	FRAIS ETUDE (FRAIS-ETU-2017-03)	23 039,10	0,00	50
TOTAL GENERAL		1 033 218,24	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Rédacteur 25%	B	1	12 500,00
TOTAL GENERAL	B	1	12 500,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMSTUTZ Claude	
BELLIZIO Olivia	
BOIS Catherine	
BUREAU Françoise	
CAKIR Esra	
CHAILLOU Christophe	
DAHOU Kadéjat	
DANGE Sylvie	
DESNOUES Véronique	
DIARRA Mamadou	
DUPRE Alexandre	
GAMBONI Marie-Louise	
GAUTHIER Isabelle	
HAMEAU Nathalie	
HUBERT Thomas	
HUYGHUES DES ETAGES Claude	
LACOU Eric	
LAFRAYHI Karim	
LAVAL Pascal	
LE BIHAN Anne	
LOQUET Mickaëla	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MABOUSSOU Prince	
MOULIN Anne-Marie	
NOGUES Eva	
PAOLI Guillaume	
PARAYRE Antoinette	
PAROU Leila	
PASSEGUE Daniel	
PIVAIN Guy	
RINA-BASILO Claude	
RIVIERE DA SILVA Fabien	
VILLARET Marceau	
ZING TSALA Pierre-Jules	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

3	2023-372	Maquette Camping CA 2022
---	----------	--------------------------

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21450285800175	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ORLEANS
METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : CAMPING - SAINT JEAN DE LA RUELLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	16
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	20
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	21
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	22
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	26
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	27
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	29
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

31

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 36 779,99	G 38 608,32	G-A 1 828,33
	Section d'investissement	B 32 128,08	H 28 042,37	H-B -4 085,71

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 26 596,24 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 13 225,59 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 82 133,66	Q= G+H+I+J 93 246,93	=Q-P 11 113,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 100,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 100,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 36 779,99	= G+I+K 65 204,56	28 424,57
	Section d'investissement	= B+D+F 46 453,67	= H+J+L 28 042,37	-18 411,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 83 233,66	= G+H+I+J+K+L 93 246,93	10 013,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 100,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	16 516,24	8 342,67	7 245,82	0,00	927,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 400,00	2 130,67	8 269,33	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,66	0,00	0,00	199,34
Total des dépenses de gestion courante		27 116,24	10 474,00	15 515,15	0,00	1 127,09
66	Charges financières	1 990,00	1 750,43	149,63	0,00	89,94
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	390,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		29 596,24	12 224,43	15 764,78	0,00	1 607,03
023	Virement à la section d'investissement (4)	27 130,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 870,00	8 790,78			79,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		36 000,00	8 790,78			27 209,22
TOTAL		65 596,24	21 015,21	15 764,78	0,00	28 816,25
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	39 000,00	38 551,05	0,00	0,00	448,95
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	45,82	0,00	0,00	-45,82
Total des recettes de gestion courante		39 000,00	38 596,87	0,00	0,00	403,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11,45	0,00	0,00	-11,45
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		39 000,00	38 608,32	0,00	0,00	391,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		39 000,00	38 608,32	0,00	0,00	391,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		26 596,24				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 026,00	23 084,30	1 100,00	11 841,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	36 026,00	23 084,30	1 100,00	11 841,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 100,00	9 043,78	0,00	56,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	9 100,00	9 043,78	0,00	56,22
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	45 126,00	32 128,08	1 100,00	11 897,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	45 126,00	32 128,08	1 100,00	11 897,92
	Pour information	13 225,59			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	19 251,59	19 251,59	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	19 251,59	19 251,59	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	22 351,59	19 251,59	0,00	3 100,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	27 130,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 870,00	8 790,78		79,22
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	36 000,00	8 790,78		27 209,22
	TOTAL	58 351,59	28 042,37	0,00	30 309,22
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 588,49		15 588,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 400,00		10 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,66		0,66
66	Charges financières	1 900,06	0,00	1 900,06
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 790,78	8 790,78
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		27 989,21	8 790,78	36 779,99

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 779,99
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 043,78	0,00	9 043,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	23 084,30	0,00	23 084,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		32 128,08	0,00	32 128,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	13 225,59
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	45 353,67
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	38 551,05		38 551,05
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	45,82		45,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11,45	0,00	11,45
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		38 608,32	0,00	38 608,32

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	26 596,24
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	65 204,56
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 790,78	8 790,78
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	8 790,78	8 790,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	19 251,59
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 042,37
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	16 516,24	8 342,67	7 245,82	0,00	927,75
604	Achats d'études, prestations de services	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 796,24	-217,33	5 383,18	0,00	630,39
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 400,00	2 241,38	0,00	0,00	1 158,62
6137	Redevances, droits de passage, servitude	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 084,80	1 392,00	0,00	-2 476,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 600,00	4 950,59	440,56	0,00	208,85
6262	Frais de télécommunications	500,00	129,41	30,08	0,00	340,51
627	Services bancaires et assimilés	200,00	153,82	0,00	0,00	46,18
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 400,00	2 130,67	8 269,33	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	10 400,00	2 130,67	8 269,33	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,66	0,00	0,00	199,34
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,66	0,00	0,00	-0,66
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		27 116,24	10 474,00	15 515,15	0,00	1 127,09
66	Charges financières (b) (5)	1 990,00	1 750,43	149,63	0,00	89,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	1 903,13	0,00	0,00	96,87
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10,00	-152,70	149,63	0,00	-6,93
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	100,00	0,00	-100,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	390,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		29 596,24	12 224,43	15 764,78	0,00	1 607,03
023	Virement à la section d'investissement	27 130,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	8 870,00	8 790,78			79,22
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 870,00	8 790,78			79,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		36 000,00	8 790,78			27 209,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 000,00	8 790,78			27 209,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		65 596,24	21 015,21	15 764,78	0,00	28 816,25
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	149,63
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	152,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	39 000,00	38 551,05	0,00	0,00	448,95
706	Prestations de services	39 000,00	38 551,05	0,00	0,00	448,95
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	45,82	0,00	0,00	-45,82
7588	Autres	0,00	45,82	0,00	0,00	-45,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		39 000,00	38 596,87	0,00	0,00	403,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11,45	0,00	0,00	-11,45
778	Autres produits exceptionnels	0,00	11,45	0,00	0,00	-11,45
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		39 000,00	38 608,32	0,00	0,00	391,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		39 000,00	38 608,32	0,00	0,00	391,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		26 596,24				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	36 026,00	23 084,30	1 100,00	11 841,70
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	36 026,00	20 855,64	1 100,00	14 070,36
2158	Autres	0,00	2 228,66	0,00	-2 228,66
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 026,00	23 084,30	1 100,00	11 841,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 100,00	9 043,78	0,00	56,22
1641	Emprunts en euros	9 100,00	9 043,78	0,00	56,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		9 100,00	9 043,78	0,00	56,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		45 126,00	32 128,08	1 100,00	11 897,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		45 126,00	32 128,08	1 100,00	11 897,92
Pour information		13 225,59			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
1641	Emprunts en euros	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 251,59	19 251,59	0,00	0,00
1068	Autres réserves	19 251,59	19 251,59	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		19 251,59	19 251,59	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		22 351,59	19 251,59	0,00	3 100,00
021	Virement de la section d'exploitation	27 130,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	8 870,00	8 790,78		79,22
28128	Aménagement Autres terrains	240,00	238,00		2,00
28135	Installations générales, agencements, ..	530,00	519,00		11,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	6 000,00	5 590,00		410,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 100,00	1 056,00		44,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	926,00		74,00
28184	Mobilier	0,00	279,30		-279,30
28188	Autres	0,00	182,48		-182,48
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		36 000,00	8 790,78		27 209,22
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		36 000,00	8 790,78		27 209,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		58 351,59	28 042,37	0,00	30 309,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					185 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					185 000,00									
00001080193	CREDIT AGRICOLE	28/12/2018	20/03/2019	20/06/2019	15 000,00	V	Euribor 3M + 0.48-Floor 0 sur Euribor 3M	0,480	0,481	EUR	T	C	O	A-1
2002265	CREDIT MUTUEL	21/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	50 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,448	EUR	T	P	O	A-1
8828395/4819963	CAISSE D'EPARGNE	04/01/2017	17/02/2017	17/05/2017	120 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,377	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

MAIRIE DE ST JEAN DE LA RUELLE - CAMPING - SAINT JEAN DE LA RUELLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					185 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		137 079,77					9 043,78	1 903,13	0,00	149,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		137 079,77					9 043,78	1 903,13	0,00	149,63
00001080193	N	0,00	A-1	12 187,50	16,22	V	Euribor 3M + 0.48-Floor 0 sur Euribor 3M	0,794	750,00	93,65	0,00	8,55
2002265	N	0,00	A-1	39 392,27	15,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,088	2 293,78	587,94	0,00	0,00
8828395/4819963	N	0,00	A-1	85 500,00	14,13	F	Taux fixe à 1.35 %	1,365	6 000,00	1 221,54	0,00	141,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		137 079,77					9 043,78	1 903,13	0,00	149,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	137 079,77	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 650.00 €	2017-07-12

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	30/06/2016
L	Frais de recherche et de développement	5	30/06/2016
L	Frais d'insertion	1	30/06/2016
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2	30/06/2016
L	Autres immobilisations incorporelles	5	30/06/2016
L	Agencement Terrains Nus	15	30/06/2016
L	Agencement Terrains bâtis	15	30/06/2016
L	Agencement autres terrains	15	30/06/2016
L	Constructions Bâtiments	50	30/06/2016
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	30/06/2016
L	Autres constructions	50	30/06/2016
L	Constructions sur sol d'autrui	50	30/06/2016
L	Matériel industriel < 1500	5	30/06/2016
L	Matériel industriel > 1500	10	30/06/2016
L	Outillage industriel < 1500	5	30/06/2016
L	Outillage industriel > 1500	10	30/06/2016
L	Matériel spécifique d'exploitation	7	30/06/2016
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels < 1500	5	30/06/2016
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels > 1500	10	30/06/2016
L	Matériel de transport	10	30/06/2016
L	Matériel de bureau	10	30/06/2016
L	Matériel informatique	5	30/06/2016
L	Mobilier	15	30/06/2016
L	Autres installations corporelles < 1500	5	30/06/2016
L	Autres installations corporelles > 1500	10	30/06/2016
L	Installations complexes spécialisées (28151) < 1500	5	12/07/2017
L	Installations complexes spécialisées (28151) > 1500	10	12/07/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 100,00	9 043,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 100,00	9 043,78
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 100,00	9 043,78
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 043,78	1 100,00	13 225,59	23 369,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		36 000,00	III 8 790,78
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		36 000,00	8 790,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	240,00	238,00
28135	Installations générales, agencements, ..	530,00	519,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	6 000,00	5 590,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 100,00	1 056,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	926,00
28184	Mobilier	0,00	279,30
28188	Autres	0,00	182,48
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	27 130,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 790,78	0,00	0,00	19 251,59	28 042,37

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 23 369,37
Ressources propres disponibles	IV 28 042,37
Solde	V = IV – II (3) 4 673,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Rédacteur 5%	B	1	2 130,66
Adjoins techniques 33%	C	3	8 269,34
TOTAL GENERAL	C B	4	10 400,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMSTUTZ Claude	
BELLIZIO Olivia	
BOIS Catherine	
BUREAU Françoise	
CAKIR Esra	
CHAILLOU Christophe	
DAHOU Kadéjat	
DANGE Sylvie	
DESNOUES Véronique	
DIARRA Mamadou	
DUPRE Alexandre	
GAMBONI Marie-Louise	
GAUTHIER Isabelle	
HAMEAU Nathalie	
HUBERT Thomas	
HUYGHUES DES ETAGES Claude	
LACOU Eric	
LAFRAYHI Karim	
LAVAL Pascal	
LE BIHAN Anne	
LOQUET Mickaëla	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MABOUSSOU Prince	
MOULIN Anne-Marie	
NOGUES Eva	
PAOLI Guillaume	
PARAYRE Antoinette	
PAROU Leila	
PASSEGUE Daniel	
PIVAIN Guy	
RINA-BASILO Claude	
RIVIERE DA SILVA Fabien	
VILLARET Marceau	
ZING TSALA Pierre-Jules	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

4	2023-378	Convention fonds concours dans le cadre de travaux des mises en sécurité de l'éclairage public
---	----------	--

CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS
PAR LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE
A ORLEANS METROPOLE

TRAVAUX DES MISES EN SECURITE

PASSEE ENTRE :

La Mairie de Saint Jean de la Ruelle, représentée par M., son maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Monsieur le Préfet de la région Centre Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception le,

Ci-après dénommée « la commune »,

D'UNE PART,

ET :

La métropole Orléans Métropole, représentée par M....., Vice-président, en exécution d'une délibération du conseil métropolitain en date du, dont Monsieur le Préfet de la région Centre Val de Loire, préfet du Loiret, a accusé réception le,

Ci-après dénommée « la Métropole »,

D'AUTRE PART.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE

En application de l'article L.5217-7-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les dispositions de l'article L.5215-26 dudit code s'appliquent aux métropoles et précisent que « Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté urbaine et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. ».

Le programme de travaux des mises en sécurité de l'éclairage public sur la commune de Saint Jean de la Ruelle, prévoit la mise à la terre des candélabres, la mise aux normes des armoires (installation de disjoncteurs différentiels) et l'installation de coffrets classe II en pied de mât. Ces actions de sécurité ont été réalisées sur la base du diagnostic réalisé par NOCTA BENE.

Sur le fondement des dispositions légales précitées, Orléans Métropole et la commune de Saint Jean de la Ruelle se sont rapprochées afin que cette dernière verse à Orléans Métropole un fonds de concours en vue de réalisation de travaux des mises en sécurité de l'éclairage public.

L'octroi du fonds de concours par la commune de Saint Jean de la Ruelle au profit de la métropole pour les travaux des mises en sécurité de l'éclairage public fait l'objet de la présente convention.

Article 1^{er} - OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les conditions d'attribution d'un fonds de concours versé par la commune de Saint Jean de la Ruelle au bénéfice d'Orléans Métropole pour les travaux des mises en sécurité de l'éclairage public (selon cartographies jointes) et de formaliser les engagements réciproques des parties contractantes.

Article 2 – DESTINATION DU FONDS DE CONCOURS

Le présent fonds de concours est destiné à participer au financement des dépenses réalisées par la Métropole dans le cadre de travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine sur les travaux des mises en sécurité de l'éclairage public.

Plus particulièrement le programme des travaux porte sur :

- Réalisation d'un diagnostic pour élaboration des actions sécurité par NOCTA BENE,
- La mise à la terre des candélabres,
- La mise aux normes des armoires (installation de disjoncteurs différentiels),
- Installation de coffret classe II, en pied de mât.

Article 3 – MONTANT DU FONDS DE CONCOURS

Le fonds de concours, objet de la présente convention, représente 50 % du montant HT des travaux des mises en sécurité de l'éclairage public supporté par Orléans Métropole.

Le plan de financement est le suivant :

	Dépenses	Taux de participation de la commune	Montant Orléans Métropole	Commune de Saint Jean de la Ruelle
	En € HT	En %	En € HT	
Coût TOTAL Diagnostic + Travaux	323 924,10€	50%	161 962,05€	161 962,05€

Selon détail suivant :

Année 2021	
Travaux	Montant travaux HT
SJ2LR Quartier des chaises + CLASSE II	7 383,40 €
SJDLR MISE A LA TERRE TG AGHATE	4 387,59 €
SJDLR Mise en place des CLII TG AGATHE	6 394,96 €
SJDLR Travaux de mise aux Normes TG AGATHE	3 087,77 €

SJDLR MISE A LA TERRE TG BERYLS	12 588,33 €
SJDLR Mise en place des CLII TG BERYLS	23 126,75 €
SJDLR Travaux de mise aux Normes TG BERYLS	3 998,91 €
SJDLR MISE A LA TERRE TG CLOS DES CHAISES	3 280,05 €
SJDLR Mise en place des CLII TG CLOS DES CHAISES	3 220,69 €
SJ2LR Travaux de mise aux normes TG CLOS DES CHAISES	3 998,91 €
SJDLR MISE A LA TERRE TG JACOB	3 441,72 €
SJDLR RAS MAX JACOB	2 606,96 €
SJ2LR CLASSE II TG MAX JACOB	4 020,46 €
SJ2LR Travaux de mise aux normes TG CLOS DES CHAISES	2 588,40 €
SJDLR MISE A LA TERRE 11 OCTOBRE	7 476,37 €
SJDLR RAS 11 OCTOBRE	1 124,00 €
SJ2LR CLASSE II TG 11 OCTOBRE	15 383,49 €
SJ2LR Travaux de mise aux normes TG 11 OCTOBRE	3 998,91 €
SJDLR CLII TG OPALINE	4 255,60 €
SJDLR MISE A LA TERRE TG OPALINE	5 119,52 €
SJ2LR Travaux de mise aux normes TG 09 RUBIS	2 231,48 €
SJDLR CLII TG 09 RUBIS	5 479,01 €
SJDLR MISE A LA TERRE TG 09 RUBIS	4 436,57 €
SJ2LR Travaux de mise aux normes TG 10 RUBIS	2 231,48 €
SJDLR CLII TG 10 RUBIS	5 326,19 €
SJDLR MISE A LA TERRE TG 10 RUBIS	2 909,51 €
TOTAL TRAVAUX 2021	144 097,03 €

Année 2022	
Travaux	Montant travaux HT
SJ2LR DIAG N2 Remplacement et mise aux normes des armoires	40 343,46 €
SJDLR DIAG N2 REALISATION DE RAS SUR ARMOIRES	8 719,00 €
SJDLR DIAG N2 CL2 ET CABLAGE	103 781,97 €
TOTAL 2022	152 844,43 €

DIAGNOSTIC	
Travaux	Montant HT
Diagnostic NOCTA BENE	26 982,64€

La part de la commune de Saint Jean de la Ruelle n'excède pas la part de financement propre, hors subvention, assurée par le maître d'ouvrage.

Le fonds de concours est versé en une fois à la métropole après l'achèvement des travaux sur présentation d'un état détaillé des paiements visé par le comptable public et présentant les dates de paiement, la nature des dépenses et le nom du fournisseur.

Article 5 – IMPUTATION BUDGETAIRE

Le fonds de concours est imputé en section d'investissement de la commune de Saint Jean de la Ruelle, allocataire, au compte 204 « Subventions d'équipements versées ».

Il est enregistré au compte « Subventions exceptionnelles » au budget de la métropole, attributaire.

Article 6 – FONDS DE COMPENSATION POUR LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Conformément aux dispositions de l'article L.1615-2 § 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la métropole bénéficie, par dérogation, des attributions du FCTVA au titre du montant du fonds de concours.

Le montant du fonds de concours sera déduit des dépenses réelles d'investissement prises en compte pour le calcul de l'attribution du FCTVA à la métropole.

Article 7 – CONTREPARTIES DU FONDS DE CONCOURS

Le bénéficiaire du fonds doit être en mesure de communiquer à son cocontractant, à tout moment sur toute demande, les justificatifs de son plan de financement.

Article 8 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention s'achèvera à la date du versement effectif du fonds de concours par la commune à la métropole.

Article 9 – LITIGES

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'exécution de la présente convention relève de la compétence du tribunal administratif d'Orléans, les parties s'engageant à rechercher préalablement une solution amiable.

Fait à Orléans, le

Pour la commune de Saint Jean de la Ruelle,
Le Maire,

Pour Orléans Métropole,
Le Vice- Président par délégation,

Annexes : cartographies audit (2)



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

5	2023-379	Avis du domaine sur la valeur vénale – Terrain à bâtir – Allée Daniel Mayer 45140 Saint Jean de la Ruelle
---	----------	---



Direction Générale des Finances Publiques
Direction Régionale des Finances Publiques du
Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

Le 07/10/2022

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

téléphone : 02 18 69 53 12
mél. :

drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Johan JOULIA

téléphone : 02 18 69 53 62
courriel : johan.joulia@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 10036774

Réf. OSE: 2022-45285-72459

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par les **collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics** : *CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37 et L.5722-3 et articles R correspondants.*

Désignation du bien : Terrain à bâtir

Adresse du bien : Allée Daniel Mayer 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Département : Loiret

1 - SERVICE CONSULTANT

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Affaire suivie par : Nicolas LONGEVILLE.

2 - DATE

de consultation : 28/09/2022

de réception : 28/09/2022

de visite : 06/10/2022

de dossier en état : 06/10/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet : bande de terrain de 150 m² environ à céder au propriétaire riverain. Parcelle AY 921 déjà évaluée en projet de division en 2 lots B (avis n° DS 9344904) et C (avis n° DS 9345162).

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Adresse : Allée Daniel Mayer 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Référence cadastrale : section AY 921p.

Descriptif de l'immeuble : projet de création d'un lot A, environ 150m². Terrain nu en l'état de prairie. Secteur urbanisé, à proximité du centre-ville. Quartier résidentiel. Terrain plat. Faible vis à vis. Parc de loisirs et terrain de sport contigus à la parcelle.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Occupation : libre de toute occupation.

Nature de l'acte : cession amiable.

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone UC2-O au PLUM d'Orléans Métropole approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022, opposable à compter du 04/05/2022.

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La méthode par comparaison sera retenue. Elle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

Compte tenu du marché local et de la nature du bien à évaluer, il est fixé une valeur de 21 000 €, pour le lot A. Les prix s'entendent hors taxes. Cette valeur vénale pourra être affectée, éventuellement, d'une marge d'appréciation de - 10 %.

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

9 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur régional des Finances publiques par intérim et par délégation,
L'évaluateur,



M. Joulia Johan
Inspecteur des Finances publiques



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

6	2023-380	Avis du domaine sur la valeur vénale : <ul style="list-style-type: none">- AY 921p lot 1 600 m2- AY 592p Pavard- AY 921p lot 2 750 m2
---	----------	---



Direction Générale des Finances Publiques
**Direction Régionale des Finances Publiques du
Centre-Val de Loire et du Département du Loiret**

Le 19/08/2022

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

téléphone : 02 18 69 53 12
mél. :

drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

**COMMUNE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Johan JOULIA

téléphone : 02 18 69 53 62
courriel : johan.joulia@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 9345162

Réf. OSE: 2022-45285-58372

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par les **collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics** : *CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37 et L.5722-3 et articles R correspondants.*

Désignation du bien : Terrain à bâtir

Adresse du bien : Allée Daniel Mayer 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Département : Loiret

1 - SERVICE CONSULTANT

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Affaire suivie par : Nicolas LONGEVILLE.

2 - DATE

de consultation : 12/07/2022

de réception : 12/07/2022

de visite : 18/08/2022

de dossier en état : 18/08/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet de création de 2 lots à bâtir en vue de leur cession.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Adresse : Allée Daniel Mayer 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Référence cadastrale : section AY 921p.

Descriptif de l'immeuble : projet de création de 2 lots à bâtir, en vue de leur cession:

- lot à bâtir d'une superficie de 600 m² environ

- lot à bâtir d'une superficie de 800 m² environ

Secteur urbanisé, à proximité du centre-ville. Quartier résidentiel. Parcelle en nature de pré, non bâtie. Terrain plat. Faible vis à vis. Parc de loisirs et terrain de sport contigus à la parcelle.



5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Occupation : libre de toute occupation.

Nature de l'acte : cession amiable.

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone UC2-O au PLUM d'Orléans Métropole approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022, opposable à compter du 04/05/2022.

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La méthode par comparaison sera retenue. Elle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

Compte tenu du marché local et de la nature du bien à évaluer, il est fixé une valeur de 85 000 €, pour le lot de 600m². Les prix s'entendent hors taxes. Cette valeur vénale pourra être affectée, éventuellement, d'une marge d'appréciation de - 10 %.

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

9 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,
L'évaluateur,



M. Joulia Johan

Inspecteur des Finances Publiques



Direction Générale des Finances Publiques
Direction Régionale des Finances Publiques du
Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

Le 07/10/2022

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

téléphone : 02 18 69 53 12

mél. :

drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Johan JOULIA

téléphone : 02 18 69 53 62

courriel : johan.joulia@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 10040613

Réf. OSE: 2022-45285-72631

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par les **collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics** : *CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37 et L.5722-3 et articles R correspondants.*

Désignation du bien : Terrain à bâtir

Adresse du bien : Rue Henri Pavard 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Département : Loiret

1 - SERVICE CONSULTANT

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Affaire suivie par : Nicolas LONGEVILLE.

2 - DATE

de consultation : 28/09/2022

de réception : 28/09/2022

de visite : 06/10/2022

de dossier en état : 06/10/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet de cession de terrain nu (ex-espace vert avec aire de jeux).

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Adresse : Rue Henri Pavard 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Référence cadastrale : section AP 592p.

Descriptif de l'immeuble : parcelle de terrain nu (ex-espace vert avec aire de jeux) d'une superficie de 2300 m² environ. Secteur urbanisé. Proximité tangentielle. Terrain plat.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Occupation : libre de toute occupation.

Nature de l'acte : cession amiable.

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone UR1 au PLUM d'Orléans Métropole approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022, opposable à compter du 04/05/2022. Parcelle située dans un rayon de 300 mètres du périmètre Quartier prioritaire politique de la ville et concernée par l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « Risques naturels et santé urbaine ».

Servitude de classement sonore des infrastructures terrestres (tangentielle ouest et ligne SNCF Orléans/Tours - catégorie 2).

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La méthode par comparaison sera retenue. Elle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

Compte tenu du marché local et de la nature du bien à évaluer, il est fixé une valeur vénale de 265 000 €. Les prix s'entendent hors taxes. Cette valeur vénale pourra être affectée, éventuellement, d'une marge d'appréciation de - 10 %.

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

9 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur régional des Finances publiques par intérim et par délégation,
L'évaluateur,



M. Joulia Johan
Inspecteur des Finances publiques



Direction Générale des Finances Publiques
Direction Régionale des Finances Publiques du
Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

Le 19/08/2022

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

téléphone : 02 18 69 53 12
mél. :

drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Johan JOULIA

téléphone : 02 18 69 53 62
courriel : johan.joulia@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 9344904

Réf. OSE: 2022-45315-58371

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par les **collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics** : *CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37 et L.5722-3 et articles R correspondants.*

Désignation du bien : Terrain à bâtir

Adresse du bien : Allée Daniel Mayer 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Département : Loiret

1 - SERVICE CONSULTANT

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE.

Affaire suivie par : Nicolas LONGEVILLE.

2 - DATE

de consultation : 12/07/2022

de réception : 12/07/2022

de visite : 18/08/2022

de dossier en état : 18/08/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet de création de 2 lots à bâtir en vue de leur cession.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Adresse : Allée Daniel Mayer 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Référence cadastrale : section AY 921p.

Descriptif de l'immeuble : projet de création de 2 lots à bâtir, en vue de leur cession:

- lot à bâtir d'une superficie de 600 m² environ

- lot à bâtir d'une superficie de 800 m² environ

Secteur urbanisé, à proximité du centre-ville. Quartier résidentiel. Parcelle en nature de pré, non bâtie. Terrain plat. Faible vis à vis. Parc de loisirs et terrain de sport contigus à la parcelle.



5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELE.

Occupation : libre de toute occupation.

Nature de l'acte : cession amiable.

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone UC2-O au PLUM d'Orléans Métropole approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022, opposable à compter du 04/05/2022.

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La méthode par comparaison sera retenue. Elle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

Compte tenu du marché local et de la nature du bien à évaluer, il est fixé une valeur de 100 000 €, pour le lot de 800m². Les prix s'entendent hors taxes. Cette valeur vénale pourra être affectée, éventuellement, d'une marge d'appréciation de - 10 %.

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

9 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,
L'évaluateur,



M. Joulia Johan

Inspecteur des Finances Publiques



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

7	2023-382	Convention « Objectif Mare »
---	----------	------------------------------

CONVENTION POUR LA RESTAURATION D'UNE MARE DANS LE CADRE DU PROGRAMME OBJECTIF MARES

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ENTRE

La commune de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, représentée par son Maire, Monsieur CHAILLOU Christophe, en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 9 juin 2023 ;

ET

L'association Loiret Nature Environnement représentée par sa co-Présidente, Madame Martine BURGUIERE.

PREAMBULE

Les mares représentent un patrimoine tant naturel que culturel souvent sous-estimé et négligé. Ces zones humides rendent pourtant de nombreux services et hébergent des espèces qui se raréfient. C'est pourquoi Loiret Nature Environnement et sa fédération régionale FNE Centre-Val de Loire ont fait de la sauvegarde des mares une de leurs priorités.

Le projet **Objectif MARES** s'articule autour de quatre objectifs majeurs :

- Améliorer la connaissance du réseau de mares : répertorier le nombre et la localisation des mares, estimer leur état de conservation et les enjeux liés à leur fonctionnalité, afin de disposer à terme d'une trame « mares » bien alimentée.
- Restaurer et réhabiliter des mares à l'échelle régionale
- Sensibiliser, mobiliser et informer les collectivités et le grand public sur la protection des mares, les enjeux liés aux TVB et les services rendus par ces écosystèmes.
- Conseiller les propriétaires des mares diagnostiquées et restaurées sur les bonnes pratiques de gestion durable.

Définition de la mare :

Une mare est une petite étendue d'eau stagnante de faible profondeur qui peut s'assécher une partie de l'année. Sa taille est variable, de quelques mètres carrés à 5 000 m². Alimentée par les eaux de pluie, le ruissellement ou par les nappes phréatiques, elle peut être d'origine naturelle ou le plus souvent avoir été créée par l'Homme. Contrairement aux étangs, ou encore aux lavoirs, les mares ne possèdent pas de système de vidange. Ce sont des écosystèmes fermés, où l'eau n'a d'autre échappatoire que l'évaporation ou l'infiltration.

Certaines mares peuvent être connectées indirectement ou temporairement au réseau hydrographique, en cas de crue par exemple.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la commune de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE et l'association Loiret Nature Environnement, afin d'assurer une bonne organisation de la restauration de la mare.

ARTICLE 2 – DESIGNATION DE LA MARE

Sur la commune de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, la présente convention est signée pour la restauration de la mare communale située « chemin du Fromentin », références cadastrales : 000 AL 984. Sa localisation est présentée en **annexe 1** de la présente convention.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS RECIPROQUES

L'association Loiret Nature Environnement, porteuse du projet, travaillé en étroite collaboration avec la commune de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE afin de restaurer/réhabiliter une mare.

Loiret Nature Environnement s'engage ainsi à :

- Réaliser un diagnostic faune (ciblé sur les amphibiens et odonates) et flore sur la mare ;
- Suite à ce diagnostic, proposer des actions concrètes de travaux de restauration et d'entretien de la mare ;
- Mettre en place, coordonner et encadrer le chantier participatif s'il y a lieu ;
- Assurer l'accompagnement technique nécessaire à la réalisation des travaux.

Pour sa part, la commune de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE s'engage à :

- Permettre à Loiret Nature Environnement et à ses partenaires/prestataires de réaliser les travaux, en laissant notamment l'accès libre à la mare ;
- Assurer les menus travaux d'entretien, dans la limite de ses moyens, permettant de garantir la pérennité de la mare ;
- Mettre à disposition autant que possible les équipements communaux tels qu'une benne lors de la journée de chantier participatif s'il y a lieu ;
- Apposer les logos de Loiret Nature Environnement, de France Nature Environnement Centre-Val de Loire et des financeurs à toute communication concernant l'objet de cette convention.

ARTICLE 4 – OPERATIONS ET PERIODE D'INTERVENTION

Les opérations de gestion à réaliser pourront être de plusieurs natures (liste non exhaustive):

- Faucardage de la végétation avec export ;
- Coupe d'arbustes sur les berges de la mare ;
- Retrait de bois mort ;
- Débroussaillage des berges de la mare ;
- Arrachage de plantes compétitrices avec export ;
- Bucheronnage d'arbre sur les berges de la mare ;
- Recalibrage de berges de la mare ;
- Etc.

Les actions à mener seront définies à la fin des diagnostics écologiques, dont les résultats permettront de prendre en compte les espèces déjà présentes dans les mares ainsi que leurs exigences écologiques.

Les travaux sont à réaliser en fin d'été – automne 2023, période la moins perturbante pour la flore et la faune.

ARTICLE 5 – MODALITES FINANCIERES

La réalisation des actions détaillées à l'article 3 nécessite la mise en place des moyens, humains, matériels et financiers, et notamment des journées de missions de salariés de l'association Loiret Nature Environnement.

Ces actions sont financées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire et par la Région Centre-Val de Loire.

Cette convention ne donne lieu à aucune facturation.

ARTICLE 6 – DUREE DU PARTENARIAT

La présente convention s'applique dès la signature par les différentes parties, jusqu'au 31 décembre 2023.

ARTICLE 7 – COMMUNICATION ET DROIT A L'IMAGE

La commune autorise à titre gracieux à photographier, enregistrer, filmer la mare ou les mares communales bénéficiant du projet. Elle donne son accord pour que d'éventuelles prises de vue sur la ou les mares puissent être réutilisées.

Il est entendu que les photographies et films pourront être éventuellement recadrés et montés d'une façon différente de la prise de vue initiale. Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent de procéder à une exploitation des photographies ou des films qui puisse porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes filmées ou photographiées et dans tout contexte préjudiciable.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, la commune autorise les associations membres de la Fédération France Nature Environnement Centre-Val de Loire et la fédération elle-même à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et les films objets de la présente autorisation pour les utilisations suivantes : vidéo, Internet, projections publiques, presse et magazines, publicité, supports de communications, manifestations et festivals...

L'autorisation est valable pour la durée légale de la protection littéraire et artistique et pour autant de publications qu'il sera nécessaire à leur exploitation ou à l'exploitation de l'œuvre audiovisuelle dans laquelle photographies et films pourront être incorporés. Elle est valable pour le monde entier. L'autorisation perdurera en cas de changement de l'état civil actuel.

ARTICLE 8 – MODIFICATIONS, RESILIATION

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

La présente convention pourra être résiliée par chacune des parties en cas de non-respect par l'autre de tout ou partie de ses obligations, à charge pour celle qui use de ce droit d'en informer l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception sous préavis d'un mois.

ARTICLE 9 - LITIGES

En cas de difficultés dans l'application de la présente convention, un règlement à l'amiable est recherché.

A défaut de règlement à l'amiable, les litiges sont portés devant les tribunaux compétents d'Orléans.

Fait à SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, le

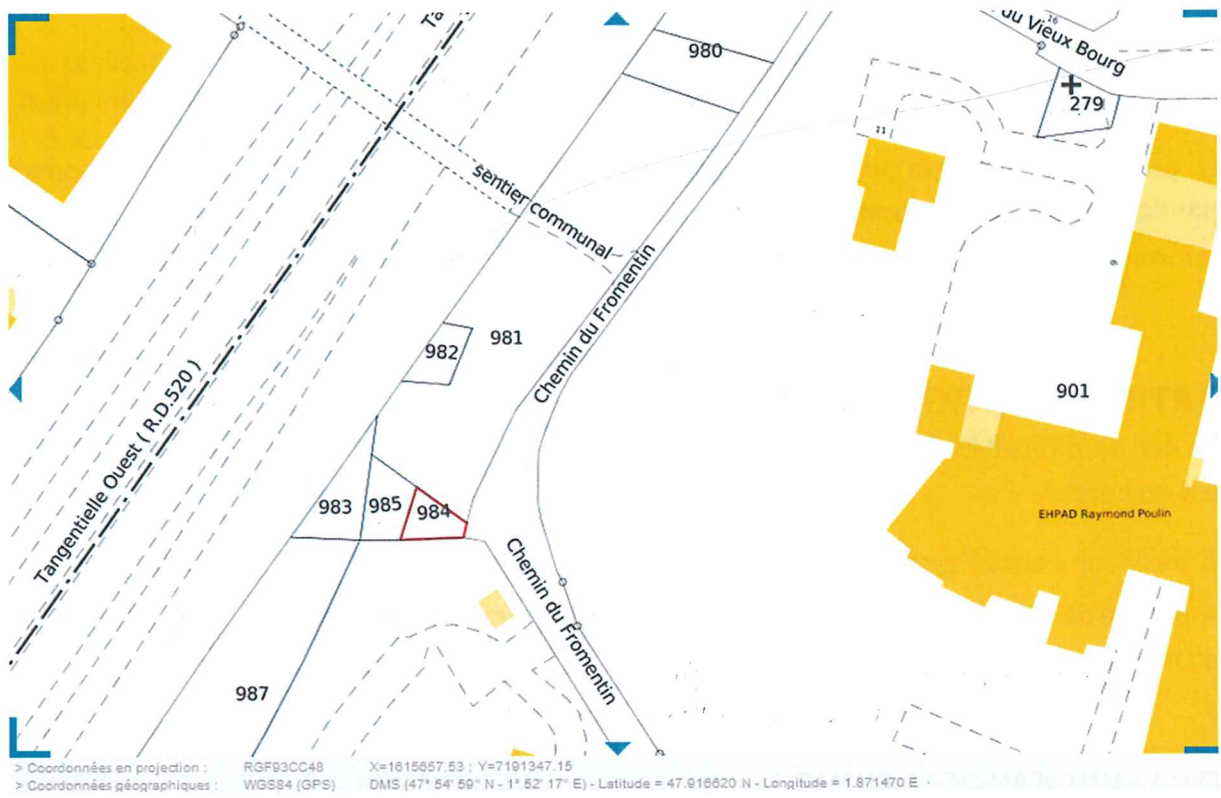
Pour la commune de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE,
Monsieur CHAILLOU Christophe, Maire

Pour l'association Loiret Nature Environnement
Madame BURGUIERE Martine, co-Présidente

M Burguiere

Loiret Nature Environnement
64 Route d'Olivet
45100 ORLEANS
Tél. 02 38 56 69 34
www.loiret-nature-environnement.org

Annexe 1. Localisation de la mare Chemin du Fromentin





VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

8	2023-383	Tarification Unisson 2023-2024
---	----------	--------------------------------

Proposition des tarifs des spectacles de L'Unisson pour la saison 2023/2024

Intitulés	Tarifs saison 2021/2022	Règlement	Proposition tarifs 2023/2024
1 billet plein tarif pour 1 spectacle Catégorie 1	15,00 €	Toute annulation, modification de la date ou de l'heure du spectacle peut donner lieu, sur demande écrite, au remboursement, ou au remplacement dudit billet par un billet pour un autre spectacle de la même saison sous réserve de disponibilité.	15,00 €
1 billet plein tarif pour 1 spectacle Catégorie 2	12,00 €		12,00 €
1 billet tarif réduit pour 1 spectacle Catégorie 1	12,00 €	Public éligible (sur présentation d'un justificatif) : personnes de moins de 18 ans, étudiant-e-s, personnes à la recherche d'un emploi, bénéficiaires du RSA, adultes porteurs d'un handicap, personne ayant participé à une action de médiation proposée dans le cadre de la venue de l'artiste. Les dispositions relatives au remboursement ou à l'échange de billet sont identiques.	12,00 €
1 billet tarif réduit pour 1 spectacle Catégorie 2	9,00 €		9,00 €
1 billet Adulte pour 1 spectacle Découverte	8,00 €	Les dispositions relatives au remboursement ou à l'échange de billet sont identiques.	8,00 €
1 billet Enfant pour 1 spectacle Découverte	5,00 €		5,00 €
1 billet tarif unique pour 1 spectacle Jeune public			5 €
Billet pour 1 spectacle dans le cadre du tarif Comités d'entreprises Catégorie 1	12,00 €	Le tarif CE s'applique pour l'achat, par un organisme CE, d'au moins 10 places pour un même spectacle. Les dispositions relatives au remboursement ou à l'échange de billet sont identiques et s'appliqueront uniformément à l'ensemble des 10 places minimum achetées au nom d'un même CE.	12,00 €
Billet pour 1 spectacle dans le cadre du tarif Comités d'entreprises Catégorie 2	9,00 €		9,00 €
Billet pour 1 spectacle dans le cadre du tarif Elèves du Conservatoire Catégorie 1	9,00 €	Les dispositions relatives au remboursement ou à l'échange de billet sont identiques.	9,00 €
Billet pour 1 spectacle dans le cadre du tarif Elèves du Conservatoire Catégorie 2	5,00 €		5,00 €
Séances Sorties scolaires et Centres de loisirs pour les établissement stéoruellans - prix unitaire pour 1 spectacle	0 €		0 €
Séances Sorties scolaires et Centres de loisirs pour les établissement hors commune - prix unitaire pour 1 spectacle	2,00 €	Gratuité pour les accompagnateurs	2,00 €
Place gratuite (Exonération)	_ €	Un billet "Exonéré" peut être remis aux spectateurs suivants : Invité-e des artistes et compagnies. Association Cultures du Cœur, dans le cadre de son action en faveur de publics fragiles, notamment ceux ne pouvant faire valoir un motif relevant du tarif réduit prévu. Professionnel.le accompagnateur d'un groupe de spectateurs, familles accompagnées par les MPT, places offertes dans le cadre de jeux concours.	0 €
Billets pour 3 spectacles des catégories 1 et 2 (abonnement)	réduction 20%	Les dispositions relatives relatives au remboursement ou à l'échange de billets sont identiques. La valeur nominale de chaque spectacle correspond au tarif d'achat et pour la catégorie concernée, auquel est appliquée la réduction correspondante.	réduction 20%
Billets pour 5 spectacles des catégories 1 et 2 (abonnement)	réduction 30%		réduction 30%



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

9	-	Elections sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants.
---	---	--

liste : Rassemblés pour Saint Jean de la Ruelle

1. Monsieur Ludovic DESCHAMPS, né le 30/04/1969 à Orléans et demeurant 16, rue Mélusine
2. Madame Valérie COUTE, née le 30/04/1964 à Orléans et demeurant 34, rue de la Haute Jarretière
3. Monsieur François AUMAITRE, né le 20/01/1952 à Bourges et demeurant 26, rue des Améthystes
4. Madame Marie CHAMBONNEAU, née le 07/03/1950 à Châteauroux et demeurant 1, rue des émeraudes
5. Monsieur François COUTE, né le 29/09/1952 à Orléans et demeurant 34, rue de la Haute Jarretière
6. Madame Christiane DUJARDIN, née le 23/12/1944 à Gidy et demeurant 10, résidence des Tulipes
7. Monsieur Didier DUGUE, né le 23/05/1958 à Nesploy et demeurant 58, rue Dédale
8. Madame Françoise MOULY, née le 22/03/1953 à Orléans et demeurant 7, rue Jean Jaurès
9. Monsieur Jean-Pierre NIQUE, né le 22/07/1938 à Paris et demeurant 190, rue Charles Beauhaire

LISTE : LE CITOYEN AU CŒUR DE LA VILLE

Elections sénatoriales 24 septembre 2023

Noms Prénoms		Date lieu de naissance	Adresse actuelle
ALIDOR Claude	H	15 janvier 1948 à Tamatave (Madagascar)	101 rue Paul Doumer 45140 Saint Jean de la Ruelle
VIERA Isabel	F	30 mars 1965 à Val da Afonsinho (Portugal)	40 rue des Agates 45140 Saint Jean de la Ruelle
CHESNEAU Yann	H	27 Juillet 1972 à Orléans	4 rue Clarissa Jean-Philippe 45400 Fleury les Aubrais
SO Mbène	F	10 mars 1974 à M'Bour (SENEGAL)	40 rue des Agates 45140 Saint Jean de la Ruelle

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Communes de 1 000 habitants et plus

COMMUNE :

SAINT JEAN DE LA RUELE

Département (collectivité)	Loiret
Arrondissement (subdivision)	
Effectif légal du conseil municipal	33
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) à élire	0
Nombre de suppléants à élire	9

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à ..20.. heures ..55.. minutes, en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint Jean de la Ruelle.

À cette date étaient présents les conseillers municipaux suivants¹:

Christophe CHAILLOU	Véronique DESNOUES	Pascal LAVAL
Nathalie HAMEAU	Marceau VILLARET	Anne LE BIHAN
Olivia BELLIZIO	Eric LACOU	Françoise BUREAU
Claude RINA-BASILIO	Eva NOGUES	Antoinette PARAYRE
Guy PIVAIN	Sylvie DANGE	Karim LAFRAYHI
Daniel PASSEGUE	Guillaume PAOLI	Mickaëla LOQUET
Mamadou DIARRA	Isabelle GAUTHIER	Thomas HUBERT
Marie GAMBONI	Pierre-Jules ZING-TSALA	Catherine BOIS
Claude AMSTUTZ	Anne-Marie MOULIN	Prince MABOUSSOU
Kadéjat DAHOU	Leila PAROU	Alexandre DUPRE

Etaient absents et représentés les conseillers municipaux suivants² :

Fabien RIVIERE DA SILVA Pouvoir à Anne LE BIHAN	Esra CAKIR Pouvoir à Olivia BELLIZIO	Claude HUYGHUES DES ETAGES Pouvoir à Kadéjat DAHOU

¹ Indiquer les nom et prénom(s) d'un conseiller par case. Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Dans les communes de 9 000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par le premier candidat non encore proclamé conseiller de la liste sur laquelle ils se sont présentés pour l'élection du conseil municipal (art. L.O. 286-2 du code électoral). Les militaires en position d'activité ne peuvent être élus ni délégués ni suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

² Le cas échéant préciser à qui ils ont donné pouvoir (art. L. 289 du code électoral). Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul pouvoir qui est toujours révocable.

Absents non représentés :

1. Mise en place du bureau électoral

M. Christophe CHAILLOU....., maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.

M./Mme.....Claude RINA-BASILIO..... a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire (ou son remplaçant) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré ...30..... conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT³ était remplie.

Le maire (ou son remplaçant) a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM./Mmes

M. Thomas HUBERT ; M Prince HA BOUSSOU ; M^{me} Anne-Marie MOULIN
M. Guy PIVAIN

2. Mode de scrutin

Le maire (ou son remplaçant) a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. **Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel⁴.**

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être élus membres du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants (art. L.O. 286-1 du code électoral). Si la commune a 9 000 habitants et plus, ces conseillers sont remplacés par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés à l'élection municipale (art. L.O. 286-2 du code électoral).

³ Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité des membres en exercice est présente.

⁴ Dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués et de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, il est procédé à l'attribution de sièges de délégués supplémentaires et de suppléants.

Le maire (ou son remplaçant) a également précisé que les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers à l'Assemblée de Martinique, conseillers territoriaux de Saint-Pierre-et-Miquelon ou membres d'une des assemblées de province de Nouvelle-Calédonie peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287, L. 445 et L. 556 du code électoral).

Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le maire (ou son remplaçant) a ensuite précisé que les militaires en position d'activité membres du conseil municipal peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287-1 du code électoral).

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués sont élus, dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, parmi les membres du conseil municipal, et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Dans les communes de 30 800 habitants et plus, les délégués supplémentaires sont élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, les uns et les autres de nationalité française.

Le maire (ou son remplaçant) a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire0...délégués (et/ou délégués supplémentaires) et9..... suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués (ou délégués supplémentaires) et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire (ou son remplaçant) a constaté que ...2.... listes de candidats avaient été déposées. Un exemplaire de chaque liste de candidats a été joint au procès-verbal en annexe 2.

Lorsque le nombre de candidats est supérieur à deux cents, les bulletins ne comportent que le nom de la liste et du candidat tête de liste et la liste complète des candidats de chaque liste est affichée dans la salle de vote (article R. 138).

3. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. **Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, les bulletins blancs ou les enveloppes qui les contiennent, ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion** (bulletin blanc, bulletin ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel le votant s'est fait connaître, enveloppe vide, bulletin établi au nom d'une liste dont la candidature n'a pas été enregistrée, bulletin avec adjonction ou radiation de noms ou avec modification de l'ordre des candidats, bulletin ne respectant pas l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe). Ces bulletins ou ces enveloppes annexés avec leurs

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Rassemblés pour Saint Jean de la Ruelle	30	Non concerné	9
Le citoyen au cœur de la ville	2	Non concerné	0

4.2. Proclamation des élus

Le maire (ou son remplaçant) a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe en annexe 1.

4.3. Refus des délégués⁵

⁵ Rayer le 4.3. en l'absence de refus du ou des délégués avant l'élection des suppléants.

bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

4. Élection des délégués (ou délégués supplémentaires) et des suppléants

4.1. Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents et représentés	33
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	33
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	1
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	32

Les mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle. Le bureau détermine le **quotient électoral** en divisant le nombre de suffrages exprimés dans la commune par le nombre des délégués (ou délégués supplémentaires) à élire. Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne.

A cet effet, les sièges sont conférés successivement à celle des listes pour laquelle la division du nombre de suffrages recueillis par le nombre de sièges qui lui ont déjà été attribués, plus un, donne le plus fort résultat. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Une fois l'attribution des mandats de délégués effectuée, il est procédé de la même manière pour l'attribution des mandats de suppléants. Dans les communes de 9 000 à 30 799 habitants, il n'est procédé qu'à l'attribution de sièges de suppléants.

Le maire (ou son remplaçant) a constaté le refus de délégué(s) après la proclamation de leur élection⁶.

En cas de refus d'un délégué d'exercer son mandat, c'est le suppléant de la même liste venant immédiatement après le dernier délégué élu qui est appelé à le remplacer (L. 289) et le premier candidat non élu de la liste devient suppléant.

En cas de refus d'un suppléant d'exercer sa fonction⁷, le premier candidat non élu de la même liste devient suppléant.

5. Choix de la liste des suppléants par les délégués de droit⁸

Dans les communes de 9 000 habitants et plus, le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués de droit présents doivent faire connaître au bureau électoral, avant que la séance ne soit levée, la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui, en cas d'empêchement, les remplaceront. Il a aussi indiqué que si un conseiller municipal a également la qualité de député, sénateur, conseiller régional, conseiller départemental, conseiller à l'Assemblée de Martinique, conseiller territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon ou membre d'une des assemblées de province de Nouvelle-Calédonie, son remplaçant doit faire connaître selon les mêmes modalités la liste sur laquelle sera désigné son suppléant.

Les conseillers municipaux présents ont fait connaître la liste sur laquelle seront désignés, en cas d'empêchement avéré, leurs suppléants pour participer à l'élection des sénateurs. Ce choix est retracé sur la feuille jointe au procès-verbal⁹.

⁶ Pour les délégués élus et non présents lors de l'élection, le maire (ou son remplaçant) notifie leur élection dans les vingt-quatre heures et les informe qu'ils disposent d'un délai d'un jour franc à compter du jour de la notification pour refuser éventuellement leurs fonctions et en avertir le préfet ou le haut-commissaire (art. R.145 du code électoral).

⁷ Pour les suppléants élus et non présents lors de l'élection, le maire (ou son remplaçant) notifie leur élection dans les vingt-quatre heures et les informe qu'ils disposent d'un délai d'un jour franc à compter du jour de la notification pour refuser éventuellement leurs fonctions et en avertir le préfet ou le haut-commissaire (art. R.145 du code électoral).

⁸ Supprimer le 5 dans les communes de moins de 9 000 habitants.

⁹ Les conseillers municipaux absents ont la possibilité de faire connaître au maire (ou son remplaçant) dans les meilleurs délais la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui les remplaceront.

7. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 9 juin 2023 à**21**..... heures et ...**10**..... minutes, en triple exemplaire¹¹, a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), les autres membres du bureau et le secrétaire.

Le maire ou son remplaçant



Le secrétaire



Les deux conseillers municipaux les plus âgés



Les deux conseillers municipaux les plus jeunes



¹¹ Le premier exemplaire du procès-verbal doit être affiché aussitôt après sa clôture à la porte de la mairie. Le deuxième exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie. Le troisième exemplaire doit aussitôt être transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au préfet ou au haut-commissaire (art. R. 144 du code électoral).

Annexe 1

Liste des délégués, délégués supplémentaires et suppléants élus représentant la commune de
.....Saint Jean de la Ruelle

Liste A

Liste nominative des personnes désignées :

Liste B

Liste nominative des personnes désignées :

Liste C

Liste des personnes désignées :

Etc.

Annexe 2

Liste des listes candidates à l'élection des délégués (délégués supplémentaires) et suppléants
représentant la commune de

Liste A

Liste nominative des candidats :

Liste B

Liste nominative des candidats :

Liste C

Liste des candidats :

Etc.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1..... /2..... 1

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e) 2
Christophe CHAILLOU	Liste	Délégué de droit
Véronique DESNOUES	Liste	Délégué de droit
Pascal LAVAL	Liste	Délégué de droit
Nathalie HAMEAU	Liste	Délégué de droit
Marceau VILLARET	Liste	Délégué de droit
Anne LE BIHAN	Liste	Délégué de droit
Fabien RIVIERE DA SILVA	Liste	Délégué de droit
Olivia BELLIZIO	Liste	Délégué de droit
Eric LACOU	Liste	Délégué de droit
Françoise BUREAU	Liste	Délégué de droit
Claude RINA-BASILIO	Liste	Délégué de droit
Eva NOGUES	Liste	Délégué de droit
Antoinette PARAYRE	Liste	Délégué de droit
Guy PIVAIN	Liste	Délégué de droit
Sylvie DANGE	Liste	Délégué de droit
Karim LAFRAYHI	Liste	Délégué de droit
Daniel PASSEGUE	Liste	Délégué de droit
Esrà CAKIR	Liste	Délégué de droit
Guillaume PAOLI	Liste	Délégué de droit
Mickaëla LOQUET	Liste	Délégué de droit
Mamadou DIARRA	Liste	Délégué de droit
Isabelle GAUTHIER	Liste	Délégué de droit
Thomas HUBERT	Liste	Délégué de droit
Marie GAMBONI	Liste	Délégué de droit
Pierre-Jules ZING-TSALA	Liste	Délégué de droit
Catherine BOIS	Liste	Délégué de droit
Claude AMSTUTZ	Liste	Délégué de droit
Anne-Marie MOULIN	Liste	Délégué de droit
Prince MABOUSSOU	Liste	Délégué de droit
Kadéjat DAHOU	Liste	Délégué de droit
Claude HUYGHUES DES ETAGES	Liste	Délégué de droit
Leila PAROU	Liste	Délégué de droit
Alexandre DUPRE	Liste	Délégué de droit
	Liste
	Liste

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 09 juin 2023

Le maire (ou son remplaçant),

Les membres du bureau,

Le secrétaire,



1 Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

2 Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation**



ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2023

-

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS LE 09 JUIN 2023

-

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE ET DE
LEURS ANNEXES**

La Préfète du Loiret atteste avoir reçu ce jour un exemplaire du procès-verbal des opérations de vote de la commune *St Jean de la Ruelle* ainsi que les annexes qui les accompagnent.

Date et heure d'arrivée :

09.06.23 22h37

Observations éventuelles :

Fait en 2 exemplaires à Orléans, le *09*/06/2023





VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

10	2023-388	Mise à jour Tableau des effectifs permanents
----	----------	--

TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

	CATEGORIE	NOMBRE DE POSTES	POSTES POURVUS	POURVUS						NON POURVUS
				EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS										
Directeur Général des Services	A	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Directeur Général Adjoint des Services	A	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		3	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	2,00
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Attaché hors classe	A	3	3	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00	0,00
Directeur	A	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Attaché principal	A	3	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	2,00
Attaché	A	14	11	11,00	0,00	11,00	3,00	8,00	11,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	9	7	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00	2,00
Rédacteur	B	6	4	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00	2,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	14	9	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00	5,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	18	17	17,00	0,00	17,00	16,00	1,00	17,00	1,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - TNC 29,75/35	C	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint Administratif	C	10	9	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00	1,00
Adjoint Administratif - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint Administratif - TNC 17,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		86	68	64,00	4,00	68,00	56,00	12,00	68,00	18,00
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieur principal	A	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	3	1	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	4	3	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	5	4	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00	1,00
Technicien	B	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	8	6	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	2,00
Agent de maîtrise	C	11	11	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	12	9	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00	3,00
Adjoint technique principal de 1ère classe - TNC 28/35	C	2	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	20	14	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00	6,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	4	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 29,75/35	C	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 29,17/35	C	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	10	5	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe - TNC 24,5/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	28	27	27,00	0,00	27,00	20,00	7,00	27,00	1,00
Adjoint technique - TNC 31,5/35	C	8	8	0,00	8,00	8,00	8,00	0,00	8,00	0,00
Adjoint technique - TNC 29,75/35	C	2	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Adjoint technique - TNC 28/35	C	34	32	0,00	32,00	32,00	29,00	3,00	32,00	2,00
Adjoint technique - TNC 24,5/35	C	2	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Adjoint technique - TNC 21/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00

Adjoint technique - TNC 3,28/35	C	2	2	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		161	131	77,00	54,00	131,00	113,00	18,00	131,00	30,00
FILIERE SOCIALE										
Conseiller socio-éducatif supérieur	A	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Conseiller socio-éducatif	A	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Moniteur éducateur et intervenant familial principal	B	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Moniteur éducateur et intervenant familial	B	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	11	10	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	1,00
ATSEM principal de 1ère classe - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
ATSEM principal de 1ère classe - TNC 29,75/35	C	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 1ère classe - TNC 28/35	C	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	7	7	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe - TNC 21/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
TOTAL FILIERE SOCIALE		27	23	20,00	3,00	23,00	23,00	0,00	23,00	4,00
FILIERE SPORTIVE										
Conseiller principal des APS	A	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Conseiller des APS	A	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	B	3	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	1,00
Educateur territorial des APS principal de 2ème classe	B	3	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	1,00
Educateur territorial des APS principal de 2ème classe - TNC 28/35	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Educateur territorial des APS	B	3	2	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00
TOTAL FILIERE SPORTIVE		12	9	8,00	1,00	9,00	7,00	2,00	9,00	3,00
FILIERE CULTURELLE										
Bibliothécaire	A	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	2	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale - TNC 08/16	A	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	2	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	2	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Assistant de conservation	B	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	2	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 18,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 16/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 15/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 14/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 13/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 12/20	B	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 10/20	B	3	3	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 08/20	B	3	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 7,5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 5,25/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 4,75/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 03/20	B	2	2	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	3	1	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 15/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 13/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 12,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 12/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 11/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 9,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 08/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 7,5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 07/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 06/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 5,25/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4,75/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 14/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 13,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 12/20	B	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 8,5/20	B	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 08/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 7,5/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 5,25/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique - TNC 4,75/20	B	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe - TNC 28/35	C	1	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	1	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe - TNC 28/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	4	4	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	0,00
TOTAL FILIERE CULTURELLE		60	41	17,00	24,00	41,00	32,00	9,00	41,00	19,00
FILIERE ANIMATION										
Animateur principal de 1ère classe	B	3	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	0,00
Animateur principal de 2ème classe	B	2	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
Animateur	B	2	2	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00	0,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	4	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	4	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint d'animation	C	14	14	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00	0,00
Adjoint d'animation - TNC 31,5/35	C	1	1	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
TOTAL FILIERE ANIMATION		31	29	27,00	2,00	29,00	27,00	2,00	29,00	2,00
FILIERE POLICE										
Brigadier chef principal	C	7	5	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	2,00
Gardien - Brigadier de police municipale	C	4	3	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	1,00
Brigadier (appelation)	C	2	2	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0,00
TOTAL FILIERE POLICE		13	10	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	3,00
TOTAL GENERAL		393	312	224,00	88,00	312,00	269,00	43,00	312,00	81,00

DIRECTION	POLE	SERVICE / EQUIPE	Emploi	Nom Usuel	FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	Qualité	Cat	DELIBERATION	TEMPS DE TRAVAIL	TC/TP/TNC	TNC
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	CREATION	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	CREATION	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe		B	10/06/2023	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	CREATION	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe		B	11/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS			CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			CREATION	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal		A	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			CREATION	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché		A	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			CREATION	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché principal		A	09/06/2023	100	TC		
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif		C	09/06/2023	100	TC		
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	CREATION	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	40	TNC	08/20	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	40	TNC	08/20	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Chant	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	40	TNC	08/20	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	37,5	TNC	7,5/20	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	37,5	TNC	7,5/20	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	37,5	TNC	7,5/20	

DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - guitare	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - guitare	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - piano	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - saxo	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	75	TNC	15/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	CREATION	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	CREATION	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché principal		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	CREATION	SOCIALE	Conseillers territoriaux socio-éducatifs	Conseiller socio-éducatif		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Responsable de pôle	CREATION	SOCIALE	Conseillers territoriaux socio-éducatifs	Conseiller socio-éducatif supérieur		A	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Administrateur.trice postes du travail	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	

SYSTEMES INFORMATION														
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e administratif.ve	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC		
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES SUD	Animateur.trice - référent.e animation globale	CREATION	ANIMATION	Adjoint d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Coordinateur.trice secteur enfance	CREATION	ANIMATION	Adjoint d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE		Responsable de pôle	CREATION	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe		A	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Agent.e de bibliothèque	CREATION	CULTURELLE	Adjoint territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	CREATION	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles		C	09/06/2023	100	TC		
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	CREATION	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal		C	09/06/2023	100	TC		
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	CREATION	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal		C	09/06/2023	100	TC		
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	CREATION	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	CREATION	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant urbanisme et reprographiste	CREATION	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC		

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	70	TNC	24,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Responsable de site de restauration	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	CREATION	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe		C	09/06/2023	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Graphiste	CREATION	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal		C	09/06/2023	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur initiation artistique et chorale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	26,25	TNC	5,25/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur initiation artistique et chorale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	26,25	TNC	5,25/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur initiation artistique et chorale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	26,25	TNC	5,25/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique en formation musicale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique		B	09/06/2023	23,75	TNC	4,75/20

DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique en formation musicale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe		B	09/06/2023	23,75	TNC	4,75/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique en formation musicale	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	23,75	TNC	4,75/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Professeur de tampon / MAO	CREATION	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe		B	09/06/2023	70	TNC	14/20
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché		A	09/07/2008	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur		B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Responsable de pôle	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur		A	16/04/2018	100	TC	
EMPLOI FONCTIONNEL	EMPLOI FONCTIONNEL		Directeur.trice Général.e	POSTE VACANT	EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel	Directeur Général des Services		A	30/06/2016	100	TC	
EMPLOI FONCTIONNEL	EMPLOI FONCTIONNEL		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POSTE VACANT	EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel	Directeur Général Adjoint des Services		A	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien		B	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe		B	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe		B	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE		Chargé.e de projet - dessinateur.ce projeteur.teuse	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur		A	24/05/2019	100	TC	

CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE VACANT	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier		C	28/08/2013	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur		B	19/12/2022	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe		B	19/12/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE VACANT	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles		C	25/11/2019	60	TNC	21/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Adjoint.e au responsable	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique		C	21/12/2018	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE VACANT	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe		B	30/06/2021	90	TP	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE VACANT	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe		C	17/12/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2011	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - FM Chorale /eveil musical	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	47,5	TNC	9,50/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	ESPACE PUBLIC NUMERIQUE	Responsable de section	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Peintre	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SECTEUR SUD	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	

DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Alto	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	NON TITULAIRE PERMANENT	B	19/10/2022	42,5	TNC	8,50/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/02/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil, régie, administra	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Chargé.e d'accueil	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	80	TP	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Peintre	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE IRCANTEC	C	23/09/2002	70	TNC	24,5/35
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	TITULAIRE CNRACL	C	27/03/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	85	TNC	29,75/35
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Régisseur.sseuse	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	07/07/2012	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2015	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE	EQUIPE MEDIATION DE PROXIMITE	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	NON TITULAIRE PERMANENT	B	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	16/12/2011	100	TC	

CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	TITULAIRE CNRACL	C	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Mécanicien.ne	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil et de médiation	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	01/04/2001	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Chargé.e d'accueil et d'accompagnement	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Flute	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	15	TNC	3/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Enseignant.e artistique	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Clarinette	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	10/07/2020	55	TNC	11/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2016	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant urbanisme et reprographiste	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Adjoint.e au responsable	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR JEUNESSE NORD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	STAGIAIRE CNRACL	C	22/11/2021	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE		POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	DISPONIBILITE POUR RAISONS DE SANTE	B	08/07/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Référent.e parcours réussite éducative	POSTE POURVU	SOCIALE	Moniteurs éducateurs territoriaux et intervenants familiaux	Moniteur-éducateur et intervenant familial	TITULAIRE CNRACL	B	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/06/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Percussion	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	75	TNC	15/20
CABINET DU MAIRE	CABINET DU MAIRE		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	20/12/2019	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Hautbois	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	40	TNC	08/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil et d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TNC	28/35
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE			POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	10/07/2014	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/02/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	30/11/2022	100	TC	

DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Accordéon	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	15	TNC	3/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	TITULAIRE CNRACL	A	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES SUD	Référent.e famille	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur	NON TITULAIRE PERMANENT	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Assistant.e polyvalent culture	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	DISPONIBILITE	C	18/10/2021	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Responsable de pôle	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur	NON TITULAIRE PERMANENT	A	30/09/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		Chargé.e prévention et sécurité	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	15/10/2015	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS		Directeur.trice	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	TITULAIRE DETACHE	A	22/11/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Graphiste	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Animateur.trice - référent.e environnement	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/06/2014	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	29/08/2013	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE,	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	100	TC	

CULTURE ET SPORTS														
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Administrateur.trice postes du travail	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC		
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Chargé.e d'accueil et d'information jeunesse	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	20/12/2021	100	TC		
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR JEUNESSE SUD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoint d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC		
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Danse classique	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	NON TITULAIRE PERMANENT	B	19/10/2022	70	TNC	14/20	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Animateur.trice - référent.e ludothèque	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur	TITULAIRE CNRACL	B	12/07/2018	100	TC		
DIRECTION GENERALE	POLE AFFAIRES JURIDIQUES		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	23/11/2020	100	TC		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE PRODUCTION	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC		
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	27/03/2013	100	TC		
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	24/05/2019	90	TP		
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e polyvalent.e	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC		
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/11/2019	90	TP		
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC		

DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Tomponne	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	50	TNC	10/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION		Directeur.trice	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	TITULAIRE CNRACL	A	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	18/10/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE ACCUEIL ET SECRETARIAT	Chargé.e d'accueil et de secrétariat	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S	NON TITULAIRE PERMANENT	B	27/03/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Electricien.ne	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Dumiste	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	PORTAGE DES REPAS	Chargé.e du portage des repas	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Chef.fe de brigade	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	12/07/2017	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	PORTAGE DES REPAS	Chargé.e du portage des repas	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/06/2009	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e de manutention	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. MOULIN	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/11/2019	90	TNC	31,50/35

						écoles maternelles							
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Trompette	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	25/11/2019	65	TNC	13/20
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire RH	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	90	TP	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE CHAT PERCHE	Responsable de structure	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Chargé.e d'urbanisme et environnement	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND		POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/08/2013	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Agent.e d'accueil et officier état civil	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	19/01/2004	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Chargé.e d'accueil	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2000	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Corps et FM	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	50	TNC	10/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chargé.e d'accueil et d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. L. ARAGON	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Flute	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	80	TNC	16/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Référent exécution budgétaire et contrôle de gestion	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	TITULAIRE CNRACL	B	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Chef.fe de bassin	POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2015	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES NORD	Animateur.trice - référent.e animation globale	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2011	100	TC	
DIRECTION GENERALE	POLE AFFAIRES JURIDIQUES		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	STAGIAIRE IRCANTEC	C	29/03/2022	50	TNC	17,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	TITULAIRE CNRACL	A	26/06/2009	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - FM Orchestre	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique	NON TITULAIRE PERMANENT	B	08/07/2019	67,5	TNC	13,5/20
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Agent.e de bibliothèque	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	TITULAIRE CNRACL	C	11/10/2017	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Violon	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	TITULAIRE IRCANTEC	B	30/11/2022	60	TNC	12/20
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Coursier.sière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	

DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL		Responsable de service	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	01/04/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Adjoint.e au responsable	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TNC	28/35
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Chargé.e de la santé au travail	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	12/07/2017	90	TP	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		Directeur.trice	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	TITULAIRE CNRACL	A	25/11/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES NORD	Référent.e famille	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Responsable de section	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	12/07/2017	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Piano	POSTE POURVU	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe	TITULAIRE CNRACL	A	29/08/2013	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS		Responsable de pôle	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2007	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ADULTES ET FAMILLES SUD	Animateur.trice - référent.e animation globale	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2009	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS		Adjoint.e au responsable	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	12/07/2017	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de sécurité école	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	28/06/2012	9,4	TNC	3,28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	TITULAIRE CNRACL	B	23/11/2020	100	TC	

DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	TITULAIRE CNRACL	A	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION F. MITTERRAND	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE COLETTE VIVIER	Agent.e de bibliothèque	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	12/06/2013	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Responsable de service	POSTE POURVU	SPORTIVE	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller territorial A.P.S.	TITULAIRE CNRACL	A	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	21/09/2001	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	PARCS ET JARDINS	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Menuisier.sière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Chef.fe de brigade	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE ACCUEIL ET SECRETARIAT	Chargé.e d'accueil et de secrétariat	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/02/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION ADULTES	Responsable de section	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2015	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	25/05/2009	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Coordinateur.trice secteur enfance	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Technicien.ne réseaux, infra, télécom	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2015	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Basson	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	35	TNC	07/20
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Coordonnateur.trice budgétaire	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES	POLE EMPLOI-INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Electricien.ne	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable de service	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Tuba	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	10/07/2020	30	TNC	06/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. L. ARAGON	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	21/10/2016	85	TNC	29,75/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	

						écoles maternelles							
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR JEUNESSE SUD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoint d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier (appellation)	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Accompagnement Piano	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE IRCANTEC	B	10/07/2020	40	TNC	08/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SECTEUR SUD	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Chargé.e de recrutement et dev. RH	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	30/06/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de sécurité école	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	28/06/2012	9,4	TNC	3,28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Danse comtemporaine	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	92,5	TNC	18,5/20
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE PRODUCTION	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	28/04/2003	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2007	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION MUSIQUE	Agent.e de bibliothèque	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoint territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE SPORTS ET SECTEUR NORD	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Contrebasse	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	TITULAIRE IRCANTEC	B	30/09/2019	22,5	TNC	4,5/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	21/10/2016	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoint d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Gestionnaire formation et mobilités	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	20/12/2002	80	TP	
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE COMPETENCES MOBILITES ET SANTE		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	23/04/2010	100	TC	
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Chargé.e de mission participation citoyenne	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	30/06/2021	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE CHAT PERCHE	Agent.e de bibliothèque	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoint territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	STAGIAIRE CNRACL	C	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Plombier.ière chauffagiste	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S	NON TITULAIRE PERMANENT	C	28/09/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Piano	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	29/06/2022	62,5	TNC	12,5/20
CABINET DU MAIRE	POLE COMMUNICATION ET CITOYENNETE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	27/06/2005	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	

DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL		Reprographiste et agent.e comptable	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	DISPONIBILITE	C	12/07/2017	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI		Responsable de pôle	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal	TITULAIRE CNRACL	A	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Violon et orchestre	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/11/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	22/11/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Plombier.ière chauffagiste	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR JEUNESSE SUD	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	26/09/2011	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ETUDES, ESPACES PUBLICS, BATIMENTS ET PROXIMITE	Assistante.e technique	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	17/12/2010	100	TC	
DIRECTION GENERALE	POLE AFFAIRES JURIDIQUES		Assistant.e marchés publics	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	24/10/2012	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Agent.e d'entretien des jeux	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Adjoint.e au responsable	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	19/10/2022	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	NON TITULAIRE PERMANENT	C	21/12/2018	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. BERT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/06/2009	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	SOCIALE	Moniteurs éducateurs territoriaux et intervenants familiaux	Moniteur-éducateur et intervenant familial principal	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE LOGISTIQUE	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2011	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Coordinateur.trice secteur enfance	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	TITULAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	29/04/2005	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve et Chargé.e d'accueil	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	80	TP	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/05/2009	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	

DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	80	TP	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	CULTURELLE	Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire	TITULAIRE DETACHE	A	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Instructeur.trice ADS	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	POLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL		Gestionnaire temps de travail et absence	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ECOLE DU SPORTS	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2011	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Agent.e d'accueil et officier état civil	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE PATRIMOINE BATI	ATELIERS TECHNIQUES	Menuisier.sière - serrurier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Chargé.e d'appui des projets	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2011	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	20/12/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	BIBLIOTHEQUE COLETTE VIVIER	Responsable de structure	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoint territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	TITULAIRE CNRACL	C	29/03/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. BERT	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	70	TP	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	28/06/2012	100	TC	

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	08/07/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	25/05/2009	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	15/10/2010	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	20/12/2004	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE		Directeur.trice	POSTE POURVU	SOCIALE	Conseillers territoriaux socio-éducatifs	Conseiller socio-éducatif	TITULAIRE CNRACL	A	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Guitare	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE			POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier (appellation)	TITULAIRE CNRACL	C	19/05/2017	100	TC	
DIRECTION DES SOLIDARITES			Assistant.e Maison de la santé	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal	TITULAIRE CNRACL	C	28/06/2012	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	10/07/2020	100	TC	
DIRECTION GENERALE	DIRECTION GENERALE			POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Directeur territorial	TITULAIRE CNRACL	A	25/11/2019	100	TC	
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	

DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION JEUNESSE ET BD	Agent.e de bibliothèque	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoints territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	12/07/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Violoncelle	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	B	28/06/2012	50	TNC	10/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	70	TNC	24,5/35
DIRECTION GENERALE	SECRETARIAT GENERAL		Resp. et Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2020	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION GENERALE	DIRECTION GENERALE		Directeur.trice Général.e des Services	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	NON TITULAIRE PERMANENT	A	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Responsable de pôle	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	29/06/2022	100	TC	
DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DGA - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	CELLULE ADMINISTRATIVE	Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Régisseur.sseuse général.e de l'Unisson	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	23/11/2017	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - Jazz	POSTE POURVU	CULTURELLE	Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	TITULAIRE CNRACL	A	25/09/2006	50	TNC	08/16
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2011	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR JEUNESSE NORD	Responsable d'équipe	POSTE POURVU	ANIMATION	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION P. DOUMER	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DGA-EDUCATION, JEUNESSE,	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Agent.e d'accueil et officier état civil	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	

CULTURE ET SPORTS													
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	12/10/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND. MAT	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise	TITULAIRE CNRACL	C	18/12/2005	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché principal	DETACHEMENT	A	30/06/2016	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	EMPLOI FONCTIONNEL		Directeur.trice Général.e Adjoint.e	POSTE POURVU	EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel	Directeur Général Adjoint des Services	TITULAIRE CNRACL	A	30/06/2016	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE SYSTEMES D'INFORMATIONS		Technicien.ne projets et applicatifs	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	23/11/2020	100	TC	
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Référente exécution budgétaire et recettes	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS		Responsable de pôle	POSTE POURVU	SPORTIVE	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller territorial A.P.S. principal	TITULAIRE CNRACL	A	30/09/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif	STAGIAIRE CNRACL	C	30/11/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SECTEUR ENTRETIEN	Agent.e d'entretien	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	13/02/2015	80	TNC	28/35
DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE			POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	MISE A DISPOSITION	B	24/10/2012	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Adjoint.e au responsable	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE CNRACL	C	19/10/2022	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	18/10/2021	80	TNC	28/35
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION ADULTES	Agent.e de bibliothèque	POSTE POURVU	CULTURELLE	Adjoint territoriaux du patrimoine	Adjoint du patrimoine	STAGIAIRE CNRACL	C	15/10/2010	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	01/06/2002	80	TP	

						écoles maternelles							
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE CONSERVATOIRE	EQUIPE PEDAGOGIQUE	Enseignant.e artistique - saxo	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	19/10/2022	65	TNC	13/20
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	TITULAIRE CNRACL	C	08/07/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. F. MITTERRAND	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	30/06/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS NORD	SECTEUR ENFANCE NORD	Animateur.trice	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	STAGIAIRE CNRACL	C	22/11/2021	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE DIFFUSION CULTURELLE		Responsable de pôle	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Attachés territoriaux	Attaché	NON TITULAIRE PERMANENT	A	29/09/2004	100	TC	
DIRECTION CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE	POLE ESPACES VERTS	EQUIPE LOGISTIQUE	Jardinier.ière	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	NON TITULAIRE PERMANENT	C	29/04/2005	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. MOULIN	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	STAGIAIRE IRCANTEC	C	19/10/2022	60	TNC	21/35
DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES INFORMATION	POLE FINANCES		Gestionnaire comptable et budgétaire	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TITULAIRE CNRACL	C	26/03/2021	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	CENTRE AQUATIQUE	Maitre nageur sauveteur	POSTE POURVU	SPORTIVE	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	B	30/06/2021	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	STAGIAIRE CNRACL	B	29/03/2022	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Assistant.e administratif.ve	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DETACHEMENT	C	25/11/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION CLOS DE LA JEUNETTE	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	10/07/2020	90	TNC	31,5/35

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. LENORMAND	Animateur.trice pause méridienne	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation	NON TITULAIRE PERMANENT	C	26/06/2012	15,71	TNC	5,5/35
CABINET DU MAIRE ET DIRECTION GENERALE	POLE POLICE MUNICIPALE		Agent.e de la police municipale	POSTE POURVU	POLICE MUNICIPALE	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	STAGIAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE POURVU	SOCIALE	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TITULAIRE CNRACL	C	16/04/2018	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. P. DOUMER	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	12/06/2013	100	TC	
DIRECTION DE LA CULTURE	POLE LECTURE PUBLIQUE	SECTION MUSIQUE	Responsable de section	POSTE POURVU	CULTURELLE	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	TITULAIRE CNRACL	B	31/03/2017	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	MAT. J. LENORMAND	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	29/03/2022	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE	POLE MAISON POUR TOUS SUD	SECTEUR ENFANCE SUD	Animateur.trice - référent.e	POSTE POURVU	ANIMATION	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	24/05/2019	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES		Responsable qualité	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 2ème classe	NON TITULAIRE PERMANENT	B	29/06/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION L. ARAGON	Responsable de site de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	19/10/2022	100	TC	
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES	SITE DE RESTAURATION J. MOULIN	Agent.e d'entretien et de restauration	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	TITULAIRE CNRACL	C	29/06/2022	100	TC	
DGA-EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	POLE ACCUEIL ET FORMALITES ADMINISTRATIVES			POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DISPONIBILITE POUR RAISONS DE SANTE	C	24/05/2019	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE DES VIE DES ECOLES	MAT. L. ARAGON	ATSEM	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	27/02/2023	90	TNC	31,5/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE VIE DES ECOLES			POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	DISPONIBILITE POUR RAISONS DE SANTE	C	08/07/2011	80	TNC	28/35
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS	POLE SPORTS	ENTRETIEN GARDIENNAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	Agent.e de maintenance	POSTE POURVU	TECHNIQUE	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	TITULAIRE CNRACL	C	01/04/2001	100	TC	
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU	POLE URBANISME ET AFFAIRES FONCIERES		Assistant.e développement local	POSTE POURVU	ADMINISTRATIF	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DETACHEMENT	C	24/10/2001	50	TP	

RENOUVELLEMENT
URBAIN





VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

11	2023-392	Règlement des astreintes
----	----------	--------------------------



**REGLEMENT DES ASTREINTES
AU SEIN DE LA VILLE ET DU CCAS DE SAINT JEAN DE LA RUELLE**

SOMMAIRE

I. Cadre Général : Astreintes.....	3
1. Définition.....	3
2. Les agents concernés.....	3
3. Astreinte et travail effectif	3
4. La conciliation entre astreinte et garanties minimales du temps de travail.....	3
5. Les différentes catégories d’astreintes	4
II. Fonctionnement et organisation des astreintes.....	7
1. Le personnel concerné par les astreintes de décision	7
2. Le personnel concerné par les astreintes de sécurité.....	7
3. Le personnel concerné par les astreintes d’exploitation	7

La nature de certaines activités municipales nécessite de pouvoir recourir à tout moment à des agents pour intervenir dans l'urgence du fait :

- De leur rôle hiérarchique, prendre des décisions ;
- De leurs compétences techniques, intervenir pour rétablir le bon fonctionnement d'installations dont l'interruption aurait un impact conséquent sur la continuité du service à l'utilisateur.

Le présent règlement a pour objet de fixer le cadre général des astreintes, son organisation et les modalités d'indemnisation.

Ce rapport a été présenté et approuvé par le comité social territorial en date du 25 mai 2023.

Les montants précisés dans ce document évolueront en fonction de la réglementation en vigueur.

I. Cadre Général : Astreintes

1. Définition

L'astreinte : période pendant laquelle les agents, sans être à la disposition permanente et immédiate de leur employeur, ont l'obligation de demeurer à leur domicile ou à proximité afin de pouvoir intervenir. Les agents doivent pouvoir intervenir dans un délai raisonnable (maximum 30 minutes) et doivent être joints par tous les moyens appropriés pendant la durée de cette astreinte.

2. Les agents concernés

Tous les agents publics sont concernés par le dispositif d'astreinte :

- Fonctionnaires stagiaires ;
- Fonctionnaires titulaires ;
- Agents contractuels de droit public.

Par ailleurs, les agents suivants ne peuvent pas bénéficier des astreintes :

- Agents bénéficiant d'un logement de fonctions par nécessité absolue de service
- Agents bénéficiant d'une NBI au titre de l'exercice de fonctions de responsabilité supérieure prévue par les décrets du 27 décembre 2001 et du 28 décembre 2001 : DGS et DGA occupant des emplois fonctionnels

3. Astreinte et travail effectif

Durant la période d'astreinte, parce que l'agent n'est pas à la disposition permanente et immédiate de l'employeur et qu'il peut vaquer librement à ses occupations personnelles, le temps d'astreinte n'est pas du travail effectif, ainsi, il n'est pas considéré comme du télétravail. Le temps passé en astreinte est obligatoirement rémunéré ou compensé.

En revanche, le travail effectué pendant cette astreinte (interventions, travaux de toutes sortes) ainsi que le déplacement aller-retour sur le lieu de travail sont comptabilisés comme du travail effectif.

4. La conciliation entre astreinte et garanties minimales du temps de travail

Le temps d'intervention durant les astreintes doit respecter les garanties minimales

Rappel des garanties minimales du temps de travail	
Durée maximale hebdomadaire	48 heures
	44 heures en moyenne sur une période quelconque de 12 semaines consécutives
Durée maximale quotidienne	10 heures

Repos minimum :	
- Journalier	- 11 heures
- Hebdomadaire	- 35 heures
Il peut être dérogé à ces principes par décision de l'autorité territoriale qui en informe les représentants du CST, lorsque des circonstances exceptionnelles le justifient pour une période limitée.	

5. Les différentes catégories d'astreintes

3 catégories d'astreintes	
Astreinte d'exploitation	Actions préventives, curatives ou surveillance des infrastructures et équipements
Astreinte de sécurité	Action renforcée à un plan d'intervention en moyens humains faisant suite à un évènement soudain ou imprévu permettant d'assurer les exigences de sécurité et de continuité de service
Astreinte de décision	Les personnels d'encadrement uniquement pouvant être joints afin d'arrêter les dispositions nécessaires.

6. Montant de l'indemnisation d'astreinte

6.1 Filière technique

Filière Technique			
Durée de l'astreinte	Astreinte d'exploitation	Astreinte de décision	Astreinte de sécurité
Semaine complète	159.20 €	121 €	149.48 €
Nuit entre le lundi et le samedi inférieure à 10 heures	8.60 €	10 €	8.08 €
Nuit entre le lundi et le samedi supérieure à 10 heures	10.75 €	10 €	10.05 €
Du vendredi soir au lundi matin (week-end)	116.20 €	76 €	109.28 €
Samedi ou journée de récupération	37.40 €	25 €	34.85 €
Dimanche ou jour férié	46.55 €	34.85 €	43.38 €

Le montant forfaitaire d'indemnisation d'une semaine complète correspond à l'indemnisation cumulée de 7 nuits.

La réglementation ne prévoit pas la possibilité de recourir à la compensation en temps : seule l'indemnisation est possible.

6.2 Autres filières

Concernant les autres filières, les astreintes peuvent donner lieu : à l'indemnisation ou à l'attribution d'un repos compensateur.

Autres filières		
Durée de l'astreinte	Montant de l'indemnité	Repos compensateur
Semaine complète	149.48 €	1.5 jours
Du lundi matin au vendredi soir	45 €	0.5 jour
Nuit entre le lundi et le samedi	10.05 €	2 heures
Du vendredi soir au lundi matin (week-end)	109.28 €	1 jour
Samedi ou journée de récupération	34.85 €	0.5 jour
Dimanche ou jour férié	43.38 €	0.5 jour

6.3 Précisions autour de l'astreinte

- Si un jour férié tombe un jour de semaine d'astreinte, le montant d'indemnisation du jour férié s'ajoute à celui de la semaine complète.
- Si le jour férié tombe un samedi, le montant du jour férié se substituera à celui du samedi.
- Si le jour férié tombe le dimanche, il n'y aura aucune incidence.

7. Montant de la rémunération de l'intervention pendant une période d'astreinte

L'intervention correspond à un travail effectif, y compris la durée du déplacement aller et retour entre le lieu de travail et domicile de l'agent pendant une période d'astreinte.

La rémunération de l'intervention peut prendre deux formes :

- Une indemnisation
- Un repos compensateur

Une même heure d'intervention ne peut donner lieu à la fois à un repos compensateur et à une rémunération.

7.1 Filière technique

Pour la filière technique, il convient de distinguer entre :

- Les agents qui sont éligibles aux IHTS
- Les agents qui ne sont pas éligibles aux IHTS.

Pour les agents éligibles aux IHTS, les interventions peuvent donner lieu au versement des IHTS ou être compensées par une durée d'absence équivalente au nombre d'heures d'intervention majorées la nuit, le dimanche et les jours fériés.

Pour les agents non éligibles aux IHTS (ex : ingénieurs), ils bénéficient d'une indemnité d'intervention ou, à défaut, d'un repos compensateur.

Autres filières			
Période d'intervention	Montant de l'indemnité	OU	Repos compensateur
Jour de semaine	16 €		Le temps d'intervention sans majoration
Samedi ou jour de récupération	22 €		Le temps d'intervention avec majoration à 25%
Nuit	22 €		Le temps d'intervention avec majoration à 50%
Dimanche ou jour férié	22 €		Le temps d'intervention avec majoration à 100%

Les jours et heures de repos compensateur sont fixés par le responsable hiérarchique, compte-tenu du vœu de l'intéressé et des nécessités du service.

Les repos compensateurs ainsi accordés doivent être pris dans un délai de 6 mois après la réalisation des interventions donnant droit à ces repos heures

Les montants pourront évoluer en fonction des décrets.

7.2 Autres filières

En cas d'intervention, le personnel non technique bénéficie d'une indemnité supplémentaire ou d'un repos compensateur en cas d'intervention pendant l'astreinte dans les conditions suivantes :

Période d'intervention	Indemnité horaire	OU	Majoration
Nuit	24 €		Le temps d'intervention est majoré de 25%
Jour de nuit	16 €		Le temps d'intervention est majoré de 10%
Samedi	20 €		Le temps d'intervention est majoré de 10%
Dimanche ou jour férié	32 €		Le temps d'intervention est majoré de 25%

8. Récapitulatif

Filière Technique		Autre filière	
Période de l'astreinte	En cas d'intervention	Période d'astreinte	En cas d'intervention
Indemnisation	Pour les agents non soumis aux IHTS : Indemnité d'intervention	Indemnisation	Indemnité d'intervention

	Pour les agents soumis aux IHTS : les heures d'intervention doivent être considérées comme des heures supplémentaires en ce qu'elles sont effectuées en dehors du cycle de travail normal. Dès lors, les heures d'intervention pourront être indemnisées sur le fondement des IHTS		
/	OU	OU	OU
Repos compensateur	Pour les agents non soumis aux IHTS : repos compensateur	Repos compensateur	Repos compensateur

II. Fonctionnement et organisation des astreintes

1. Le personnel concerné par les astreintes de décision

Les directeurs, les responsables de pôle, de service ou de cellule de la Ville et du CCAS de Saint Jean de la Ruelle peuvent être amenés à effectuer des astreintes dites de « décision ». Ces astreintes auront lieu principalement en semaine complète et éventuellement sur un autre mode de fonctionnement en cas de difficultés et donnera lieu à indemnisation uniquement pour les agents de la filière technique et pour les autres agents d'une indemnisation ou de repos compensateur. Ces repos compensateurs ainsi accordés doivent être pris dans un délai de 6 mois après la réalisation des interventions donnant droit à ces repos heures.

Cette astreinte s'effectue du vendredi 16h au vendredi suivant 16h.

Pour effectuer cette astreinte, l'agent disposera des moyens nécessaires pour effectuer cette mission, à savoir un véhicule de service, un téléphone portable, une mallette comprenant l'ensemble des informations nécessaires pour une prise de décision, une carte universelle de déverrouillage des installations d'alerte anti-intrusion...

2. Le personnel concerné par les astreintes de sécurité

Dans le cadre d'un plan départemental d'alerte et d'urgence au profil des personnes vulnérables en cas de risques exceptionnels (canicules, tempêtes, inondations...), **du personnel municipal (Ville et CCAS)** peut être mobilisé. Ces astreintes seront enclenchées par l'autorité territoriale et feront l'objet d'une indemnisation pour les agents de la filière technique et pour les autres agents d'une indemnisation ou de repos compensateur.

3. Le personnel concerné par les astreintes d'exploitation

Sont concernés par l'astreinte d'exploitation, les agents en charge d'actions préventives, curatives ou surveillance des infrastructures et équipements sur le territoire de la Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Les agents des services techniques et des sports peuvent être amenés à effectuer des astreintes qui sont sous forme d'astreinte à la semaine. Ce mode d'astreinte peut évoluer en fonction des difficultés pour sa mise en

place. Ces astreintes donneront lieu à une indemnisation uniquement pour les agents techniques et pour les autres filières à une indemnisation ou à un repos compensateur.

Cette astreinte d'effectue du vendredi 16 h au vendredi 16h.

Pour effectuer cette astreinte, l'agent disposera des moyens nécessaires pour la réalisation de cette mission, notamment un véhicule de service pour se rendre sur les lieux d'interventions.

Ces agents seront mobilisés pour intervenir après concertation avec l'agent d'astreinte de décision (astreinte cadre).

Lors des interventions au titre des astreintes, l'agent est considéré comme en activité et bénéficie des protections statutaires habituelles (accident de service ou de trajet, assurance civile de l'employeur...).

Une vigilance est apportée pour les agents en astreinte qui utilisent à défaut leur véhicule personnel pour intervenir pendant la période d'astreinte. L'agent doit s'assurer que son contrat d'assurance concernant son véhicule personnel prend bien en compte les trajets professionnels.



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

12	2023-393	Convention médecine préventive
----	----------	--------------------------------

**NOUVELLE GOUVERNANCE
CONVENTION PORTANT ORGANISATION D'UN SERVICE COMMUN DE MEDECINE
PREVENTIVE CONFIE A LA VILLE D'ORLEANS**

ENTRE :

La Ville d'Orléans, représentée par Monsieur Serge GROUARD, son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du....., dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le.....,
Ci-après dénommée : la Ville

D'UNE PART,

ET :

La métropole « Orléans Métropole », représentée par Monsieur Serge GROUARD, Président, agissant en vertu d'une délibération du conseil de communauté en date du....., dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le.....,
Ci-après dénommée : Orléans Métropole

L'Ecole Supérieure d'Arts et de Design, par représentée par Madame Béatrice BARRUEL Présidente de l'ESAD Orléans, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Boigny-sur-Bionne, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Bou, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Chécy, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Fleury-les-Aubrais, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Ingré, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Mardié, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Marigny-Les-Usages, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Olivet, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du , dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le

La Commune de Saint-Cyr en Val, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Saint Denis en Val, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Saint Pryvé Saint-Mesmin, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Saint-Jean-de-Braye, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Saint-Jean Le Blanc, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Saran, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

La Commune de Semoy, représentée par M....., son Maire, en exécution d'une délibération du conseil municipal en date du, dont Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret, a accusé réception le,

Ci-après dénommées collectivement : « les Communes signataires » et/ou « les Communes bénéficiaires »

D'AUTRE PART

Préambule :

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211-4-2 ;

Vu la délibération n°0518 du Conseil Municipal en date du 18 mai 2015 approuvant la convention de mise à disposition partielle du service de médecine préventive de la Ville d'Orléans auprès de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire ;

Vu la délibération n°5393 du Conseil de Communauté en date du 21 mai 2015 approuvant la convention de mise à disposition partielle du service de médecine préventive de la Ville d'Orléans auprès de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire ;

Vu la délibération n°5726 du 17 décembre 2015 du Conseil de communauté, portant création d'un service commun de médecine préventive confié à la Ville d'Orléans,

Vu la délibération n°2018-12-20-COM-44 du 20 décembre 2018 du Conseil Métropolitain, portant organisation du service commun de médecine préventive confié à la Ville d'Orléans,

Vu l'avis du Comité Technique d'Orléans Métropole du 29 novembre 2018 ;
Vu l'avisdu Comité Technique de la Ville d'Orléans du 27 novembre 2018;
Vu les avis des comités techniques des Communes signataires ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} - OBJET

La présente convention a pour objet, de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement d'un service commun de médecine préventive chargé d'assurer la surveillance médicale des agents ainsi que la réalisation d'actions sur le milieu professionnel (activité tiers temps) pour le compte de la métropole Orléans Métropole et des communes signataires.

Orléans Métropole confie la gestion de ce service commun à la Ville d'Orléans.

La conclusion de la présente convention a été précédée de la saisine des Comités Techniques des différentes parties.

Article 2 – PRINCIPES

Le service commun de médecine préventive assure, conformément aux dispositions du Code de Déontologie médicale et du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, les missions suivantes :

- Réalisation des visites médicales

- Examen médical périodique tous les 2 ans

- Surveillance médicale particulière pour les agents suivants :

Personnes reconnues travailleurs handicapés,

Femmes enceintes,

Agents réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée,

Agents occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux,

Agents souffrant de pathologies particulières.

- Réalisation des actions sur le milieu professionnel :

- Etudes de postes en lien avec les conseillers et assistants de prévention

- Elaboration d'un rapport annuel d'activité

- Participation aux Comités Sociaux Territoriaux (ou formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail) pour la présentation du rapport annuel,

- Elaboration des fiches d'exposition,

- Réalisation des campagnes de vaccination obligatoire,

- Réalisation de prélèvements et mesures à des fins d'analyse

Article 3 – CONDITIONS D'EMPLOI DES AGENTS ET CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR HIERARCHIQUE

La mise en place du service commun, s'agissant du personnel, s'exerce dans les conditions fixées par la présente convention, en vertu notamment de l'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les agents publics territoriaux concernés, exerçant la totalité de leurs fonctions dans le service mis en commun, sont de plein droit transférés à la Ville d'Orléans pour la durée de la convention et affectés au sein du service commun de médecine préventive.

Les agents transférés en vertu du deuxième alinéa du présent article conservent, s'ils y ont intérêt, le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable ainsi que, à titre individuel, les avantages acquis en application du troisième alinéa de l'article 111 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Les agents publics territoriaux fonctionnaires titulaires et les agents publics territoriaux non titulaires en CDI, exerçant pour partie leurs fonctions dans le service mis en commun, sont mis à disposition de l'EPCI dans les conditions de la mise à disposition statutaire prévue par l'article 61 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée.

L'autorité gestionnaire des fonctionnaires et agents non titulaires transférés est le Maire d'Orléans.

Le service commun de médecine préventive est ainsi géré par le Maire qui dispose de l'ensemble des prérogatives reconnues à l'autorité investie du pouvoir de nomination.

Dans ce cadre, l'entretien professionnel annuel des agents exerçant leurs missions dans un service commun relève de la compétence du Maire d'Orléans.

Le Maire d'Orléans adresse directement au chef du service de médecine préventive toutes instructions nécessaires à l'exécution des tâches qu'il confie audit service. Il contrôle l'exécution de ces tâches en tant qu'autorité gestionnaire des fonctionnaires et agents non titulaires.

En fonction de la mission réalisée, les agents affectés au service commun de médecine préventive sont placés sous l'autorité fonctionnelle du Maire d'Orléans, du Président d'Orléans Métropole ou du Maire de la commune signataire.

Les Maires concernés ou le Président adressent directement, au service, toutes les instructions nécessaires à l'exécution des tâches qu'ils confient. Ils peuvent donner, sous leur surveillance et responsabilité, par arrêté, délégation de signature au responsable du service commun pour l'exécution des missions confiées.

Les parties se concertent pour faciliter l'exercice de ces responsabilités à l'égard des agents concernés, dans l'intérêt du service en question.

En cas de difficulté du chef de service mutualisé pour prioriser et assurer toutes les missions confiées au service commun, il alerte le Directeur Général Adjoint Ressources et Fonctions Supports qui prend l'attache des DGA et/ou DGS des structures concernées.

Les agents affectés et transférés au sein du service commun sont rémunérés par la Ville d'Orléans. Cette dernière fixe les conditions de travail des personnels ainsi transférés. Elle prend les décisions relatives aux congés annuels.

La Ville d'Orléans délivre les autorisations de travail à temps partiel et autorise les congés de formation professionnelle ou pour formation syndicale.

Le pouvoir disciplinaire sur les agents transférés relève du Maire d'Orléans.

Les médecins de prévention exercent leur activité médicale en toute indépendance, dans le respect des règles résultant du Code de Déontologie médicale.

Les fautes professionnelles qui leur seraient reprochées dans leur activité médicale doivent être soumises à l'Ordre des Médecins.

En ce qui concerne leurs fonctions sur le plan administratif, les médecins de prévention sont soumis aux dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires s'ils sont agents titulaires, et aux dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, s'ils sont agents non titulaires.

Sur le plan administratif, les agents mis à disposition demeurent employés par leur structure d'origine, dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs. A ce titre ils continuent de percevoir leur rémunération versée par leur autorité de nomination et conservent leur déroulement de carrière antérieur et l'ensemble des autres droits tels qu'institués dans leur collectivité d'origine (avancement, discipline, congés annuels, autorisation d'absence, temps de travail, droit individuel à la formation, prestations sociales...).

Article 4 – CONDITIONS FINANCIERES

4-1 Mise à disposition de services et mise à disposition individuelle auprès du service commun

Dans le cadre de la mise à disposition auprès du service commun des agents des communes signataires concernées, la Ville d'Orléans leur rembourse les charges de personnel (traitement indiciaire, régime indemnitaire et charges sociales des agents tels que figurant dans le compte administratif des structures). Le montant des remboursements aux communes est actualisé automatiquement sur la base des charges de personnel constatées au compte administratif.

4-2 Locaux et matériels mis à disposition de la Ville d'Orléans

Les coûts d'occupation des locaux sont remboursés par la Ville d'Orléans aux communes qui mettent des locaux médicaux à disposition, en fonction du nombre de jours d'occupation et sur la base d'un forfait annuel de 100 €/m² de surface occupée, réévalué de 2% chaque année.

La Ville d'Orléans fournit aux agents transférés et mis à disposition les moyens matériels nécessaires à l'activité du service mutualisé (poste informatique, téléphone, imprimante, télécopieur, véhicule, fournitures de bureau...).

4-3 Coût du service commun

Les parties remboursent à la Ville d'Orléans le coût du service dont elles bénéficient selon les modalités suivantes précisées ci-dessous.

Le remboursement des frais de fonctionnement des services mis à disposition s'effectue sur la base d'un coût unitaire de fonctionnement, multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement.

Le coût unitaire de fonctionnement est constitué des charges de personnel (traitement indiciaire, régime indemnitaire et charges sociales des agents tels que figurant dans le compte administratif des structures), d'un coût moyen par agent composé des frais de fonctionnement (les prestations sociales, les coûts de fournitures et de matériels, les frais de formation...) ainsi que des frais d'occupation des locaux.

Le coût unitaire de fonctionnement est fixé à 78 euros pour l'année 2022 et fait l'objet d'une réévaluation de 2% chaque année.

L'unité de fonctionnement correspond à la visite médicale, cette unité étant utilisée aussi bien pour la réalisation des visites médicales que pour la réalisation des actions sur le milieu professionnel.

Le coût des vaccinations est quant à lui fixé à 2 unités de fonctionnement par heure soit 156 € pour 10 agents vaccinés.

Les actes complémentaires d'expertises ou liés aux risques spécifiques métier (amiante, plombémie : scanner, vaccins, radio, prise de sang ...) sont facturés au réel à la collectivité.

Le remboursement est effectué par un versement annuel au plus tard le 28/02 de l'année suivante, sur la base des états de dépense établis et des titres de recettes émis.

Le chef du service commun de médecine préventive dresse un état des visites médicales et des actions sur le milieu professionnel réalisées pour chacune des structures. Cet état est adressé, semestriellement, aux directeurs généraux des services de ces dernières.

Article 5 – MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le chef du service commun de médecine préventive doit tenir en continu un état récapitulatif mensuel des tâches effectuées pour le compte de la collectivité bénéficiaire.

Cet état précise la nature, le volume des missions et s'il y a lieu le temps de travail consacré.

Le chef du service commun de médecine préventive établit chaque année un rapport d'activité qui est transmis aux autorités territoriales et aux organismes compétents en matière d'hygiène et de sécurité.

Article 6 – RESPONSABILITES

Chaque partie reste responsable, vis-à-vis des tiers, des décisions prises dans le cadre de l'exercice de ses compétences et, notamment des missions confiées sous son autorité au personnel et aux parties de services mis à disposition.

Les initiatives et décisions à prendre par chacune des parties relèvent des autorités et organes qui leur sont propres et de leur responsabilité.

Les dommages susceptibles d'être causés aux agents des services mutualisés, dans le cadre de l'exécution des missions confiées par le bénéficiaire de la convention, relèvent de la couverture au titre des accidents de service par l'employeur desdits agents. En cas de responsabilité du service mutualisé, la commune employeur peut solliciter un remboursement des dépenses supportées.

Les dommages susceptibles d'être causés aux tiers dans le cadre de l'exécution des missions confiées au service mutualisé relèvent de la responsabilité des autorités organisatrices et bénéficiaires de la mise à disposition dans le cadre des contrats d'assurance souscrits à cet effet.

Article 7 - RESILIATION

La présente convention peut être dénoncée par l'une des parties, par délibération de son organe délibérant pour un motif lié à la bonne organisation des services de la collectivité, notifiée au cocontractant par voie de lettre recommandée avec avis de réception. Cette dénonciation ne peut avoir lieu que dans le respect d'un préavis de six mois.

Article 8 – DUREE DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention est établie pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction au maximum 4 fois. Elle entre en vigueur à compter de la notification par la Ville de sa transmission à Madame la Préfète de la Région Centre – Val de Loire, Préfète du Loiret.

Article 9 – REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'application de la présente convention relève de la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans, les parties s'engageant à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

Pour Orléans Métropole

Pour la Commune d'Orléans

Le Président
Serge GROUARD

L'adjoint au Maire
Isabelle RASTOUL

Pour l'E.S.A.D.

Pour la Commune de Boigny-sur-Bionne

La Présidente
Béatrice BARRUEL

Le Maire
Luc MILLIAT

Pour la Commune de Chécy

Pour la Commune de Fleury-les-Aubrais

Le Maire
Jean-Vincent VALLIES

Le Maire
Carole CANETTE

Pour la Commune d'Ingré

Pour la Commune de Mardié

Le Maire
Christian DUMAS

Le Maire
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Pour la Commune de Marigny-les-Usages

Pour la Commune de Saint-Cyr-en-Val

Le Maire
Philippe BEAUMONT

Pour la Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Le Maire
Thierry COUSIN

Pour la Commune de Saint-Jean-le-Blanc

Le Maire
Françoise GRIVOTET

Pour la Commune de Semoy

Le Maire
Laurent BAUDE

Pour la Commune de Saint Denis en Val

Le Maire
Marie-Philippe LUBET

Pour la Commune de Saran

Le Maire
Maryvonne HAUTIN

Le Maire
Vincent MICHAUT

Pour la Commune de Saint-Jean-de-Braye

Le Maire
Vanessa SLIMANI

Pour la Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle

Le Maire
Christophe CHAILLOU

Pour la Commune de Olivet

Le Maire
Matthieu SCHLESINGER

Pour la Commune de Bou

Le Maire
Bruno COEUR



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

13	2023-394	Convention mise à disposition Mme Thiberge
----	----------	--



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DE MADAME CECILE THIBERGE
AUPRES DE L'UNION INTERPROFESSIONNELLE
CFDT PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
POUR LA PERIODE DE MAI 2023 A AVRIL 2026**

Entre :

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE, représentée par Monsieur Christophe CHAILLOU, agissant en qualité de Maire, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020, d'une part,

Et

L'UNION INTERPROFESSIONNELLE CFDT PACA, représentée par Monsieur Stéphane MOLLET, secrétaire général, d'autre part,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la sollicitation de l'agent en date du 3 avril 2023 et de l'union interprofessionnelle en date du 9 mars 2023,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : OBJET ET DUREE DE LA MISE A DISPOSITION :

La ville de Saint Jean de la Ruelle met à la disposition, Madame THIBERGE Cécile, titulaire du grade de rédacteur principal 2ème classe, auprès de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT PACA.

Madame THIBERGE Cécile est mise à disposition de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT PACA à compter du 1^{er} mai 2023 pour une durée de 36 mois soit jusqu'au 30 avril 2026.

Article 2 : NATURE DES ACTIVITES

Madame THIBERGE Cécile, rédacteur principal de 2ème classe, est mise à disposition, avec son accord, en vue d'exercer les fonctions de responsable au sein de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT de la Région PACA pour y remplir des missions de coordination, d'organisation d'évènements, de responsable de chantiers transversaux (mixité, égalité professionnelle) à hauteur de 100%.

Article 3 : COMPETENCES DECISIONNELLES

Les conditions de travail de Madame THIBERGE Cécile sont fixées par l'organisme d'accueil. Les décisions en matière de congés annuels, de maladie ordinaire, de congé pour accident de service ou maladie imputable au service sont prises par l'organisme d'accueil, qui en informera la ville de Saint Jean de la Ruelle.

La Ville de Saint Jean de la Ruelle prend les décisions relatives aux autres congés.

Le dossier administratif du fonctionnaire demeure placé sous l'autorité exclusive de l'administration d'origine, qui en assure la gestion.

Le fonctionnaire mis à disposition est assujéti aux règles de déontologie en matière d'exercice d'activités lucratives.

Article 4 : REMUNERATION

La ville de Saint Jean de la Ruelle verse à Madame THIBERGE la rémunération correspondant à son grade ou à son emploi d'origine (émoluments de base, indemnités et primes liées à l'emploi).

Madame THIBERGE sera indemnisée par l'organisme d'accueil des frais et sujétions auxquels elle s'expose dans l'exercice de ses fonctions. Elle pourra également percevoir un complément de rémunération dûment justifié par les dispositions applicables à ses fonctions dans l'organisme d'accueil. Les périodes d'invalidité (CMO, CLD,...) sont prises en charge par les organismes d'accueil.

L'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT PACA remboursera à la ville de Saint Jean de la Ruelle la rémunération de Madame THIBERGE Cécile ainsi que les contributions et les cotisations sociales afférentes.

Article 5 : FORMATION

L'organisme d'accueil supporte les dépenses occasionnées par les actions de formation dont il fait bénéficier l'agent.

Article 6 : ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DISCIPLINE

Après entretien individuel avec Madame THIBERGE Cécile, l'organisme d'accueil transmettra un rapport annuel sur son activité à la ville de Saint Jean de la Ruelle.

La ville de Saint Jean de la Ruelle établit l'évaluation en prenant en compte les éléments communiqués et les observations éventuelles de Madame THIBERGE Cécile qui a eu transmission de son rapport.

En cas de faute disciplinaire l'autorité d'origine ayant pouvoir de nomination exerce le pouvoir disciplinaire.

Article 7 : CESSATION

La mise à disposition de Madame THIBERGE Cécile peut prendre fin avant le terme fixé à l'article 1 de la présente convention à la demande de :

- la collectivité d'origine, la ville de Saint Jean de la Ruelle,
- l'organisme d'accueil, l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT de la Région PACA,
- le fonctionnaire mis à disposition, Madame THIBERGE Cécile.

Dans ces conditions le préavis sera de 3 mois.

Si au terme de la mise à disposition, Madame THIBERGE Cécile ne peut être réaffectée dans les fonctions qui lui étaient dévolues à Saint Jean de la Ruelle, l'agent sera affecté dans un des emplois que son grade lui donne vocation à occuper, dans le respect des règles de priorité fixées dans le code de la fonction publique.

Article 8 : JURIDICTION COMPETENTE

Tous les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relève de la compétence du tribunal administratif d'Orléans.

La présente convention a été transmise à Madame THIBERGE Cécile dans les conditions lui permettant d'exprimer son accord sur la nature des activités qui lui sont confiées et sur ses conditions d'emploi.

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le

Ville de Saint Jean de la Ruelle

l'Union Régionale Interprofessionnelle
CFDT Provence Alpes Côte d'Azur

Monsieur Christophe CHAILLOU
Conseiller Départemental Maire

Monsieur Stéphane MOLLET
Secrétaire régional

Notifié à l'agent, le



VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques

ANNEXE N°

14	2023-395	Convention mise à disposition du Directeur de l'animation urbaine
----	----------	---



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DE MONSIEUR Philippe RIFFET
AUPRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT
JEAN DE LA RUELLE**

Entre :

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE,
représentée par Monsieur Christophe CHAILLOU, Conseiller Départemental-Maire, agissant
en qualité de Maire,
ci-après dénommée « La collectivité d'origine »
d'une part,

Et

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE,
représenté par Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Vice-président du Centre Communal
d'Action Sociale,
ci-après dénommé « L'organisme d'accueil »,
D'autre part,

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment des articles L512-6 à L512-17,

Vu le décret n° 85-1081 du 8 octobre 1985 modifié, relatif au régime de la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu le courrier de Monsieur Philippe RIFFET sollicitant sa mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action Sociale Mairie de Saint Jean de la Ruelle qui a fait connaître son accord,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 juin 2023 accordant la mise à disposition de Monsieur Philippe RIFFET

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 28 juin 2023 accordant le la mise à disposition de Monsieur RIFFET,

Considérant que le projet de convention a été transmis à l'agent pour recueillir son accord,

Considérant que Monsieur Philippe RIFFET a donné son accord à cette mise à disposition par courrier sur la nature des activités qui lui sont confiées et ses conditions d'emploi.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La Ville de Saint Jean de la Ruelle met Monsieur Philippe RIFFET, conseiller socio-éducatif, à disposition du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jean de la Ruelle (CCAS), sur la base d'un volume horaire annualisé correspondant à 50% d'un temps complet, pour y exercer les fonctions décrites à l'article 3.

Article 2 : Nature des fonctions exercées

Monsieur Philippe RIFFET, est mis à disposition pour exercer les fonctions de directeur des solidarités (CCAS).

Sous l'autorité du Président du CCAS, il sera notamment chargé :

- d'animer et piloter la direction des solidarités,
- d'évaluer les politiques publiques présentes au sein de cette direction,
- de participer à la définition des orientations stratégiques de cette direction,
- de manager l'ensemble des équipes de cette direction,
- développer les passerelles entre la direction des solidarités et la direction de l'animation urbaine et plus généralement les missions du CCAS et celles de la Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Article 3 : Durée

La présente convention prend effet à compter du **1^{er} juillet 2023**, pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 4 : Lieu d'exécution

L'agent exécutera ses fonctions dans les locaux de l'organisme d'accueil.

Article 5 : Conditions d'emploi

Article 5.1 : L'autorité hiérarchique

Monsieur Philippe Riffet est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services de la Ville de Saint Jean de la Ruelle.

A ce titre, la collectivité continue à gérer la situation administrative du fonctionnaire mis à disposition.

Cela concerne :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - le dossier individuel de l'agent | - la discipline |
| - le compte personnel d'activité | - la déontologie (respect des |
| - l'avancement, | droits et obligations, |
| - la promotion interne, | autorisations de cumul |
| - la mobilité, | d'activités et de rémunérations) |

Article 5.2 : Le temps de travail

Monsieur Philippe RIFFET est affecté à l'organisme d'accueil à raison de **50% de son temps de travail soit 17,5/35^e**.

La collectivité d'origine accorde et gère :

- le temps partiel
- le compte épargne temps

Article 5.3 : La gestion des absences

La collectivité d'origine prend les décisions relatives aux congés (autorisations exceptionnelles d'absence, les congés annuels, CITIS, CMO, CLM, CLD, temps partiel thérapeutique, congé pour paternité ou adoption, congé de formation professionnelle, congé VAE, congé pour bilan de compétences, congé de proche aidant, congé de solidarité familiale, congé de présence parentale...)

Article 5.4 : Les conditions de travail

L'agent, mis à disposition, auprès de l'organisme d'accueil, sera sous l'autorité du Président du Centre Communal d'Action Sociale et devra respecter les consignes et les directives de ce dernier.

Article 5.5 : La discipline

L'agent, mis à disposition demeure soumis aux droits et obligations des fonctions tels que définis dans le code général de la fonction publique.

En cas de faute, une procédure disciplinaire peut être engagée par le Conseiller départemental-Maire de la collectivité d'origine, éventuellement saisie par l'organisme d'accueil.

Article 6 : Rémunération

La collectivité d'origine verse à l'agent la rémunération correspondant à son grade et son emploi d'origine (traitement de base + supplément familial + primes et indemnités).

Article 7 : Remboursement

Le montant de la rémunération telle que définie dans le code de la fonction publique aux articles L711-1 à L711-6 est remboursé par l'organisme d'accueil.

Ce remboursement inclus également les charges correspondant au 2^{ème} alinéa du III de l'article 6 du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 (dépenses liées au CITIS, CMO, à la rémunération,) versées par la collectivité d'origine.

Le remboursement des sommes versées à l'agent se fait à hauteur de la mise à disposition, conformément à l'article 5.2. de la convention.

Article 8 : Appréciation de la valeur professionnelle

Le fonctionnaire mis à disposition bénéficie d'un entretien professionnel annuel conduit par le supérieur hiérarchique direct dont il dépend dans l'organisme d'accueil. Cet entretien donne lieu à un compte-rendu transmis au fonctionnaire qui peut y apporter ses observations et à l'autorité territoriale de la collectivité d'origine.

De même, le fonctionnaire bénéficie également d'un entretien professionnel au sein de sa collectivité d'origine.

Article 9 : Fin de la mise à disposition

Article 9.1 : La fin anticipée

La mise à disposition peut prendre fin avant le terme fixé à l'article 3 de la présente convention, à la demande de :

- la collectivité d'origine ;
- l'organisme d'accueil ;
- l'agent mis à disposition.

Un préavis d'une durée de trois mois sera appliqué. Le préavis peut être inférieur en cas d'un accord entre les parties.

En cas de faute disciplinaire, il peut être mis fin sans préavis à la mise à disposition par accord entre la collectivité d'origine et l'organisme d'accueil.

Article 9.2 : La fin de l'échéance

Au terme de la mise à disposition, l'agent est affecté sur les fonctions qu'il exerçait auparavant dans la collectivité d'origine. Si cela n'est pas possible, l'agent est affecté dans un emploi que son grade lui donne vocation à occuper, dans le respect des règles du code de la fonction publique.

Article 10 : litiges

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à résoudre leur différend à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif d'Orléans sera saisi.

Article 11 : Contentieux

Les litiges nés de l'exécution de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans, dans le respect du délai de recours de deux mois. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le _____,

Pour la Ville de Saint Jean de la Ruelle,
Le Conseiller Départemental-Maire,

Christophe CHAILLOU

Pour le CCAS de Saint Jean de la Ruelle,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice Président du CCAS,

Fabien RIVIERE DA-SILVA